

doc
CA1
EA
90S73
EXF

DOCS
CA1 EA 90S73 EXF
Statement in the House of Commons
by the Right Honourable Joe Clark,
Secretary of State for External
Affairs, on his visit t
43257308

b2332085(E)
b2332115(F)



BACKGROUND

DOCUMENTATION DE BASE

TABLE OF CONTENTS

1. STATEMENT IN THE HOUSE OF COMMONS BY THE RIGHT HONOURABLE JOE CLARK, SECRETARY OF STATE FOR EXTERNAL AFFAIRS, ON HIS VISIT TO SOUTHERN AFRICA; OTTAWA, MARCH 7, 1990
2. THE ABUJA COMMITMENT (STATEMENT BY THE COMMONWEALTH COMMITTEE OF FOREIGN MINISTERS ON SOUTHERN AFRICA; ABUJA, NIGERIA, MAY 16-17, 1990)
3. NEWS RELEASE: CANADA WELCOMES PARTIAL END OF THE STATE OF EMERGENCY IN SOUTH AFRICA (JUNE 7, 1990)
4. CHRONOLOGY OF RECENT EVENTS IN SOUTH AFRICA
5. CANADA AND THE COMMONWEALTH RESPONSE TO APARTHEID
6. CANADIAN ASSISTANCE IN SOUTH AFRICA
7. CANADIAN SUPPORT FOR THE PROMOTION OF DIALOGUE AND NEGOTIATIONS ABOUT A NON-RACIAL SOUTH AFRICA
8. CANADIAN ACTION ON SOUTH AFRICA: CHRONOLOGY
9. CANADIAN ACTION ON SOUTH AFRICA: CHART
10. SOUTHERN AFRICA: THE WAY AHEAD: THE KUALA LUMPUR STATEMENT (COMMONWEALTH HEADS OF GOVERNMENT MEETING; KUALA LUMPUR, OCTOBER 1989)

43-257-308

NON - CONSULTER
CONSULTER SUR PLACE

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

SEP 20 1990

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada
External Affairs and
International Trade Canada

Canada

STATEMENTS
AND
SPEECHES



DÉCLARATIONS
ET
DISCOURS

90/5

Statement in the House of Commons by
the Right Honourable Joe Clark,
Secretary of State for External Affairs,
on his visit to Southern Africa

Ottawa, Ontario

March 7, 1990

A week ago today, I had the distinct privilege, on behalf of Canada, to meet with Mr. Nelson Mandela on his first voyage outside South Africa since he was confined to prison 27 years ago. I want to report to Parliament on our conversations, and also on my brief visit to Namibia, in whose struggle for independence Canada has played so vital a role.

Lusaka, Zambia is the headquarters of the African National Congress in exile. Mr. Mandela came to consult with his National Executive, some of whom he had never met. He wanted also to meet those countries and institutions which have played a leading role in the struggle against apartheid. The Prime Minister, whom I represented, was one of the first invited to Lusaka, which is a sign of the respect that Canada has won among the people on the front lines of the fight against apartheid. That is a tribute to the resolve of people throughout this House and across the country. It creates a responsibility for Canadians to continue our leadership in new circumstances which, while more promising than the decades of impasse on apartheid, are also more challenging and complex.

The House knows the changes which have swept South Africa in recent months:

- the historic Harare Declaration of the African National Congress which accepted the desirability of peaceful, negotiated change in South Africa;
- the election as President of South Africa of F.W. de Klerk, a man who seems committed to initiating real change;
- the unbanning of the African National Congress;
- and the triumphant release of Nelson Mandela from prison on February 11.

The stage is now set for historic progress towards a truly democratic and non-racial South Africa. But we have only just begun. The state of emergency is still in force. Political prisoners remain detained. The pillars of apartheid remain. As Kenneth Kaunda said in Lusaka, Mr. Mandela is now free, but he is free only to live in an apartheid system.

I think it important that Canadians understand the spirit in which Nelson Mandela approaches this phase of events in South Africa. He referred to his meetings with President de Klerk, and the Ministers of Justice and Constitutional Affairs, and said he is convinced that they are true reformers who seek a new social contract in South Africa. But, he noted, these are but three men who face the same party structure responsible for the development and maintenance of the repressive regime of apartheid. They deserve to be encouraged, but neither he nor the world could ignore the history of the National Party or the forces of retrenchment which lie in waiting. Mr. Mandela believes that pressures must be maintained until real change occurs. Expressions of intent are not enough to warrant relaxation of pressure.

Mr. Mandela was unambiguous on this issue: the greatest assistance which could be offered by the outside world to the ANC is to maintain sanctions. Indeed, he spoke of intensifying sanctions, and I have asked him to indicate where and how this should occur.

Commonwealth Heads of Government, in Kuala Lumpur last year, agreed that Commonwealth pressure would remain unyielding until there was "evidence of clear and irreversible change." The Commonwealth Committee of Foreign Ministers, which I chair, will meet in Nigeria, in May, to assess the evidence of change. The African National Congress has agreed to work with us in that process.

The headquarters of the African National Congress will return to South Africa and the organization, unbanned, will lead the effort to secure a non-racial democracy in South Africa. Thousands of ANC members and followers will have to be re-located inside South Africa. Offices will have to be established. A new infrastructure must be built. And the ANC, at the same time it is negotiating, will also have to focus on equipping the black leadership in South Africa for the responsibilities of economic management and political governance.

The ANC asked me for Canada's direct assistance in meeting the costs of its re-integration into political life inside South Africa. I noted the firm policy of successive governments of Canada not to support political parties in other countries. We will, naturally, continue to support specific humanitarian, education and other programs which meet the needs of the ANC. A delegation from the African National Congress will come to Ottawa within a month to discuss specific areas of cooperation.

But I also made the point that there are thousands of private citizens in Canada who would want to support the return home of the ANC. This resource should be tapped, and I have initiated discussions with representatives of the three parties in Parliament to identify individuals and strategies which can be offered to the ANC to help them secure substantial private Canadian support.

A great challenge facing the ANC is to level the playing field as it approaches negotiations with the government. The government will be able to draw on all the wealth, expertise and resources which apartheid has put at its disposal. The ANC is dispossessed and disadvantaged in these terms. Successful negotiations will require a greater equality of resources and expertise. That is an area where Canada can help.

Finally, the ultimate success of a non-racial South Africa will depend on the capacity of both blacks and whites to exercise both political and economic power. Economic exploitation lies at the heart of apartheid and, by and large, black South Africans have been shut out of the experience of running industries and businesses. Therefore, I told Mr. Mandela that we will look urgently at additional programs to provide potential black leaders of industry with practical experience in running large corporations in both the private and public sectors.

In their telephone conversation February 13, the Prime Minister invited Mr. Mandela to visit Canada. He has suggested that it might be appropriate for Nelson Mandela to address this free Parliament. Mr. Mandela looks forward to coming to Canada, to express directly his appreciation of the support of Canadians.

The impression I took away from two days of meetings is of a man who is strong, serene, wise and generous. He is a person of principle, but also of practicality and flexibility. To emerge from prison after so long a punishment and to retain an understanding of the concerns of his jailers is extraordinary. Mr. Mandela disproves the notion that history is made only by impersonal forces. The course of South African history will be determined in large measure by this man - and by his counterpart in Pretoria.

Canada will maintain sanctions until there is clear evidence of irreversible change in the apartheid system. But we intend also to encourage President de Klerk in his courageous and moderate course. Foreign Minister Pik Botha has written to me suggesting that Canadian experience might be particularly helpful in developing negotiated solutions for South Africa. I have responded by proposing that Mr. Ted Lee, the Head of our Legal Branch, and Canada's former Ambassador to South Africa, visit the region to assess areas where Canada's expertise might be of use. I made it clear to Mr. Botha that any expertise we might offer must be available to all parties in the negotiations. Mr. Lee will be in South Africa in early April to consult with the government, the ANC and other relevant parties.

The nature of the South African challenge has changed. The opponents of apartheid outside South Africa must be as sensitive and generous in encouraging the process of change as Nelson Mandela has been in leading it. Canadian non-governmental organizations have brought great honour to Canada in their fight against apartheid. I will be meeting with them within the next two weeks to discuss how Canadians together can best pursue the fresh prospect of finally ending apartheid.

After my meetings in Lusaka, I paid a brief visit to Namibia, which will celebrate its hard-won independence on March 21st. Canada will be represented at the independence celebrations by my colleague, the Minister for External Relations and International Development and by a small all-party delegation from Parliament. For years, Namibian independence was a hostage to apartheid; now Namibia is leading the way for its neighbour, South Africa. It is a remarkable example of a successful transition to a non-racial democracy, the holding of free elections, the drafting of a constitution without peer in Africa. The Namibian success points to what is possible when reason overcomes emotion and compromise replaces prejudice.

During my conversations with President-elect Sam Nujoma and his Ministers-designate, I expressed both Canada's congratulations and our intent to continue to contribute to the development of a stable and prosperous Namibia.

Mr. Speaker, when I was called to the platform to welcome Nelson Mandela to Zambia, President Kaunda said that Canada, though far away, had earned the right to be considered a "Front Line State" in the battle to end apartheid. Because we are a Western democracy, a diverse society, a successful economy, our role may be even more important in this sensitive new phase of the campaign to establish a non-racial democracy in South Africa.



Commonwealth News Release

THE ABUJA COMMITMENT

The Committee, in light of its deliberations, agreed upon the following commitment concerning the situation in Southern Africa. They agreed that this consensus should be known as the ABUJA COMMITMENT.

1. The primary objective of Commonwealth action concerning South Africa remains as agreed unanimously by Commonwealth Heads of Government at New Delhi in 1983: "only the eradication of apartheid and the establishment of majority rule on the basis of free and fair exercise of universal adult suffrage by all the people in a united and non-fragmented South Africa can lead to a just and lasting solution to the explosive situation prevailing in Southern Africa."
2. This objective must continue to govern Commonwealth and international action concerning South Africa, including sanctions and the encouragement of dialogue between all parties.
3. Sanctions are working. They have clearly contributed to persuading the South African Government that change has become necessary, thereby beginning a process of dialogue with the majority in South Africa.
4. The recent momentum must be maintained so as to result in the removal of all obstacles to the commencement of negotiations leading to a non-racial, democratic South Africa.
5. The role of sanctions in encouraging negotiations remains valid and indispensable. To relax sanctions now would prejudice seriously the objective of successful negotiations. Sanctions must remain until there is clear evidence of irreversible change.
6. Appropriate international action concerning South Africa must continue to be based on and responsive to the views of the majority. Such international action can best be effected if it is based on the principles of consultation and consensus.
7. The normalization of the situation in South Africa requires removal of all obstacles to negotiation, the dismantling of apartheid, and a process of democratization extending across the spectrum - political, social and economic - if democracy is to be real and enduring.

8. At the political level, democratization must be based on the principle of universal adult suffrage leading to the establishment of non-racial, democratic, non-fragmented South Africa.

9. The international community must focus its current activities on encouraging dialogue and assisting the oppressed majority in South Africa in strengthening their negotiating resources.

10. There is an urgent requirement also to look beyond the negotiating process, and to help prepare for a post-apartheid South Africa which will be both democratic and prosperous.

11. To this end, the international community must increase its emphasis on the encouragement of human resource development in all skills relevant to the successful management of a democratic, modern and prosperous South Africa.

12. The Commonwealth reaffirms its commitment to the struggle against apartheid until its last vestiges have disappeared and the way is paved for South Africa's return to the Commonwealth family - democratic, just and free at last.

Commonwealth Committee of Foreign
Ministers on Southern Africa

Abuja, Nigeria

17 May 1990



No. 130

June 7, 1990.

CANADA WELCOMES PARTIAL END OF THE STATE OF EMERGENCY IN SOUTH AFRICA

The Secretary of State for External Affairs, the Right Honourable Joe Clark, today applauded President de Klerk's decision to terminate the four year old State of Emergency in three of South Africa's four provinces, but expressed his regret that it would remain in force in Natal.

"This is an important and constructive step and a welcome signal of the South African Government's commitment to dialogue and negotiations," stated Mr. Clark.

For the past four years the Canadian Government has condemned the State of Emergency in South Africa and the political repression, detentions and media censorship that flowed from its provisions. By ending the State of Emergency in most parts of the country, the South African Government has removed one of the most significant obstacles to meaningful negotiations towards a non-racial democracy.

In welcoming this latest South African Government action, Mr. Clark also noted that other obstacles to negotiations are being addressed in the context of a joint ANC/South African Government Working Group set up after the talks between President de Klerk and Nelson Mandela at the beginning of May. These issues include the return of political exiles, the release of political prisoners, and the revision of security legislation. Mr. Clark noted that some political prisoners had already been released.

"We look forward to the results of the Working Group and hope that all the remaining obstacles to formal negotiations will soon be eliminated," added Mr. Clark.

The continuation of the State of Emergency in Natal underlines the serious threat violence in that province poses to the effort to secure a peaceful settlement in South Africa. Mr. Clark urged all parties, including the South African Government, to work together to bring peace to that strife-torn province.

- 2 -

"Canada stands ready to assist, in any way, the process of negotiations in South Africa. We look forward to discussing this issue with Nelson Mandela during his forthcoming visit to Canada June 17-19."

- 30 -

For more information, media representatives may contact:

Media Relations Office
External Affairs and International Trade Canada
(613) 995-1874

CHRONOLOGY OF RECENT EVENTS IN SOUTH AFRICA

August 21, 1989 - Organization of African Unity approves the Harare Declaration drafted by the ANC calling for a negotiated settlement in South Africa.

September 6, 1989 - Re-election of National Party in South Africa on a platform of reform and negotiations.

October 21, 1989 - Commonwealth Heads of Government Meeting in Kuala Lumpur approve a Statement welcoming the improving climate in South Africa but note that sanctions must be maintained until there is "evidence of clear and irreversible change" in South Africa.

December 14, 1989 - The United Nations unanimously adopts the Consensus Resolution on Apartheid and its Destructive Consequences in South Africa, calling for a negotiated end to Apartheid.

February 2, 1990 - President de Klerk announces wide-ranging reforms including the unbanning of the African National Congress and other political organizations, liberalization of press censorship and the release of certain political prisoners.

February 11, 1990 - Nelson Mandela is released from prison after 27 years.

February 27, 1990 - Nelson Mandela travels to Lusaka, Zambia to meet the ANC leadership in exile. He is formally elected Deputy President of the ANC. He also meets with Joe Clark and other Commonwealth leaders.

April 2, 1990 - President de Klerk and Nelson Mandela meet to discuss the communal violence in Natal province which has claimed over 3,000 lives in the past three years.

May 4, 1990 - After three days of historic talks the South African Government and the ANC sign the Groote Schuur Minute which establishes a working group to address the issue of political prisoners and exiles and commits both sides to a "peaceful process of negotiations".

May 16, 1990 - Nelson Mandela meets with the Commonwealth Foreign Ministers' Committee on Southern Africa under the chairmanship of Canada's Joe Clark. Commonwealth's Ministers issue the Abuja Commitment reaffirming the commitment to a peaceful dismantling of Apartheid.

June 8, 1990 - President de Klerk lifts the four year old State of Emergency except in Natal Province.

CANADA AND THE COMMONWEALTH RESPONSE TO APARTHEID

Canada has played a leadership role during the past five years in the Commonwealth and in other international forums in combatting apartheid. Few Western countries have moved as far on sanctions. Equally, few countries offer as high a level of aid to the victims and opponents of apartheid. Our list of voluntary as well as mandatory sanctions, numbering over 30, touches on all aspects of our relations with South Africa. They are the genesis for many, if not most, of the Commonwealth and UN sanctions. With the exception of the Nordic countries, the Commonwealth sanctions represent the most extensive and meaningful package of measures instituted by any country, institution or geographical region.

Prompted by Canada, the Commonwealth introduced a program to counter apartheid in 1985 at the Nassau Commonwealth Heads of Government Meeting (CHOGM). Commonwealth Heads, excepting Britain, expressed the belief that economic and other sanctions are an effective means of pressuring South Africa to change and must remain an essential part of the international community's response to apartheid. As described below, the Commonwealth, during the subsequent five years, added greatly to the 1985 sanctions.

NASSAU, October 1985

Against the backdrop of political violence in South Africa, concerted economic action was first taken during the Nassau CHOGM. The Commonwealth Accord on Southern Africa, which the CHOGM adopted, introduced a tightening of the arms embargo, an end to government support for trade activities, a voluntary ban on the sale of Krugerrands and a voluntary ban on new loans to the Government of South Africa and its agencies. The Nassau Accord also provided for the establishment of the Commonwealth Group of Eminent Persons (EPG).

Canadian Response:

In addition to these sanctions, Canada also launched a significant program of bilateral assistance for victims and opponents of apartheid. Additional Canadian sanctions, introduced in July 1985, included a ban on air links, and restrictions on official contacts with South African Government officials.

LONDON, August 1986

Nassau was followed by a mini-CHOGM held in London. At this meeting, with the exception of the United Kingdom, all governments present (Canada, Australia, Bahamas, India, Zambia and Zimbabwe) agreed to a further list of measures. These included bans on new investment in South Africa, promotion of tourism to South Africa and the import of agricultural products, uranium, coal, iron and steel from South Africa.

Canadian Response:

Canada went even further, announcing that no government contracts would henceforth be entered into with majority-owned South African companies, the voluntary ban on new bank loans to South Africa would be extended to the private as well as the public sector and consular facilities in South Africa would be withdrawn.

VANCOUVER, October 1987

The year between the London mini-CHOGM and the Vancouver Summit was marked by increased repression in South Africa under a State of Emergency. Internationally, action was taken across a wide front: the US Comprehensive Anti-Apartheid Act was enacted in October 1986; EEC sanctions were announced in September 1986; and the Nordic countries brought in a near total boycott in December.

The Commonwealth Heads meeting in Vancouver resulted in the Okanagan Statement and Programme of Action on Southern Africa. It reaffirmed the Commonwealth's determination that apartheid must be dismantled if even greater human tragedy was to be averted. Heads of Government did not propose new sanctions but, with the exception of Britain, agreed that the "wider, tighter and more intensified application" of sanctions must remain an essential part of the international community's response to apartheid. The CHOGM also initiated the Committee of Foreign Ministers on Southern Africa (CFM), composed of the Foreign Ministers of Canada, Australia, Guyana, India, Nigeria, Tanzania, Zambia and Zimbabwe, and chaired by Joe Clark.

Canadian Response:

The Okanagan Statement as well as the CFM were Canadian initiatives.

KUALA LUMPUR, October 1989

The Commonwealth Summit was held in Kuala Lumpur at a time of increasing change in South Africa. President de Klerk campaigned for the September 1989 elections on a reform platform and subsequently acclaimed his victory, albeit with a reduced majority, as a mandate for "orderly" reform. He pledged that the "door to a new South Africa is open".

Just prior to the Kuala Lumpur meeting, President de Klerk freed eight senior political prisoners, including Walter Sisulu, applied a new and welcome tolerance to peaceful political protest, and spoke in more concrete terms about the requirement for fundamental reform.

In this more hopeful situation, the Commonwealth agreed to give President de Klerk "running room" of approximately six months to demonstrate, in substantive ways, his stated goal of dismantling apartheid.

In its statement entitled "South Africa: The Way Ahead", the Commonwealth agreed that where there had been movement in South Africa, more was required. It determined that existing sanctions would be maintained and (with the exception of the United Kingdom), pressure increased by way of: urging banks and financial institutions to limit export credits to terms of 90 days; calling on governments to take South Africa "off cover" for official trade credit and insurance purposes; and encouraging the UN to strengthen the arms embargo. Commonwealth Heads of Government also endorsed the establishment of an independent agency to review and report on South Africa's international financial links.

Canadian Response:

Canada had instituted all of the financial sanctions agreed to at Kuala Lumpur prior to September 1989. In addition, we extended the ban on high technology items and tightened our policy on sports contacts and on contracts with majority South Africa-owned companies. Canada has also agreed to provide \$50,000 per annum towards the operation of the Centre for the Study of the South African Economy and International Links.

Canadian Assistance in South Africa

Canada's concerns for the disadvantaged population in South Africa are both developmental and humanitarian. Canada has for several years maintained a program of development assistance aimed at providing educational and training opportunities to black South Africans that might not otherwise be available.

Canadian assistance is provided multilaterally and through programs that involve non-governmental organizations and institutions. More than \$8 million in Canadian Official Development Assistance was disbursed for these programs in 1989/90 through the Canadian International Development Agency (CIDA). In 1990/91, total disbursements are expected to exceed \$9 million. None of the monies provided through CIDA is received by the South African government.

Canadian Education Program for South Africa (CEPSA)

Canada instituted a program of educational assistance in South Africa in 1985. As a result of an evaluation early in 1989, a second phase of this program was approved with a budget of \$14.7 million. The CEPSA program is made up of four major components: (i) internal scholarships; (ii) the Canadian Education Fund; (iii) labour education; and (iv) in-Canada education and training.

(i) Internal Scholarships:

CIDA currently supports an internal scholarship program for black students in South Africa. Administered by the Canadian Embassy in Pretoria, a total of \$1.3 million is being channelled through the Educational Opportunities Council (EOC) to assist undergraduate study and academic-bridging support programs which are designed to bring the academic standards of disadvantaged students up to university requirements.

(ii) The Canadian Education Fund:

The Canadian Education Fund is a special fund administered by the Canadian Embassy in Pretoria. It supports small-scale initiatives in adult education, alternative schooling, teacher upgrading, literacy, bridging, student support services and leadership training.

(iii) Labour Education:

Funds are being provided to the Canadian Labour Congress (CLC), the Canadian Teachers' Federation and the Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) to contribute to

training programs for South African labour organizations such as the Congress of South African Trade Unions (COSATU), the National Council of Trade Unions (NACTU) and the African Teachers' Association of South Africa (ATASA).

(iv) In-Canada Education and Training:

Under this initiative, a consortium of individuals representing NGOs, universities, community colleges and the private sector formed the South Africa Education Trust Fund (SAETF). Chaired by Archbishop Scott, SAETF provides assistance to black South Africans for both long and short-term training in Canada. A total of \$6.8 million is being provided to SAETF by CIDA.

Canada Fund for Local Initiatives

In addition to these four main components, the Canadian Embassy in Pretoria also helps fund local projects through the Canada Fund for Local Initiatives. The emphasis here is on community development and self-help projects organized and implemented by South African communities and organizations.

Special Programs

Support to disadvantaged groups in South Africa is also provided through CIDA's Special Programs Branch (SPB). In 1986, a special fund was created to help Canadian NGOs provide legal and humanitarian assistance to South African detainees and their families. SPB's NGO and Institutional Cooperation and Development Services (ICDS) Divisions also support projects in education, community development, small-scale agriculture, water and health care.

Multilateral Programs

CIDA's Multilateral Programs Branch contributes funds to support two initiatives: the Nassau Fellowship Program of the Commonwealth Fund for Technical Cooperation (CFTC), and a program for the education of blacks outside South Africa managed by the United Nations Education and Training Program for South Africans (UNETPSA).

Most recently, CIDA's provided \$200,000 towards humanitarian assistance for victims of the conflict in Natal Province. This contribution was channelled through the World Council of Churches and the International Committee of the Red Cross.

Business Cooperation Branch

The Industrial Cooperation Division of the Business Cooperation Branch provides funding to the Canadian Exporters' Association to run a project entitled "Canadian Assistance to Black Business in South Africa" (CABBSA). Using a budget of \$1.1 million, this project makes South African business consultants available to assist black entrepreneurs in improving various aspects of their business operations.

CIDA Disbursements for South Africa

	1988-89 (Actual)	1989-90 (Actual)
Canadian Education Program for South Africa (CEPSA):		
Internal Scholarships	\$245,720	\$270,000
Canadian Education Fund	\$1,658,266	\$1,672,499
Labour Education	\$404,990	\$356,500
South African Education Trust Fund (SAETF)	\$425,539	\$619,642
Administration	<u>\$133,778</u>	<u>\$56,213</u>
CEPSA TOTAL	\$2,868,293	\$2,974,854
Canada Fund	\$550,929	\$403,847
 <u>Special Programs Branch</u>		
NGO Division:		
Humanitarian & Legal Assistance Fund	\$2,265,400	\$2,251,600
Responsive Program	<u>\$518,502</u>	<u>\$268,675</u>
Sub total (NGO)	\$2,783,902	\$2,520,275
ICDS Division:		
Humanitarian & Legal Assistance Fund	\$700,000	\$500,000
Responsive Program	<u>\$631,883</u>	<u>\$606,040</u>
Sub total (ICDS)	\$1,331,883	\$1,106,040
SPECIAL PROGRAMS TOTAL	\$4,115,785	\$3,626,315
 <u>Multilateral Programs Branch</u>		
CFTC Nassau Fellowships	\$500,000	\$450,000
UNETPSA	<u>\$233,333</u>	<u>\$200,000</u>
MULTILATERAL PROGRAMS TOTAL	\$733,333	\$650,000
 <u>Business Cooperation Branch</u>		
Canadian Assistance to Black Business in South Africa	\$396,000	\$398,310
CIDA TOTAL	\$8,664,340	\$8,053,326

**CANADIAN SUPPORT FOR THE PROMOTION OF DIALOGUE
AND NEGOTIATIONS ABOUT A NON-RACIAL SOUTH AFRICA**

The key objective of Canadian policy with regard to South Africa is to help bring about an end to apartheid and the creation of a non-racial democracy through negotiations. Canadian efforts are two-pronged. Economic and other sanctions are designed to pressure the South African Government to take steps that will result in irreversible change. At the same time Canada has a number of programs designed to assist victims of apartheid, promote dialogue and negotiations about a non-racial future and counter South African propaganda and censorship.

In their October 1987 Okanagan Statement, Commonwealth Heads of Government declared: "we believe that we should take advantage of any opportunity to promote real internal dialogue." Following the August 1988 meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa (CFM), Canada launched a major fund to promote dialogue among South Africans about a non-racial, democratic future. The scope and funding of this program has increased significantly since then, from \$640,000 in 1988/89, to \$1 million in 1989/90 and \$1.8 million this year. In 1991/92 \$2.3 million has been earmarked for the Dialogue Fund.

Dialogue projects, which are designed by and for South Africans, include assistance to the alternative press, funding for events bringing together South Africans of different races to learn about each other and discuss a common future, support for human rights and professional organizations trying to break down the barriers of apartheid, promotion of the idea of a non-racial future through the arts and popular culture and assistance for discussions between the ANC and primarily white South Africans. Increased emphasis is being given to projects which will more directly assist the process of negotiations, such as the provision of constitutional expertise and funding for research, conferences and seminars on issues and options for a post-apartheid South Africa.

June 1990



External Affairs and International Trade Canada

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

Canada

CANADIAN ACTION ON SOUTH AFRICA

July
1985

- The Canadian Government adopted the following measures to demonstrate opposition to apartheid and to pressure the South African Government to bring about fundamental change and enter into genuine negotiations with black leaders towards the establishment of non-racial, representative government:
 - o strengthened the voluntary "Code of Conduct Concerning the Employment Practices of Canadian Companies Operating in South Africa";
 - * o tightened the Canadian application of the UN Arms Embargo to include sales of sensitive technology to the Government of South Africa and its agencies;
 - * o applied the voluntary UN embargo on imports of South African arms;
 - + o abrogated the Canada-South Africa Double Taxation Agreement;
 - o terminated the use of the Programme for Export Market Development (PEMD) for the South African market;
 - o terminated insurance to Canadian exporters to South Africa provided by the Export Development Corporation;
 - o issued public guidelines severely limiting sporting contacts between Canada and South Africa;
 - o announced the termination of toll-processing of Namibian uranium;
 - * o introduced a voluntary ban on the sale of Krugerrands and other South African gold coins;
-
- * Subsequently adopted by the Commonwealth at Nassau, in October 1985.
 - + Subsequently adopted by the Commonwealth Heads of Government Review Meeting, August, 1986.

- monitored and severely restricted official contacts, especially in sensitive sectors.

September
1985

- The Government adopted the following further measures:
 - * ◦ introduced a voluntary ban on new loans to the Government of South Africa and its agencies;
 - + ◦ introduced a voluntary ban on the sale of petroleum and petroleum products to South Africa;
 - + ◦ applied an embargo on air transport (cargo and passenger flights) between Canada and South Africa and subsequently banned all air links;
 - established a National Register of Anti-Apartheid Measures to record voluntary actions taken by individual Canadians, private organizations and other levels of government to demonstrate their opposition to apartheid.

September
1985

- The Canadian Government established a special fund of \$1 million to provide support to South African political detainees and their families. In each subsequent year the allocation has grown by \$500,000.

October
1985

- Commonwealth Heads of Government issued the Commonwealth Accord on Southern Africa at Nassau providing for the specific measures already taken by Canada and establishing the Commonwealth Group of Eminent Persons (EPG) to seek ways of "dismantling apartheid and erecting the structure of democracy in South Africa";
- Archbishop Edward Scott agreed to participate in the EPG.

February
1986

- A declaration of the Francophone Summit on Southern Africa was presented by Canada and adopted unanimously.

May
1986

- A \$7 million bilateral education assistance programme for black South Africans was launched, with components in both Canada and South Africa.

June
1986

- The Prime Minister asked Bernard Wood, Director of the North-South Institute, to visit a number of Commonwealth countries to prepare for the next Commonwealth meeting;

June
1986

- In response to the South African Government's attacks on neighbouring states, which effectively ended the EPG initiative, the Canadian Government adopted the following measures;
 - o appointed an additional officer at the Canadian Embassy in South Africa to facilitate cooperation in the labour sector;
 - + o ended Canadian Government procurement of all South African goods and services and invited provincial governments to follow suit in areas under their jurisdiction;
 - + o introduced a ban on the promotion in Canada of tourism to South Africa;
 - o cancelled non-resident accreditation to Canada of the four Washington-based South African attachés (Science, Labour, Mining and Agriculture).

August
1986

- Commonwealth Heads of Government held a Review Meeting in London to consider the EPG report. Canada joined with others to ban new investment in South Africa and the import of agricultural products, uranium, coal, iron and steel from South Africa. Canada announced that no government contracts would be entered into with majority-owned South African companies; extended the voluntary ban on a new loans to South Africa to the private as well as the public sector; and withdrew consular facilities in South Africa except for those services provided to our own nationals and nationals of third countries to whom we render consular services.

January
1987

- The Prime Minister visited Zimbabwe and met with a number of leaders of the Front Line States at Victoria Falls.

April
1987

- The Canadian Government provided more than \$5.8 million during the fiscal year (1987/88) to victims of apartheid in South Africa.

August
1987

- The Secretary of State for External Affairs visited Zambia, Mozambique and South Africa. Mr. Clark held talks with Foreign Minister Botha on South Africa's intentions to initiate fundamental change and enter into dialogue with black leaders;
- The Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs met with Oliver Tambo, President of the ANC, in Ottawa.

September
1987

- The Francophone Summit at Quebec issued a resolution on South Africa. Canada pledged \$350,000 towards the scholarship fund for South Africans set up by the Francophonie;
- As a result of the success of the \$7 million Canadian education programme to date and the high demands placed on it by South Africans and Canadian, an additional \$1.2 million was approved, including \$500,000 for labour education.

October
1987

- At Vancouver, under the chairmanship of Prime Minister Mulroney, Commonwealth Heads of Government issued the Okanagan Programme of Action on Southern Africa which, inter alia, established the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa for the purpose of furthering Commonwealth objectives on combatting apartheid. It is chaired by the Secretary of State for External Affairs of Canada;
- \$500,000 was provided to the newly created Commonwealth Nassau Fellowship Programme for black South Africans who qualify for university or technical college education but lack the necessary funds.

February
1988

- The first meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers (CFM) took place in Lusaka, Zambia. A work programme was approved, including a mission on security needs of the Front Line States, two economic studies related to sanctions, and the development by Canada of a strategy to counter South African censorship and propaganda.

April
1988

- Assistance to victims of apartheid substantially increased during this fiscal year to approximately \$7.8 million.
- Over \$30 million was committed to the Southern Africa Development Coordination Conference (SADCC) for the fiscal year, as well as another \$100 million in bilateral aid to the individual countries of the region to help counter destabilization.

July
1988

- Canada tightened its policy on sports contacts by refusing visas to individuals travelling on South African passports and seeking entry into Canada to participate in sports events or activities.

August
1988

- The second meeting of the CFM took place in Toronto. The Committee reviewed an interim report on the impact of sanctions, studies on South Africa's international financial links and security requirements of the Front Line States, as well as a Canadian strategy to counter South African propaganda and censorship.
- The Committee put forward practical proposals to widen, tighten and intensify the application of existing sanctions, including in the financial sector.
- The CFM agreed that the proposals in the Canadian strategy to counteract South African propaganda and censorship would be the basis for a practical Commonwealth response to the challenge. Canada committed \$1 million to a Canadian action plan to this end.

September
1988

- At Toronto, Canada organized an anti-apartheid cultural festival as well as a public forum on censorship and propaganda.

- The Government announced the following actions to widen, tighten and intensify the application of Canadian sanctions:
 - o tightened the ban on Government contracts with majority South African-owned companies to apply to: grants, contributions and sales; sales to all clients in South Africa, except to serve our objective of reaching into South Africa; and scheduled Crown Corporations.
 - o the Secretary of State for External Affairs met with representatives of Canadian banks who agreed not to increase trade credits to South Africa and agreed to raise with other foreign bankers directly involved, the Canadian preference for the shortest possible loan rescheduling terms.
 - o extended the ban on sales of high technology items on the Export Control List to private sector end-users in South Africa.

- The Government announced it would spend \$1.6 million over two years to promote dialogue among South Africans through grants to organizations. A portion of these funds are committed to projects outlined in the Canadian Action Plan on countering South African propaganda and censorship, since censorship remains a serious impediment to dialogue, and a free press plays a key role in promoting dialogue.

- Dialogue projects funded to date have fallen within five categories: assistance to the alternative press and anti-censorship activities; workshops, conferences and events bringing together South Africans of different races; support for human rights and profession organizations trying to break down the barriers of apartheid; promotion of the idea of a non-racial future through the arts and popular culture; talks between the ANC and white South Africans.

- The Government also announced in September that Canada would provide assistance to help rebuild the bombed-out headquarters of the South African Council of Churches and other human rights groups. Since then the Government has provided \$100,000 to this end.
- The Government announced it had agreed to respond to requests for assistance towards the protection of infrastructure projects in southern Africa, which may include, for example, clothes fuel, spares parts, communications equipment, food and balance of payments support. To date \$2 million have been committed for security assistance on the Nacala railway rehabilitation project and another \$2 million for the Limpopo railway rehabilitation project.

December
1988

- The Government announced that it would help implement the UN Plan for Namibian independence in all aspects and would assist in the development of independent Namibia.

January
1989

- The Government provided \$10,000 to the Special Research Bureau in The Hague to help finance its monitoring of the UN oil embargo.

February
1989

- The third meeting of the CFM took place in Harare. The Committee agreed that sanctions were having an increasing political and economic impact on South Africa. In the Committee's view, sanctions remained the most effective, peaceful path to the ending of apartheid and thus it renewed the commitment to continued international pressure on the South African Government to end apartheid.
- The Committee, noting that financial sanctions constituted one of the most powerful sources of pressure, reiterated their call to the international financial community to toughen the conditions for rescheduling.
- The Committee gave special consideration to the question of destabilization, receiving a preliminary report - commissioned at its request by the Commonwealth Secretariat - from independent experts, and agreed to its immediate

release. The Committee also welcomed the draft strategy paper submitted by Canada on trade and investment promotion in the Front Line States.

- The CFM stressed that Namibia was the sole responsibility of the United Nations and that the Commonwealth looked to that body to bring Namibia to independence through free and fair elections under its effective supervision and control.
- The Committee gave particular attention to the implementation of the arms embargo against South Africa and, based on proposals submitted by Canada, called for specific measures to be taken by the UN Security Council and the 421 Committee.
- The Government announced that it would provide nearly \$1 million to assist refugees and displaced persons in Southern Africa.
- The Government also announced the contribution of \$1 million for the Namibian Repatriation Program to help Namibian refugees return home in time for the UN supervised pre-independence elections.
- The Canadian Government announced that South Africa would be added to the Area Control List and specified that the control on exports included all high technology products, computers, software, telecommunications equipment, aircraft, helicopters, and four-wheel-drive vehicles. This action was consistent with agreements reached at Commonwealth Foreign Ministers' meetings.
- The Government announced that Canada would participate in the United Nations Transition Assistance Group (UNTAG) created to supervise Namibia's one-year transition to independence. External Affairs had already presented a check for \$11.9 million, in late February, as early payment for the bulk of Canada's assessed share.
- Later in March, the Government announced it would open its own Observer Mission in Namibia, distinct from UNTAG.

March
1989

- With Government sponsorship, the University of Regina was host to an international conference on South African propaganda and censorship and the risks and challenges it poses to the domestic and international media.
- During the 1988-89 fiscal year ending March 31, the Government spent over \$600,000 on projects designed to promote dialogue between all races in South Africa encouraging progress towards a non-racial future. The Government spent another \$1 million for the 1989-90 fiscal year in dialogue-related projects. A portion of these funds was committed to projects outlined in the Canadian Action Plan on countering South African propaganda and censorship.

June
1989

- Canada tightened the ban on sporting contacts with South Africa; the policy was extended to include all sporting contacts between Canadians and South Africans whether they take place in Canada, in South Africa or in a third country. In addition to amateur representative team and individual sports, the revised policy now applies to individual sports persons, including professionals.
- While maintaining the sport boycott, the Canadian Government, with anti-apartheid organizations and like-minded governments, agreed to explore ways of helping to promote dialogue and break down racial barriers within South African sport and, by extension, in South Africa as a whole.
- Elections Canada donated 4,000 metal ballot boxes worth over \$100,000 for the Namibian elections in early November. Also, the UN selected a Canadian, Harry Neufeld, to be its senior electoral computer expert.

August
1989

- The fourth meeting of the CFM took place in Canberra. The Committee reaffirmed that financial sanctions applied by the private sector were among the most effective forms of pressure.

- They called on international lending institutions to exert the "maximum possible pressure" on South Africa in the rescheduling of its debt. The CFM ministers agreed to dispatch a delegation of senior officials to convey this sentiment to member banks of the committee negotiating the 1990 rescheduling arrangements.
- Ministers noted that South Africa was using trade financing as a balance of payments cushion. They therefore appealed to all financial institutions to impose tougher terms for trade financing, including the reducing of credit to ninety days. They also called on banks to ensure that loans (or profits from) to firms under South African control not be transferred to South Africa.
- The CFM also agreed to communicate with the UN on the need to strengthen the arms embargo.

October
1989

- Minister Clark wrote to all major Canadian commercial banks, requesting their cooperation in instituting all of the financial bans agreed to in Canberra. He also requested they convey to their international banking counterparts the decisions of the CFM.

October
1989

- A Canadian official participated in the CFM officials mission to principal European and American banks which urged their compliance with CFM measures.

October
1989

- The Commonwealth Heads of Government met in Kuala Lumpur, Malaysia. They issued the Kuala Lumpur Statement which agreed to a call for the wider international application of all financial measures agreed to in Canberra. It also endorsed the establishment of an independent agency to monitor South Africa's links with the international financial community. Finally, the Commonwealth heads of government determined that upon evidence of "clear and irreversible" change in South Africa, they would consult with international financial institutions to examine how resources could be mobilized to rebuild the South African economy.

CANADIAN ACTION ON SOUTH AFRICA

May 1990

TRADE RELATED	FINANCIAL / INVESTMENT	SPORTING CONTACTS	OTHER ACTIONS
<p>I — No Canadian government promotion of trade with South Africa.</p> <p>II — IMPORTS</p> <p>— Mandatory Bans on:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) all agricultural products b) uranium c) coal d) iron products e) steel products f) arms from South Africa <p>III — EXPORTS</p> <p>— Mandatory Bans on:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) all arms and munitions of war b) all high technology and other sensitive equipment such as computers c) telecommunications equipment d) aircraft and aircraft parts, including helicopters e) four-wheel drive vehicles <p>— Voluntary Ban on:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) petroleum and petroleum products <p>IV — OTHER</p> <ul style="list-style-type: none"> a) voluntary ban on sales of Krugerrands b) ban on all air links with South Africa c) discontinued Export Market Development grants for South African market d) discontinued insurance to Canadian exporters to South Africa (provided by the Export Development Corporation) e) voluntary ban on tourism promotion to South Africa f) termination of Canadian government contracts grants, contributions and sales to South African majority-owned companies g) termination of Petro Canada's sulphur exports to South Africa h) termination of Canadian Government procurement of South African goods and services (limited exception for CIDA and Canadian Embassies activities in Southern Africa.) 	<p>I — Abrogation of Double Taxation Agreement.</p> <p>II — Voluntary ban on new corporate investment in South Africa.</p> <p>III — Voluntary ban on new bank loans (both public and private sectors) to South Africa.</p> <p>IV — Capped trade credits to South Africa, and Canadian banks requested to make loan rescheduling terms as short as possible.</p> <p>V — Establishment of a Code of Conduct for Canadian companies in South Africa.</p>	<p>I — Canada's policy governs all sporting contacts between Canada and South Africa. This applies to sport contacts between Canadians and South Africans at professional and amateur levels and in individual and team sports whether they occur in Canada, in South Africa or in a third country.</p> <p>II — Denial of visas to individuals travelling on South African passports seeking to enter Canada to participate in a sport event or activity.</p> <p>III — Sport associations are required to suspend members who participate in sport events in South Africa.</p> <p>IV — Sport associations are required to decline invitations to, protest or withdraw from competitions in third countries involving South Africans.</p> <p>V — Sport associations are required to seek the suspension of members of their international federation who participate in sport events in South Africa.</p> <p>VI — Sport associations' compliance with Government policy on sporting contacts is tied to Government funding.</p>	<p>I — Provision of assistance to the victims of apartheid in South Africa (\$8.32 million in 1989/90). Major areas include: education and skills training for disadvantaged South Africans in their own country or Canada; legal and humanitarian aid to political detainees and their families; assistance for small scale community projects involving Canadian and local NGOs; labour education; and assistance to refugees in neighbouring countries through multilateral agencies.</p> <p>II — Creation in 1988 of a major program to promote dialogue and negotiations about a non-racial, democratic South Africa. The scope and funding of the Dialogue Fund has increased significantly since then: 1988/89 — \$640,000; 1989/90 — \$1 million; 1990/91 — \$1.8 million; 1991/92 — \$2.3 million.</p> <p>III — Since the creation in 1988 of a \$1 million Canadian Action Plan to Counteract South Africa Propaganda and Censorship, assistance has been provided to the alternative press and to anti-censorship activities in South Africa as well as to projects aimed at informing Canadians about the realities of apartheid.</p> <p>IV — Provision of security assistance to the Front Line States towards the protection of infrastructure projects (i.e. fuel, clothes, spare parts, communications equipment, food and balance of payments support). (Over \$4 million committed to date.)</p> <p>V — A tripling of funding for Canada's global Military Training Assistance Program between 1988 and 1990, a substantial proportion of which will go towards training of military personnel from the Front Line States.</p> <p>VI — Ending the issuance of visitor visas by our Embassy in Pretoria and requiring all South African visitors to Canada to apply in person for a visa outside South Africa.</p> <p>VII — Restrictions on contact between officials of the two governments.</p> <p>VIII — Cancellation of non-resident accreditation to Canada of South African diplomats (in particular, Science, Labour, Mining and Agriculture attachés).</p> <p>IX — Maintenance of an Anti-Apartheid Register for Canadians to publicly demonstrate their opposition to apartheid.</p>

Southern Africa: the Way Ahead the Kuala Lumpur Statement

South Africa

1. Heads of Government continued to view the system of apartheid in South Africa as a serious challenge to the values and principles of the Commonwealth and reaffirmed that its total eradication remained their shared responsibility and common goal.

2. Heads of Government reviewed the situation in South Africa against the possibility that significant changes in approach on the part of the South African regime, for which the Commonwealth had striven for so long, may yet prove to be within reach. In recent weeks, the regime had accepted a degree of peaceful political activity by the black majority and on the eve of this Meeting had released from prison eight political leaders.

3. However, they noted that the state of emergency remained in force; the ANC, the PAC and many other organisations remained banned; Nelson Mandela and other political prisoners remained incarcerated; many more continued to be detained without trial; and executions in political cases had not stopped. There had also been no action to indicate that the new South African Government was prepared to dismantle the pillars of apartheid, especially the Group Areas Act, the Population Registration Act, the Bantustan 'homelands' policy and the system of separate education.

4. Heads of Government agreed that such encouraging signs as there had been were very much the product of a combination of internal and external pressures. In this context they welcomed the role now being played by the Mass Democratic Movement in its sustained, disciplined and peaceful opposition to apartheid. They attached importance to acceptance of peaceful demonstrations and political manifestations as a test of the sincerity of the new Government and its professed desire for change.

5. In considering the way forward, Heads of Government reiterated their preference for a negotiated and peaceful settlement and in this context reaffirmed the continuing validity of the EPG's 'Possible Negotiating Concept'. Among other measures, that Concept calls for

On the part of the (South African) Government:

- (a) Removal of the military from the townships, providing for freedom of assembly and discussion and suspension of detention without trial.
- (b) The release of Nelson Mandela and other political prisoners and detainees.

- (c) The unbanning of the ANC and PAC and the permitting of normal political activity.

On the part of the ANC and others:

Entering negotiations and suspending violence.

They noted with satisfaction the strong preference for the path of negotiated and peaceful settlement also inherent in the 1989 Harare Declaration of the Ad Hoc Committee of the Organisation of African Unity on Southern Africa endorsed by the Non-Aligned Movement at its Belgrade Summit last month. It is agreed on all sides that the South African Government and the authentic representatives of the majority population should come to the table prepared to negotiate the future of the country and its people in good faith, in an atmosphere free of violence from either side.

6. Heads of Government had recognised in their Nassau Accord that the constitutional system was a matter for all the people of South Africa to decide. They continued to believe that the Commonwealth's role in this regard was essentially to facilitate the opening of negotiations between the South African authorities and authentic black leaders.

7. They agreed that the only justification for sanctions against South Africa was the pressure they created for fundamental political change. Their purpose was not punitive, but to abolish apartheid by bringing Pretoria to the negotiating table and keeping it there until that change was irreversibly secured. In this respect Heads of Government noted that leading personalities in the South African Government had themselves acknowledged the increasing pressures on the South African economy, and that those pressures would not be diminished until fundamental political change had taken place.

8. Heads of Government, other than Britain, also acknowledged that the impact of sanctions had begun to influence the policies of the South African regime. The effectiveness of sanctions in this regard had also been demonstrated by the Report on Sanctions commissioned by the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa and prepared by a group of independent experts which was before the Meeting. They considered that the Report had made a significant contribution towards public understanding of the issues, and that its recommendations would need to be considered in the light of developments in South Africa and the region.

9. In considering what further steps they might take to advance the prospects for negotiations, Heads of Government expressed the view that this was not the time to consider any relaxation of existing sanctions and pressures. That would have to await evidence of clear and irreversible change. In the meantime, they agreed that all existing sanctions and measures should be maintained, and they called upon the wider international community to do likewise.

10. They also agreed, with the exception of Britain, that such measures should be tightened, and decided in this context

- (a) to develop new forms of financial pressure on the Pretoria regime by seeking to intensify and extend financial sanctions, in particular by

- calling on all relevant banks and financial institutions to impose tougher conditions on day-to-day trade financing, specifically through reducing the maximum credit terms to 90 days; and
 - calling on relevant governments to make trade credits harder to get by taking South Africa "off cover" with official government agencies for official trade credit and insurance purposes,
- and agreed that their Chairman should communicate these decisions to the relevant financial institutions and to other governments; and
- (b) to support the initiative developed by the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa to strengthen the arms embargo, and continue to pursue it at the United Nations in the 421 Committee.

11. Heads of Government recognised the importance of South Africa's dealings with the international financial community and therefore, with the exception of Britain, endorsed the establishment of an independent agency to review and report on South Africa's international financial links on a regular basis, and to gather and publicise factual information on financial flows to, and policies towards, South Africa. They welcomed the offer of the Government of Australia to provide substantial initial funding.

12. Heads of Government noted that the longer apartheid remained in South Africa, the greater the challenge that would face a future government in rebuilding the South African economy. In particular they noted that the resumption of international lending to South Africa would not be automatic and that an international effort to assist in the mobilisation of resources would probably be necessary. They agreed to ask appropriate international financial institutions, and in particular the IMF, to examine now how resources might be mobilised upon evidence of clear and irreversible change.

13. Heads of Government welcomed increasing instances of dialogue among South Africans across the racial divide. They were encouraged by the proposals for negotiations, many elements of which reflected Commonwealth concepts, which had been advanced by leaders of the black majority. In this regard, they agreed to continue, individually and collectively, to take advantage of all opportunities to promote dialogue among South Africans.

14. They agreed that the Commonwealth should continue to provide support to the victims and opponents of apartheid within South Africa. Of importance were educational programmes, including in particular the Nassau Fellowships, legal and humanitarian assistance to detainees and their families, support for the trade union movement, and economic and social development programmes including low-cost housing projects.

15. They attached importance to the work of the newly established Commonwealth network of non-governmental organisations, "Skills for South Africa", to provide high-level training and work experience for victims of apartheid and so contribute both to the process of change in South Africa and the development of the skills required in a post-apartheid society. They undertook to provide support and resources to assist in the implementation and co-ordination of this work.

16. Heads of Government reaffirmed the continuing high priority of the Commonwealth effort to expose the truth about apartheid and to counter South African propaganda and censorship. They welcomed the Commonwealth strategy prepared by the Working Party set up as part of the Okanagan Programme of Action. They noted that a number of countries had already implemented and funded national action plans. They stressed the particular importance of the support being given to the embattled alternative press and other groups in South Africa resisting censorship.

Namibia

17. Heads of Government welcomed the implementing of Resolution 435, and looked forward to the holding of free and fair elections leading to the emergence of a genuinely independent Namibia. They reaffirmed their full support for the United Nations Secretary-General, and the UN's efforts to ensure the integrity of the Settlement Plan. Heads of Government looked forward to welcoming a free Namibia into the Commonwealth.

18. They noted that the Report of the Commonwealth Observer Group on Namibia had identified a number of areas of urgent need if an independent Government emerging from the Resolution 435 process was to be able to govern effectively. They accordingly called for the provision of a special and enlarged multilateral package of assistance in addition to bilateral aid. To this end they requested the Commonwealth Secretary-General to send a small team of experts to Namibia as soon as practicable after the elections to advise on possible Commonwealth assistance.

19. Heads of Government also noted that the Report drew attention to what the Group had viewed as moves by the South African Government to retain a continuing ability to destabilise an independent Namibia, and they were of the view that any steps taken by South Africa to this end would inevitably call into question its declarations of good faith in respect of these and other matters, and particularly its expressed desire now to seek peaceful co-existence with its neighbours.

20. Heads of Government called on all the parties to the Resolution 435 Settlement Plan and all political groups within Namibia to fully meet their respective responsibilities and obligations, including full co-operation with the UN authorities, to conclude the process of bringing into being a free, independent and stable Namibia.

21. Heads of Government expressed their concern that a post-independence Namibia be able fully to realise its economic potential and contribute to the development of the larger Southern Africa region. In this respect, they expressed the hope that the early re-integration of Walvis Bay into Namibia in accordance with Security Council Resolution 432 (1978) would be able to be achieved, noting that compliance with this by South Africa would be a convincing demonstration of its good faith and commitment to the long-term viability of its newly independent neighbour.

Other Developments in the Southern African Region

22. Heads of Government noted that notwithstanding international condemnation, South

Africa's campaign of destabilisation against its neighbours had resulted in untold misery and destruction and was graphically documented in The Destabilisation Report.

23. Despite some welcome improvement in the security situation in the south-west of the African continent, Heads of Government observed that the MNR's murderous activities continued on a major scale in Mozambique and elsewhere; and destabilisation remained a major factor in the region's security crisis. Heads of Government unreservedly condemned South Africa's support for the MNR and other acts of destabilisation. Heads of Government reiterated the view, however, that only the eradication of apartheid in South Africa would enable the region to develop in peace.

24. Special efforts were needed to strengthen and develop the economies of Southern Africa so as to relieve them of South African economic domination. Heads of Government considered that the Southern African Development Co-ordination Conference (SADCC), deserved particular support and encouragement. To that end, they mandated the Secretary-General to carry out an Action Plan in consultation with SADCC, the AFRICA Fund, the Preferential Trade Area and the interested states in the region and elsewhere, to promote trade and investment in the Front-Line and neighbouring states. In the provision of assistance to SADCC countries, efforts should also be made, where possible, to purchase capital goods and services from within the region thus stimulating regional production, employment, trade and transportation.

25. Heads of Government identified a continuing need for assistance to the Front-Line States. While there had been significant contributions in this area by a number of Commonwealth and other governments, much remained to be done to meet the security needs identified in the special report by General Olusegun Obasanjo, commissioned by the Vancouver Meeting.

26. Heads of Government welcomed the successful establishment of the Special Commonwealth Fund for Mozambique, which had augmented bilateral contributions from Commonwealth countries including those of the Front-Line States. Heads of Government recognised the importance of continuing contributions to the Fund in view of Mozambique's key geographical position and its role in Southern Africa.

Continuing Review

27. With the exception of Britain, Heads of Government commended the Commonwealth Committee of Foreign Ministers established by the Okanagan Statement for its reports, and agreed that it should continue with its work, under the chairmanship of the Canadian Secretary of State for External Affairs; that the Foreign Minister of Malaysia be added to its members; and that it report again when Heads of Government next meet. They expressed the wish that it reconvene in April, some six months after the new administration in Pretoria took office.

*Putra World Trade Centre, Kuala Lumpur
22 October 1989*

BACKGROUND



DOCUMENTATION DE BASE

TABLE DES MATIERES

1. DECLARATION A LA CHAMBRE DES COMMUNES DU TRES HONORABLE JOE CLARK, SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES, A LA SUITE DE SA VISITE EN AFRIQUE AUSTRALE; OTTAWA, LE 7 MARS 1990
2. L'ENGAGEMENT D'ABUJA (DECLARATION DU COMITE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DU COMMONWEALTH SUR L'AFRIQUE AUSTRALE; ABUJA, NIGERIA, LES 16-17 MAI 1990)
3. COMMUNIQUE: LE CANADA SE REJOUIT DE LA FIN PARTIELLE DE L'ETAT D'URGENCE EN AFRIQUE DU SUD (LE 7 JUIN 1990)
4. CHRONOLOGIE DES RECENTS EVENEMENTS EN AFRIQUE DU SUD
5. LE CANADA ET LE COMMONWEALTH FACE A L'APARTHEID
6. AIDE CANADIENNE EN AFRIQUE DU SUD
7. APPUI CANADIEN A LA PROMOTION DU DIALOGUE CONCERNANT UNE AFRIQUE DU SUD SANS DISCRIMINATION RACIALE
8. ACTION DU CANADA A L'EGARD DE L'AFRIQUE DU SUD: CHRONOLOGIE
9. MESURES PRISES PAR LE CANADA A L'EGARD DE L'AFRIQUE DU SUD: CHARTE
10. DECLARATION DE KUALA LUMPUR (REUNION DES CHEFS DE GOUVERNEMENT DES PAYS DU COMMONWEALTH, KUALA LUMPUR, OCTOBRE 1989)

43.252-309

STATEMENTS
AND
SPEECHES



DÉCLARATIONS
ET
DISCOURS

90/5

Déclaration à la Chambre des communes
du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
à la suite de sa visite en Afrique australe

Ottawa (Ontario)

le 7 mars 1990

Il y a de cela une semaine, j'ai eu le privilège, en tant que représentant du Canada de rencontrer M. Nelson Mandela en Zambie. Celui-ci, après avoir passé 27 ans en prison, effectuait son premier voyage à l'extérieur de l'Afrique du Sud. Je tiens à rapporter au Parlement les propos échangés à l'occasion de notre rencontre ainsi qu'à rendre compte de ma brève visite en Namibie, le Canada ayant joué un rôle crucial dans la lutte pour son indépendance.

C'est à Lusaka (Zambie) que se trouve le quartier général du Congrès national africain en exil. M. Mandela venait y rencontrer les membres de la direction nationale, dont certains pour la première fois. Il souhaitait également rencontrer les représentants des pays et des organisations qui ont joué un rôle de premier plan dans la lutte contre l'apartheid. Le Premier ministre dont je suis le représentant, comptait parmi les premiers invités à Lusaka. C'est là un signe du respect qu'inspire le Canada aux chefs de file de la lutte contre l'apartheid et un hommage à la détermination des membres du Parlement et des Canadiens en général. D'où l'obligation pour les Canadiens de continuer à jouer un rôle de leader dans la nouvelle conjoncture. Même si l'avenir s'annonce meilleur, la tâche sera plus ardue qu'elle ne l'a jamais été.

La Chambre est au fait des changements survenus en Afrique du Sud ces derniers mois:

- la déclaration historique de Harare du Congrès national africain, par lequel il acceptait le principe de la négociation d'un changement non-violent en Afrique du Sud;
- l'élection de F. W. de Klerk à la présidence de l'Afrique du Sud, un homme qui semble résolu à apporter des changements véritables dans son pays;
- la levée de l'interdiction qui frappait le Congrès national africain;
- la libération triomphale de Nelson Mandela le 11 février.

Tout est maintenant en place pour amener l'Afrique du Sud à instaurer un régime véritablement démocratique et non ségrégationniste. Mais, il reste encore beaucoup à faire. L'état d'urgence est encore en vigueur. Les prisonniers politiques n'ont pas été libérés. Les piliers de l'apartheid demeurent. Comme Kenneth Kaunda l'a dit à Lusaka, M. Mandela est maintenant libre, mais libre de vivre dans un régime fondé sur l'apartheid.

Mon avis, il est important que les Canadiens comprennent l'esprit dans lequel Nelson Mandela envisage les événements survenus en Afrique du Sud. Il a mentionné sa rencontre avec le Président de Klerk et les ministres de la Justice et des Affaires constitutionnelles et a déclaré que ce sont de véritables réformistes qui veulent établir un nouveau contrat social. Cependant, ils ne sont que trois hommes, face à un parti qui est responsable de l'instauration et du maintien de l'apartheid, un régime fondé sur la répression. Il faut les appuyer, mais ni lui ni le monde entier ne doivent oublier l'histoire du Parti National ou les forces réactionnaires latentes.

M. Mandela croit qu'il faut continuer à faire des pressions sur l'Afrique du Sud jusqu'à ce que de véritables changements surviennent. Les bonnes intentions ne sont pas suffisantes pour justifier la levée des sanctions imposées.

M. Mandela a été très clair à ce sujet : le maintien des sanctions à l'endroit de l'Afrique du Sud serait la meilleure forme d'aide que pourrait apporter au Congrès national africain le monde extérieur. En effet, il a parlé de renforcer les sanctions, et je lui ai demandé d'indiquer où et comment ce renforcement pourrait se produire.

L'année dernière à Kuala Lumpur, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth se sont entendus pour continuer à exercer des pressions sur l'Afrique du Sud jusqu'à ce qu'il y ait << preuve d'un changement clair et irréversible | | >>. Le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth, que je préside, se réunira en mai au Nigeria pour déterminer si un changement s'est effectivement produit. Le Congrès national africain a accepté de nous aider à cet égard.

Le siège du Congrès national africain a consenti à revenir en Afrique du Sud où, fort de tous ses éléments, il dirigera les efforts visant à établir une démocratie non fondée sur la discrimination raciale.

Il faudra que des milliers de membres et de sympathisants du Congrès national africain réintègrent l'Afrique du Sud. Il faudra également y créer des bureaux et mettre sur pied une nouvelle infrastructure. Cependant même qu'il mènera des négociations, il faudra enfin que le Congrès national africain s'attache à fournir aux leaders noirs d'Afrique du Sud les instruments qui leur permettront d'assumer les responsabilités de la gestion économique et de la direction politique de leur pays.

Le Congrès national africain m'a demandé l'aide directe du Canada pour l'aider à supporter les coûts de sa réintégration dans la vie politique de l'Afrique du Sud. Je lui ai fait valoir la politique ferme des gouvernements successifs du Canada de ne pas appuyer les partis politiques d'autres pays. Naturellement, nous continuerons à soutenir les programmes humanitaires, éducationnels et autres qui répondent aux besoins du Congrès national africain. Une délégation du Congrès se rendra à Ottawa d'ici un mois pour discuter de secteurs de coopération précis.

J'ai aussi fait remarquer au Congrès national africain que des milliers de Canadiens seraient prêts, à titre individuel, à appuyer son retour en Afrique du Sud. Ce sont là des bailleurs de fond éventuels. J'ai d'ailleurs engagé des discussions avec des représentants des trois partis fédéraux en vue d'identifier les particuliers et d'établir les stratégies qui aideraient le Congrès national africain à obtenir un appui considérable auprès du secteur privé canadien.

Le grand défi auquel fait face l'ANC est de niveler les disparités avant d'aborder les négociations avec le gouvernement. Celui-ci sera en mesure de faire appel à toutes les ressources, les compétences et les capacités que l'apartheid a mises à sa disposition. L'ANC est démunie et désavantagée sur ce plan. Pour que des négociations réussissent, il faudra davantage d'égalité en matière de ressources et de compétences. C'est là où le Canada peut intervenir.

Finalement, la réussite ultérieure d'une Afrique non raciale dépendra de la capacité des blancs comme des noirs d'exercer le pouvoir, tant politique qu'économique. L'exploitation économique est au coeur même de l'apartheid et, généralement parlant, les Sud-africains noirs ont été privés de toute possibilité d'apprendre à gérer des industries et des entreprises. C'est pourquoi j'ai indiqué à M. Mandela que nous chercherions à mettre en place des programmes additionnels afin de donner à de futurs dirigeants d'entreprise de race noire une expérience pratique de ce qu'est la gestion d'une grande société, tant dans le secteur privé que public.

Durant leur conversation téléphonique du 13 février, le Premier ministre a invité M. Mandela à visiter le Canada, lui proposant de profiter de l'occasion pour prendre la parole devant notre parlement démocratique. M. Mandela anticipe le plaisir de venir ici pour dire aux Canadiens combien il apprécie leur soutien.

L'impression que j'ai retirée de deux jours d'entretiens est celle d'une personne forte, sereine, sage et généreuse. C'est un homme de principe, mais qui ne manque pas de pragmatisme ni de souplesse. Sortir de prison après tant d'années, et savoir encore comprendre quelles peuvent être les préoccupations de ses geôliers est une chose extraordinaire. M. Mandela conteste la notion selon laquelle seules des forces impersonnelles agissent sur l'histoire. Le cours de l'histoire de l'Afrique du Sud sera déterminé en grande partie par cet homme - et par celui qui lui fait face à Prétoria.

Le Canada maintiendra des sanctions jusqu'à ce qu'il y ait des preuves tangibles d'un changement irréversible dans le système de l'apartheid. Mais nous avons également l'intention d'encourager le Président de Klerk dans la voie courageuse et modérée qu'il a choisie. Le ministre des Affaires étrangères, M. Pik Botha, m'a adressé une lettre dans laquelle il suggère que l'expérience du Canada pourrait être particulièrement utile pour mettre au point des solutions négociées en Afrique du Sud. Je lui ai répondu en proposant que M. Edward Lee, qui dirige notre direction générale des affaires juridiques et qui est ancien ambassadeur du Canada en Afrique du Sud, se rende dans la région pour évaluer les domaines dans lesquels la compétence du Canada pourrait être mise à contribution. J'ai fait clairement savoir à M. Botha que toutes les compétences que nous pourrions offrir doivent être mises à la disposition de toutes les parties à ces négociations. M. Lee se rendra en Afrique du Sud au début d'avril pour consulter des membres du gouvernement, de l'ANC et d'autres intervenants.

La nature du défi sud-africain a évolué.

Les adversaires de l'apartheid à l'extérieur de l'Afrique du Sud doivent encourager le processus du changement avec la même sensibilité et la même générosité que celles dont fait preuve l'âme dirigeante de ce processus, Nelson Mandela. Les organisations non gouvernementales canadiennes ont fait grand honneur au Canada dans leur lutte contre l'apartheid. Je rencontrerai leurs représentants dans les deux prochaines semaines pour discuter avec eux des façons dont les Canadiens peuvent, ensemble, soutenir cette évolution nouvelle de la situation qui devrait enfin déboucher sur le démantèlement de ce régime.

Après mes entretiens à Lusaka, je me suis brièvement rendu en Namibie qui, le 21 mars, célébrera une indépendance remportée de haute lutte. Le Canada sera représenté par ma collègue, la ministre des Relations extérieures et du Développement international (et par une petite délégation formée de parlementaires de tous les partis). Pendant des années, l'indépendance de la Namibie a été une cause; aujourd'hui, elle est un exemple remarquable de transition réussie vers une démocratie non raciale, d'élections démocratiques et d'élaboration d'une constitution qui n'a pas d'égale en Afrique. Le succès namibien illustre ce qu'il est possible d'accomplir quand la raison l'emporte sur l'émotivité et quand le compromis remplace le préjugé.

Durant mes entretiens avec eux, j'ai transmis les félicitations du Canada au Président élu Sam Nujoma et à ses ministres délégués, et je les ai assurés de notre intention de continuer de contribuer au développement d'une Namibie stable et prospère.

Monsieur le Président, lorsque j'ai été invité à la tribune pour accueillir Nelson Mandela en Zambie, le Président Kaunda a indiqué que le Canada, malgré la distance, avait mérité le titre d'"Etat de première ligne" dans la lutte pour mettre fin à l'apartheid. Comme nous sommes une démocratie occidentale, une société très diverse et une économie prospère, nous serons peut-être appelés à jouer un rôle encore plus grand dans cette nouvelle phase délicate de la campagne en vue d'instaurer une démocratie non raciale en Afrique du Sud.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
SUR LE COMMONWEALTH

L'ENGAGEMENT D'ABUJA

Le Comité, par suite de ses délibérations, souscrit à l'engagement suivant concernant la situation en Afrique australe. Il convient que ce consensus doit s'appeler l'ENGAGEMENT D'ABUJA.

1. Le premier objectif de l'action du Commonwealth concernant l'Afrique du Sud reste celui que les chefs de gouvernement du Commonwealth ont unanimement accepté à New Delhi en 1983 : "seules l'éradication de l'apartheid et l'instauration du gouvernement par la majorité sur la base de l'exercice libre et équitable du suffrage universel pour tous les citoyens adultes dans une Afrique du Sud unie et non fragmentée permettent d'aboutir à un règlement juste et durable de la situation explosive qui règne en Afrique australe."
2. Cet objectif doit continuer à guider l'action du Commonwealth et de la communauté internationale concernant l'Afrique du Sud, y compris les sanctions et l'encouragement du dialogue entre toutes les parties.
3. Les sanctions portent leurs fruits. Elles ont nettement contribué à persuader le Gouvernement sud-africain que le changement est devenu nécessaire, ce qui a enclenché un processus de dialogue avec la majorité en Afrique du Sud.
4. Il faut maintenir l'élan récemment imprimé pour que soient abolis tous les obstacles à l'amorce de négociations devant aboutir à une Afrique du Sud démocratique et non raciale.
5. Le rôle des sanctions pour encourager les négociations reste valable et indispensable. Relâcher les sanctions dès maintenant serait fort préjudiciable à l'objectif de négociations fructueuses. Il faut continuer d'imposer des sanctions jusqu'à preuve manifeste d'un changement irréversible.
6. L'action internationale appropriée concernant l'Afrique du Sud doit continuer de reposer sur les opinions de la majorité et d'y être sensible. La meilleure façon de la rendre efficace consiste à la fonder sur les principes de la consultation et du consensus.
7. La normalisation de la situation en Afrique du Sud demande la suppression de tous les obstacles aux négociations, le démantèlement de l'apartheid et un processus de démocratisation qui couvre tout éventail politique, social et économique pour que la démocratie soit réelle et durable.
8. Au niveau politique, la démocratisation doit s'appuyer sur le principe du suffrage universel pour tous les citoyens adultes

et permettre ainsi la création d'une Afrique du Sud non raciale, démocratique et non fragmentée.

9. La communauté internationale doit concentrer ses activités actuelles sur l'encouragement du dialogue et l'aide à la majorité opprimée de l'Afrique du Sud en renforçant ses ressources en matière de négociations.

10. Il faut également de toute urgence regarder au-delà du processus de négociation et aider à préparer une Afrique du Sud de l'après-apartheid qui sera à la fois démocratique et prospère.

11. À cette fin, la communauté internationale doit s'efforcer davantage d'encourager le perfectionnement des ressources humaines dans toutes les disciplines liées à la bonne gestion d'une Afrique du Sud démocratique, moderne et prospère.

12. Le Commonwealth réaffirme son engagement à l'égard de la lutte contre l'apartheid jusqu'à ce que ses derniers vestiges aient disparu et que la voie soit ouverte au retour de l'Afrique du Sud - enfin démocratique, juste et libre - dans la famille du Commonwealth.

Le Comité des ministres des Affaires étrangères du
Commonwealth sur l'Afrique australe
Abuja, Nigéria
17 mai 1990



Nº 130

Le 7 juin 1990

LE CANADA SE RÉJOUIT DE LA FIN PARTIELLE DE L'ÉTAT D'URGENCE EN AFRIQUE DU SUD

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a aujourd'hui applaudi à la décision du président de Klerk de mettre fin, dans trois des quatre provinces d'Afrique du Sud, à l'état d'urgence imposé depuis quatre ans, mais a dit regretter qu'il resterait en vigueur au Natal.

"Il s'agit d'une mesure importante et constructive ainsi que d'un signal apprécié de l'engagement du gouvernement sud-africain à ouvrir le dialogue et les négociations," a déclaré M. Clark.

Depuis quatre ans, le gouvernement canadien condamne l'état d'urgence en Afrique du Sud ainsi que la répression politique, les détentions et la censure des médias qui en découlent. En mettant un terme à l'état d'urgence dans la majeure partie du pays, le gouvernement sud-africain a levé l'un des plus gros obstacles à des négociations significatives en vue de l'établissement d'une démocratie non raciale.

En se réjouissant de cette dernière action du gouvernement sud-africain, M. Clark a aussi souligné que d'autres obstacles aux négociations sont actuellement examinés au sein d'un Groupe de travail ANC-gouvernement sud-africain mis sur pied à la suite des entretiens entre le président de Klerk et Nelson Mandela au début de mai. Les questions étudiées comprennent le retour des exilés politiques, la libération des prisonniers politiques et la révision de la législation sur la sécurité. M. Clark a noté que certains prisonniers politiques ont déjà été relâchés.

"Nous attendons avec impatience les résultats du Groupe de travail et espérons que tous les obstacles qui entravent encore les négociations officielles seront bientôt éliminés," a ajouté M. Clark.

.../2

Le prolongement de l'état d'urgence au Natal met en évidence la grave menace que la violence dans cette province fait peser sur les efforts pour parvenir à un règlement pacifique en Afrique du Sud. M. Clark a exhorté toutes les parties, y compris le gouvernement sud-africain, à collaborer en vue d'instaurer la paix dans cette province ravagée par les conflits.

"Le Canada est disposé à favoriser, par tous les moyens, le processus des négociations en Afrique du Sud. Nous comptons bien discuter de cette question avec Nelson Mandela pendant sa prochaine visite au Canada, du 17 au 19 juin."

Pour de plus amples renseignements, les représentants de médias peuvent contacter:

Service de relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

CHRONOLOGIE DES RÉCENTS ÉVÉNEMENTS EN AFRIQUE DU SUD

Le 21 août 1989 - L'Organisation de l'unité africaine approuve la déclaration de Harare, rédigée par l'African National Congress (ANC) et qui demande un règlement négocié en Afrique du Sud.

Le 6 septembre 1989 - Réélection du Parti national en Afrique du Sud, sur un programme de réformes et de négociations.

Le 21 octobre 1989 - Les chefs de gouvernement du Commonwealth, réunis à Kuala Lumpur, approuvent une déclaration faisant état avec satisfaction de l'amélioration de la situation en Afrique du Sud, mais notent que les sanctions doivent être maintenues jusqu'à ce qu'il y ait "des signes de changement clair et irréversible" en Afrique du Sud.

Le 14 décembre 1989 - Les Nations Unies adoptent à l'unanimité la résolution consensuelle sur l'apartheid et ses conséquences néfastes en Afrique du Sud, résolution demandant qu'il soit mis fin à l'apartheid par la négociation.

Le 2 février 1990 - Le président de Klerk annonce de vastes réformes, dont la levée de l'interdiction frappant l'ANC et d'autres organisations politiques, la levée partielle de la censure sur la presse, et la libération d'un certain nombre de prisonniers politiques.

Le 11 février 1990 - Nelson Mandela est libéré après 27 années d'emprisonnement.

Le 27 février 1990 - Nelson Mandela se rend à Lusaka, en Zambie, pour rencontrer les dirigeants de l'ANC en exil. Il est officiellement élu vice-président de l'ANC. Il rencontre également M. Joe Clark et d'autres dirigeants du Commonwealth.

Le 2 avril 1990 - Le président de Klerk et Nelson Mandela se rencontrent pour discuter de la violence entre communautés de la province du Natal, qui a coûté la vie à plus de 3000 personnes au cours des trois dernières années.

Le 4 mai 1990 - Après trois jours de pourparlers historiques, le gouvernement sud-africain et l'ANC signent le document de Groote Schuur, qui établit un groupe de travail chargé d'étudier la question des prisonniers politiques et des exilés, et par lequel les deux parties s'engagent à entreprendre un "processus pacifique de négociations".

Le 16 mai 1990 - Nelson Mandela s'entretient avec le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, que préside le ministre canadien, M. Joe Clark. Les membres du Comité rendent public l'Engagement d'Abuja, qui confirme leur volonté d'obtenir l'abolition pacifique de l'apartheid.

Le 8 juin 1990 - Sauf dans la province du Natal, le président de Klerk lève l'état d'urgence imposé depuis quatre ans.

LE CANADA ET LE COMMONWEALTH FACE À L'APARTHEID

Au cours des cinq dernières années, le Canada n'a épargné aucun effort pour raffermir la position du Commonwealth et de l'Occident contre l'apartheid. Peu de pays occidentaux sont allés aussi loin dans l'imposition de sanctions. En outre, peu de pays ont offert autant d'aide aux victimes et aux adversaires de l'apartheid. La liste des sanctions facultatives et obligatoires imposées en compte plus de 30 et touche à tous les aspects de nos relations avec l'Afrique du Sud. Ces sanctions ont été à l'origine d'un grand nombre, sinon de la plupart, des sanctions prises par le Commonwealth et les Nations Unies. Mises à part celles des pays nordiques, les sanctions du Commonwealth représentent l'ensemble de mesures le plus complet et le plus efficace jamais pris par un pays, une institution ou une région géographique.

Lors de la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth tenue à Nassau en 1985, le Commonwealth a lancé, à l'instigation du Canada, un programme visant à contrer l'apartheid. Les chefs de gouvernement, sauf celui de la Grande-Bretagne, ont exprimé l'opinion que les sanctions économiques et autres sont un moyen efficace d'exercer des pressions sur l'Afrique du Sud afin que ce pays apporte les changements qui s'imposent et elles demeurent une composante essentielle de la lutte de la communauté internationale contre l'apartheid. Comme le décrivent les paragraphes suivants, au cours des cinq années qui ont suivi l'imposition des sanctions de 1985, le Commonwealth en a institué beaucoup d'autres.

NASSAU, OCTOBRE 1985

Le Commonwealth a pris, pour la première fois, des mesures concertées lors de la réunion des chefs de gouvernement à Nassau, pendant que régnait en Afrique du Sud un climat de violence politique. L'Accord sur l'Afrique australe, qui a été adopté à la réunion de Nassau, a été l'instrument par lequel le Commonwealth a imposé ses premières sanctions; ces dernières comprenaient un resserrement de l'embargo sur les armements, le retrait de l'aide gouvernementale aux activités commerciales, une interdiction volontaire de la vente de rands ainsi que de l'octroi de nouveaux prêts au gouvernement de l'Afrique du Sud et à ses organismes. L'Accord de Nassau a aussi prévu la formation du Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth.

Mesures prises par le Canada :

Outre l'application de ces sanctions, le Canada a aussi lancé un programme important d'aide bilatérale aux victimes et aux adversaires de l'apartheid. Par ailleurs, en juillet 1985, le Canada a imposé de nouvelles sanctions dont une interdiction concernant les liens aériens et des restrictions sur les contacts officiels avec les représentants du gouvernement sud-africain.

LONDRES, AOÛT 1986

La réunion de Nassau a été suivie d'une réunion de moindre envergure à Londres. À cette occasion, sauf en ce qui concerne la Grande-Bretagne, tous les gouvernements présents (Canada, Australie, Bahamas, Inde, Zambie et Zimbabwe) ont convenu de prendre encore d'autres mesures. Ces dernières comprenaient le bannissement de nouveaux investissements en Afrique du Sud, de la promotion du tourisme en Afrique du Sud, ainsi que de l'importation de produits agricoles, d'uranium, de charbon, de fer et d'acier de l'Afrique du Sud.

Mesures prises par le Canada

Le Canada est même allé plus loin et a annoncé que le gouvernement ne signerait plus de contrats avec des sociétés appartenant en majorité à des intérêts sud-africains, que l'interdiction volontaire d'octroyer de nouveaux prêts à l'Afrique du Sud s'appliquerait au secteur privé autant qu'au secteur public, et enfin, que les services consulaires seraient interrompus en Afrique du Sud.

VANCOUVER, OCTOBRE 1987

L'année qui s'est écoulée entre la réunion de Londres et le Sommet de Vancouver a été marquée par une recrudescence de la répression en Afrique du Sud à la suite de la déclaration de l'état d'urgence. La réaction internationale a été ferme : les États-Unis ont ratifié une loi anti-apartheid en octobre 1986, la CEE a annoncé l'imposition de sanctions en septembre 1986, et les pays nordiques ont décrété un boycottage presque total en décembre.

La réunion des chefs de gouvernement à Vancouver s'est terminée par la Déclaration de l'Okanagan et la création du programme d'action concernant l'Afrique australe. Dans cette déclaration, le Commonwealth réaffirme que l'apartheid doit être démantelé pour éviter une tragédie plus grande encore. Les chefs de gouvernement n'ont pas imposé de nouvelles sanctions, mais ils ont décrété "qu'une application plus large, plus stricte et plus rigoureuse" des sanctions doit demeurer une partie essentielle de la réponse de la communauté internationale à l'apartheid. Les chefs de gouvernement ont également créé un Comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe composé des ministres du Canada, de l'Australie, du Guyana, de l'Inde, du Nigéria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe; ce comité est présidé par M. Clark.

Mesures prises par le Canada

La Déclaration de l'Okanagan de même que la création du Comité des ministres sont le résultat d'initiatives prises par le Canada.

KUALA LUMPUR, OCTOBRE 1989

Le Sommet du Commonwealth a eu lieu à Kuala Lumpur à une période où des changements se produisaient en Afrique du Sud. Le président de Klerk avait mené sa campagne pour les élections de septembre 1989 sur un thème de réforme et avait par la suite interprété sa victoire (avec une majorité réduite) comme un mandat en faveur d'une réforme "ordonnée". Il a déclaré que "la porte s'ouvrait sur une nouvelle Afrique du Sud".

Juste avant la réunion de Kuala Lumpur, le président de Klerk a libéré huit prisonniers politiques importants, dont Walter Sisulu, a fait preuve d'une tolérance nouvelle, bien accueillie, devant les protestations politiques pacifiques, et a parlé d'une manière plus précise de la nécessité d'apporter des changements fondamentaux.

Dans ce climat d'espoir, le Commonwealth a convenu de donner au président de Klerk une "marge de manoeuvre" d'environ six mois pour lui permettre de concrétiser l'objectif qu'il avait exprimé de démanteler le système d'apartheid.

Dans sa déclaration de Kuala Lumpur, le Commonwealth a convenu qu'il y avait eu des changements en Afrique du Sud, mais que ce n'était pas suffisant. Il (à l'exception du Royaume-Uni) a déclaré que les sanctions devaient être maintenues et les pressions accrues; pour ce faire, il a prié les banques et les institutions financières de réduire le crédit à l'exportation à une période de 90 jours, demandé aux gouvernements de ne pas assurer les risques en Afrique du Sud en matière de crédit commercial officiel et d'assurance, et encouragé l'ONU à renforcer l'embargo sur les armes. Les chefs de gouvernement ont aussi appuyé l'établissement d'une agence indépendante ayant pour objet d'étudier les liens qui relient l'Afrique du Sud au milieu financier international et d'en faire rapport.

Mesures prises par le Canada

Le Canada a imposé, avant septembre 1989, les sanctions sur lesquelles on s'était entendu à Kuala Lumpur. En outre, il a prolongé l'interdiction d'exporter des produits de haute technologie et a resserré sa politique sur les contacts sportifs et sur les contrats avec les sociétés appartenant en majorité à des intérêts sud-africains. Le Canada s'est aussi engagé à fournir des fonds à l'agence indépendante.

AIDE CANADIENNE EN AFRIQUE DU SUD

Le Canada se préoccupe de la condition des populations défavorisées de l'Afrique du Sud pour des raisons humanitaires et parce qu'il s'intéresse au développement. Depuis plusieurs années le Canada assure la mise en oeuvre d'un programme d'aide au développement qui vise à offrir aux Sud-Africains de race noire des possibilités de s'instruire et d'acquérir une formation auxquelles ils n'auraient peut-être pas accès autrement.

L'aide canadienne est fournie par voie bilatérale ainsi qu'il par le biais de programmes spéciaux mis en oeuvre avec la collaboration d'organisations et d'institutions non gouvernementales. En 1988-1989, plus de 8,96 millions de dollars ont été affectés à ces programmes, au titre de l'aide publique au développement et par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les décaissements totaux devraient atteindre environ 7,56 millions de dollars en 1989-1990. Le gouvernement sud-africain ne reçoit aucune part des fonds versés par l'intermédiaire de l'ACDI.

Programme canadien d'éducation en Afrique du Sud (PCEAS)

Le Canada a mis sur pied un programme d'aide à l'éducation en Afrique du Sud en 1985. A la suite d'une évaluation effectuée au début de 1989, une deuxième phase, comportant un budget de 14,7 millions de dollars, a été approuvée pour ce programme. Le PCEAS comporte quatre grands volets: 1) les bourses d'études en Afrique du Sud; 2) le Fonds canadien d'éducation; 3) la formation syndicale; et 4) un programme d'études permettant à des étudiants sud-africains de faire des études au Canada.

i) Programme de bourses d'études en Afrique du Sud

L'ACDI apporte actuellement un appui financier à deux programmes distincts de bourses d'études à l'intention d'étudiants de race noire en Afrique du Sud. Dans le cadre du premier programme, l'ambassade du Canada à Pretoria accorde, par l'entremise de l'Educational Opportunities, un total de 1,3 million de dollars pour contribuer au financement des programmes d'études universitaires de premier cycle et de soutien à la transition vers le niveau universitaire (programmes visant à permettre à des étudiants défavorisés de satisfaire aux normes d'entrée à l'université). Le second programme, connu sous le nom de Programme d'éducation pour l'Afrique du Sud, est doté d'un budget de 1,5 million de dollars pour l'octroi de bourses d'études et est administré par l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC).

ii) Le Fonds canadien d'éducation

Le Fonds canadien d'éducation est un fonds spécial qui est administré par l'ambassade du Canada à Prétoria. Il sert à financer diverses initiatives à petite échelle dans le domaine de l'enseignement aux adultes, de la scolarisation par des méthodes non conventionnelles, du perfectionnement pédagogique des enseignants, de la transition, des services de soutien aux étudiants et de la formation au leadership.

iii) Formation syndicale

Des fonds sont en ce moment accordés au Congrès du travail du Canada (CTC), à la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants et la Confédération des syndicats nationaux, afin de fournir un soutien à des programmes de formation à l'intention de syndicats sud-africains tels que le Congress of South African Trade Unions et le National Council of Trade Unions.

iv) Programme de bourses d'études au Canada

Dans le cadre de cette initiative, un groupement de particuliers représentant des organisations non gouvernementales (ONG), des universités, des collèges communautaires et le secteur privé a établi le Fonds d'éducation pour l'Afrique du Sud (FEAS). Présidé par l'archevêque E. Scott, le FEAS fournit une aide financière à des Sud-Africains de race noire pour leur permettre d'acquérir au Canada une formation de courte ou de longue durée. Un montant total de 6,8 millions de dollars est accordé actuellement au FEAS (éducation) par l'ACDI.

Fonds canadien d'initiatives locales

En plus de ces quatre principales composantes, l'ambassade du Canada à Prétoria aide également à financer des projets locaux par l'entremise du Fonds Canadien d'initiatives locales. L'accent y est mis sur des projets de développement communautaire et d'autoassistance conçus et exécutés par des collectivités et des organisations sud-africaines.

Programmes spéciaux

Le Canada accorde également un soutien aux groupes désavantagés en Afrique du Sud par l'entremise de la Direction générale des programmes spéciaux (DGPS) de l'ACDI. En 1986, un fonds spécial a été créé pour aider les ONG à offrir une aide juridique et une assistance humanitaire aux Sud-Africains, de race noire. La Direction des ONG et la Direction de la coopération institutionnelle et des services au développement (CISD) de la DGPS, appuient également des projets dans les domaines de l'éducation, du développement communautaire, de l'agriculture sur une petite échelle, de l'eau et des soins de santé.

Aide multilatérale

La Direction générale des programmes multilatéraux appuie financièrement trois programmes: le programme de bourses de perfectionnement de Nassau du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, le Programme de subventions de la Francophonie, intitulé Bourses de l'Agence de coopération culturelle et technique en faveur des victimes de l'apartheid et le Programme de formation afin de favoriser l'éducation des Noirs sud-africains vivant à l'extérieur de leurs pays, qui est administré par le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour les Sud-Africains.

Plus récemment, l'ACDI a versé 200 000 \$ en aide humanitaire destinée aux victimes du conflit qui sévit dans la province du Natal. Cette contribution a été acheminée par l'entremise du Conseil oecuménique des Eglises et du Comité international de la Croix-Rouge.

Direction générale de la coopération avec le monde des affaires

La Direction de la coopération industrielle de la Direction générale de la coopération avec le monde des affaires fournit des fonds à l'Association des exportateurs canadiens en vue de l'administration d'un projet d'"Aide canadienne aux entrepreneurs noirs d'Afrique du Sud". Doté d'un budget de 1,1 million de dollars, ce projet met des consultants sud-africains à la disposition d'entrepreneurs noirs désireux d'améliorer divers aspects de leurs activités commerciales.

Décaissements de l'ACDI - Projets en Afrique du Sud

	1988-1989 (Décaissements réels)	1989-1990 (Décaissements réels)
Programme canadien d'éducation en Afrique du Sud (PCEAS) :		
Bourses d'études en Afrique du Sud	245 720 \$	270 000 \$
Fonds canadien d'éducation	1 658 266 \$	1 672 499 \$
Formation syndicale	404 990 \$	356 500 \$
Fonds canadien d'éducation pour l'Afrique du Sud (FCEAS)	425 539 \$	619 642 \$
Administration	133 778 \$	56 213 \$
Total (PCEAS)	2 868 293 \$	2 974 854 \$
Fonds canadien d'initiatives locales	550 929 \$	403 847 \$
<u>Direction général des programmes spéciaux</u>		
Direction des ONG :		
Aide juridique et assistance humanitaire	2 265 400 \$	2 251 600 \$
Programme souple	518 502 \$	268 675 \$
Total partiel, ONG	2 783 902 \$	2 520 275 \$
Direction de la CISD:		
Aide juridique et assistance humanitaire	700 000 \$	500 000 \$
Programme souple	631 883 \$	606 040 \$
Total partiel, CISD	1 331 883 \$	1 106 040 \$
Total, programme spéciaux	4 115 785 \$	3 626 315 \$
<u>Direction générale des programmes multilatéraux</u>		
Bourses de perfectionnement de Nassau du FCCCT	500 000 \$	450 000 \$
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour les Sud-Africains	233 333 \$	200 000 \$
Total, aide multilatérale	733 333 \$	650 000 \$
<u>Direction générale de la coopération avec le monde des affaires</u>		
Aide canadienne aux entrepreneurs noirs d'Afrique du sud	396 000 \$	398 310 \$
Total pour l'ACDI	8 664 340 \$	8 053 326 \$

APPUI CANADIEN A LA PROMOTION DU DIALOGUE
CONCERNANT UNE AFRIQUE DU SUD SANS DISCRIMINATION RACIALE

L'objectif clé de la politique canadienne à l'égard de l'Afrique du Sud est d'encourager des négociations qui conduiront à une démocratie sans distinction de races. Les efforts canadiens sont de deux ordres. Des sanctions économiques et autres ont pour but d'exercer des pressions sur le gouvernement sud-africain pour qu'il agisse afin d'amener un changement irréversible. En même temps, le Canada a un certain nombre de programmes conçus pour aider les victimes de l'apartheid, promouvoir le dialogue sur un avenir dénué de toute discrimination raciale et contrer la propagande et la censure sud-africaines.

Le Canada essaie, au moyen de projets déterminés, de promouvoir un dialogue concernant un avenir sans discrimination raciale, parmi les Sud-Africains de tous les milieux. Dans leur déclaration de l'Okanagan d'octobre 1987, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth ont affirmé: "Nous croyons devoir profiter de toutes les occasions qui se présentent pour encourager un véritable dialogue interne." Après la réunion tenue en août 1988 par le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, le Canada a lancé un fonds de 1,6 millions \$ afin d'encourager un tel dialogue entre Sud-Africains. Les projets sont conçus par des Sud-Africains, pour des Sud-Africains. Il s'agit notamment d'aider la presse parallèle, de financer des événements qui rapprochent des Sud-Africains de races différentes, d'appuyer les organisations professionnelles qui essaient de démanteler les barrières de l'apartheid; cela comprend aussi la promotion de l'idée d'un avenir sans distinction de races, au moyen des arts et de la culture populaire, et une aide pour les discussions entre l'ANC et les Sud-Africains qui sont blancs en majorité.

Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth réunis à Vancouver ont aussi fait état de la nécessité d'exposer la vérité concernant l'apartheid et ont déclaré que le Commonwealth devrait accorder une grande priorité aux mesures visant à contrer la propagande et la censure sud-africaines. Le Canada a établi une stratégie à ce sujet et l'a présentée à la réunion des chefs de gouvernements des pays du Commonwealth qui s'est déroulée à Toronto en août 1988. C'est à ce moment-là que le Canada a annoncé l'établissement du Plan d'action Canadien visant à contrer la propagande et la censure sud-africaines. Certaines des activités prévues par ce plan sont menées dans le cadre du Fonds du dialogue, car la censure demeure un sérieux obstacle au dialogue, et une presse libre joue un rôle clé dans la promotion du dialogue.

Jun 1990

External Affairs and International Trade Canada



Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

Canada

ACTION DU CANADA À L'ÉGARD DE L'AFRIQUE DU SUD

Juillet
1985

- Au fil des ans, le gouvernement canadien a adopté diverses mesures pour marquer son opposition à l'apartheid et faire pression sur le gouvernement sud-africain afin qu'il introduise une réforme fondamentale et engage des négociations véritables avec les leaders noirs en vue de l'établissement d'un gouvernement non racial et représentatif. Le gouvernement:
 - ° renforce le Code d'éthique touchant les pratiques d'emploi des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud;
 - * ° resserre son application de l'embargo des Nations Unies sur les armements, et l'étend aux ventes de technologies sensibles au gouvernement sud-africain et à ses organismes;
 - * ° applique l'embargo volontaire des Nations Unies sur les applications d'armes en provenance d'Afrique du Sud;
 - + ° abroge l'Accord de double imposition entre le Canada et l'Afrique du Sud;
 - ° met fin à l'utilisation du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) dans le cas de l'Afrique du Sud;
 - ° met fin à la couverture offerte par la société pour l'expansion des exportations aux Canadiens qui exportent vers l'Afrique du Sud;
 - ° publie des lignes directrices limitant strictement les contacts sportifs entre le Canada et l'Afrique du Sud;
-
- * Mesure ultérieurement adoptée par le Commonwealth à Nassau, en octobre, 1985
 - + Mesure ultérieurement adoptée par les chefs de gouvernement du Commonwealth réunis à Londres en août 1986.

- annonce la cessation du traitement à façon de l'uranium namibien;
- introduit une interdiction volontaire de la vente de Krugerrands et d'autres pièces d'or sud-africaines;
- contrôle et limite rigoureusement les contacts officiels, tout particulièrement dans les secteurs sensibles.

Septembre
1985

- Le gouvernement canadien:
 - * • introduit une interdiction volontaire des nouveaux prêts bancaires au gouvernement sud-africain et à ses organismes;
 - + • introduit une interdiction volontaire de la vente de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud;
 - + • applique un embargo sur le transport aérien (marchandises et passagers) entre le Canada et l'Afrique du Sud, puis interdit toutes les liaisons aériennes;
 - constitue un Registre canadien des mesures prises contre l'apartheid, dans lequel sont consignées les mesures volontaires prises par des Canadiens, des organismes privés et divers paliers de gouvernement en signe d'opposition à l'apartheid.

Septembre
1985

- Le gouvernement canadien crée un fonds spécial de 1 million \$ pour venir en aide, aux détenus politiques sud-africains et à leurs familles. Chaque année par la suite une somme de 500 000 \$ viendra s'ajouter à ce fonds.

Octobre
1985

- Réunis à Nassau, les chefs de gouvernement du Commonwealth adoptent l'Accord du Commonwealth sur l'Afrique australe, qui prévoit l'application de mesures spécifiques déjà prises par le Canada et la création d'un Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth (GPE) ayant pour mission de favoriser par tous les moyens possibles le démantèlement de l'apartheid et la mise en place des structures de la démocratie en Afrique du Sud.
- L'Archevêque Edward Scott accepte de faire partie du GPE.

Février
1986

- Le Sommet de la Francophonie adopte à l'unanimité une déclaration sur l'Afrique australe présentée par le Canada.

Mai
1986

- Un programme bilatéral d'aide à l'enseignement de 7 millions \$ est mis en place en faveur des Noirs sud-africains, avec des composantes au Canada et en Afrique du Sud.

Juin
1986

- Le Premier ministre demande à Bernard Wood, directeur de l'Institut Nord-Sud, de se rendre dans divers pays du Commonwealth afin de préparer la réunion suivante du Commonwealth.
- En réponse aux agressions de l'Afrique du Sud contre ses voisins, qui viennent confirmer le rejet par Prétoria de l'initiative du GPE, le gouvernement canadien:
 - affecte un agent supplémentaire à l'ambassade du Canada en Afrique du Sud afin de faciliter la coopération dans les milieux syndicaux;
 - + • met fin à ses achats de biens et de services sud-africains et invite les gouvernements provinciaux à en faire autant dans les domaines relevant de leur juridiction;
 - + • interdit la promotion au Canada du tourisme en Afrique du Sud;
 - révoque les accréditations au Canada de quatre attachés sud-africains (Sciences, Travail, Mines et Agriculture) basés à Washington.

Août
1986

- Les chefs de gouvernement du Commonwealth se réunissent à Londres pour examiner le rapport du GPE. De même que d'autres pays, le Canada interdit les nouveaux investissements en Afrique du Sud ainsi que les importations de produits agricoles, d'uranium, de charbon, de fer et d'acier en provenance de ce pays. Par ailleurs, le Canada annonce les mesures suivantes: interdiction pour le gouvernement de passer des contrats avec les compagnies à part majoritaire sud-africaine; extension au secteur privé sud-africain de l'interdiction volontaire des nouveaux prêts bancaires qui frappait précédemment le seul secteur public; et suppression des services consulaires en Afrique du Sud, excepté à l'intention de nos

propres ressortissants et des ressortissants de pays tiers auxquels nous assurons ces services.

Janvier
1987

- Le Premier ministre se rend en visite au Zimbabwe et rencontre à Victoria Falls les leaders d'un certain nombre d'Etats de la ligne de front.

Avril
1987

- Le gouvernement canadien affecte, pour l'année financière 1987-1988, plus de 5,8 millions \$ au titre de l'aide aux victimes de l'apartheid en Afrique du Sud.

Août
1987

- Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures se rend en Zambie, au Mozambique et en Afrique du Sud. M. Clark s'entretient avec le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, des intentions de Pretoria pour ce qui est d'introduire une réforme fondamentale et d'engager un dialogue avec les leaders noirs.
- Le Premier ministre et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures rencontrent à Ottawa M. Oliver Tambo, président de l'ANC.

Septembre
1987

- Le Sommet de la Francophonie à Québec adopte une résolution sur l'Afrique du Sud. Le Canada s'engage à verser 350 000 \$ au titre du fonds établi par la Francophonie pour l'octroi de bourses à des Sud-Africains.
- Compte tenu du succès remporté par le programme d'enseignement canadien de 7 millions \$, et de la forte demande dont il est l'objet de la part des Sud-Africains et des Canadiens, une affectation supplémentaire de 1,2 million \$ est approuvée, dont 500 000 \$ au titre de la formation syndicale.

Octobre
1987

- Réunis à Vancouver sous la présidence du Premier ministre Mulroney, les chefs de gouvernement du Commonwealth adoptent un Programme d'action concernant l'Afrique australe et décident, notamment, de créer un Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe ayant pour mission de faire avancer les objectifs du Commonwealth dans la lutte contre l'apartheid. La présidence du Comité est confiée au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada.

- Une somme de 500 000 \$ est consacrée au programme de bourses, nouvellement créé par le Commonwealth à Nassau, en faveur des Noirs sud-africains qui ont obtenu des résultats suffisants pour entrer à l'université ou dans un collège technique, mais qui n'ont pas les fonds nécessaires.
- Février
1988
- Le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth (CMAE) tient sa première réunion à Lusaka, en Zambie. Il approuve un programme de travail incluant, notamment, une mission chargée de déterminer les besoins des États de la ligne de front en matière de sécurité, deux études économiques portant sur les sanctions, et l'élaboration par le Canada d'une stratégie en vue de contrer la censure et la propagande sud-africaines.
- Avril
1988
- Le Canada accroît sensiblement son aide aux victimes de l'apartheid, la portant à 7,8 millions \$ pour l'année financière 1988-89.
 - Au cours de l'année financière, plus de 30 millions \$ sont consacrés à la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA); 100 millions \$ supplémentaires sont engagés au titre de l'aide bilatérale accordée aux différents pays de la région, pour contribuer à faire obstacle à la déstabilisation.
- Juillet
1988
- Le Canada resserre les mesures d'interdiction visant les contacts sportifs : les personnes voyageant avec un passeport sud-africain qui présenteront une demande d'entrée au Canada dans le but de participer à des événements ou activités sportives se verront refuser l'émission d'un visa.
- Août
1988
- La deuxième réunion du CMAE a lieu à Toronto. Le Comité examine un rapport intérimaire sur l'impact des sanctions, des études sur les relations financières internationales de l'Afrique du Sud et sur les besoins des États de la ligne de front en matière de sécurité, ainsi qu'une stratégie proposée par le Canada pour contrer la propagande et la censure sud-africaines.
 - Le Comité met de l'avant des propositions pratiques afin d'élargir, de resserre et d'intensifier l'application des sanctions existantes, notamment

le but de participer à des événements ou activités sportives se verront refuser l'émission d'un visa.

Août
1988

- La deuxième réunion du CMAE a lieu à Toronto. Le Comité examine un rapport intérimaire sur l'impact des sanctions, des études sur les relations financières internationales de l'Afrique du Sud et sur les besoins des Etats de la ligne de front en matière de sécurité, ainsi qu'une stratégie proposée par le Canada pour contrer la propagande et la censure sud-africaines.
- Le Comité met de l'avant des propositions pratiques afin d'élargir, de resserrer et d'intensifier l'application des sanctions existantes, notamment dans les secteur financier.
- Le CMAE conveint que les propositions contenues dans la stratégie canadienne serviront de fondement à la préparation d'une réponse pragmatique du Commonwealth au défi posé par la propagande et la censure en Afrique du Sud. Le Canada s'engage à affecter 1 million \$ au titre d'un plan d'action canadien à cette fin.
- En marge de la réunion de Toronto, le Canada organise un festival culturel anti-apartheid ainsi qu'un forum public sur la question de la censure et de la propagande.

Septembre
1988

- Afin d'élargir, de resserrer et d'intensifier l'application des sanctions canadiennes:
 - o le gouvernement étend l'interdiction de passer des contrats gouvernementaux avec des sociétés à part majoritaire sud-africaine aux subventions, contributions et ventes; aux ventes à tous les clients en Afrique du Sud, sous réserve de notre objectif d'assurer une présence en Afrique du Sud; et aux sociétés d'Etat mères énumérées;
 - o les banques canadiennes acceptent, à la demande du Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, de ne pas accroître leurs crédits commerciaux à l'Afrique du sud et de faire valoir auprès des banques étrangères directement concernées le

non officielle et aux activités destinées à contrer la censure; ateliers, conférences et manifestations qui rassemblent les Sud-Africains de race différente; appui aux organismes professionnels et de promotion des droits de la personne qui essaient de démanteler l'apartheid; promotion de l'idée d'un avenir non fondé sur la race, par le truchement des arts et de la culture populaire; pourparlers entre l'ANC et les Sud-Africains blancs.

- Le gouvernement annonce que le Canada fournira une aide pour la reconstruction du siège du Conseil sud-africain des Eglises et des locaux d'autres groupes de défense des droits de la personne, qui avaient été détruits par des bombes. Le gouvernement a déjà fourni 100 000 \$ à cet effet.
- Le gouvernement annonce également qu'il répondra aux demandes d'assistance pour la protection de projets d'infrastructure en Afrique australe, ce qui pourrait comprendre la fourniture de vêtements, de combustible, de pièces de rechange, de matériel de communication et de denrées alimentaires, ainsi qu'une aide à la balance des paiements. Jusqu'à présent, on a affecté 2 millions \$ en garanties pour le projet de réhabilitation du chemin de fer de Nacala et 2 millions \$ supplémentaires pour la réhabilitation du chemin de fer de Limpopo.

Décembre
1988

- Le gouvernement annonce qu'il contribuera à mettre en application tous les volets du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, et qu'il soutiendra le développement d'une Namibie indépendante.

Janvier
1989

- Le gouvernement accorde 10 000 \$ au Bureau spécial de recherches de La Haye pour aider à défrayer les coûts de surveillance de l'application de l'embargo pétrolier de l'ONU.

Février
1989

- La troisième réunion du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth (CMAE) a lieu à Harare. Le Comité convient que les sanctions ont de plus en plus d'impact politique et économique sur l'Afrique du Sud. De l'avis du Comité, les sanctions demeurent la méthode pacifique la plus efficace pour mettre fin à l'apartheid; le Comité a donc réaffirmé sa détermination de maintenir les pressions internationales sur le gouvernement d'Afrique du Sud pour que cesse l'apartheid.

- Prenant note que les sanctions financières constituent l'un des moyens de pression les plus dissuasifs, le Comité fait de nouveau appel aux milieux financiers internationaux pour qu'ils se montrent plus fermes quant aux conditions d'un rééchelonnement.
- Le Comité étudie avec une attention particulière la question de la déstabilisation, recevant à ce sujet un rapport préliminaire dont ont été chargés, par le Secrétariat du Commonwealth et à la demande du Comité, des experts indépendants, et décide de le publier sur le champ. Le Comité accueille en outre favorablement le document de stratégie provisoire présenté par le Canada sur la question de la promotion du commerce et de l'investissement dans les États de la ligne de front.
- Le CMAE souligne que la Namibie relève uniquement des Nations Unies et que le Commonwealth s'attend à ce que cet organisme mène la Namibie à son indépendance par des élections libres et justes, se déroulant sous sa supervision et son contrôle efficaces.
- Le Comité accorde une attention particulière à l'imposition de l'embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud et, s'appuyant sur des propositions présentées par le Canada, demande que des mesures précises soient prises par le Conseil de sécurité des Nations Unies et par le Comité 421.
- Le gouvernement annonce qu'il versera près d'un million de dollars en vue d'aider les réfugiés et les personnes déplacées en Afrique australe.
- Le gouvernement annonce en outre une contribution d'un million de dollars au titre du programme de rapatriement des Namibiens, afin d'aider les réfugiés namibiens à revenir à temps dans leur pays pour pouvoir voter aux élections précédant l'indépendance, tenues sous la surveillance des Nations Unies.
- Le gouvernement du Canada annonce que l'Afrique du Sud sera ajoutée à la Liste de pays visés par contrôle, et précise que les contrôles visant les exportations s'appliquent à tous les ordinateurs, logiciels, équipement de télécommunications, avions, hélicoptères, et véhicules à quatre roues motrices. Cette mesure est conforme aux accords conclus lors des réunions des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth.

Mars
1989

- Le gouvernement annonce que le Canada participera au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), formé pour surveiller la période de transition d'un an de la Namibie vers l'indépendance. A la fin de février, le ministre canadien des Affaires extérieures a remis un chèque d'un montant de 11,9 millions \$, qui constitue un premier versement représentant la plus grande partie de la quote-part du Canada.
- Plus tard en mars, le gouvernement annonce qu'il établira sa propre mission d'observateur, distincte du GANUPT, en Namibie.
- L'Université de Regina, bénéficiant de subventions gouvernementales, accueille une conférence internationale sur la propagande et la censure sud-africaines, ainsi que sur les risques et les défis qui en découlent pour les médias nationaux et internationaux.
- Au cours de l'année financière 1988-1989 se terminant le 31 mars, le gouvernement a consacré plus de 600 000 \$ à des projets conçus afin de favoriser le dialogue entre toutes les races en Afrique du Sud, encourageant ainsi l'évolution vers une future société non raciale. Durant l'année financière 1989-1990, le gouvernement entend consacrer 1 million \$ supplémentaires à des projets du même genre. Ces fonds sont en partie réservés à des projets que décrit le Plan d'action canadien visant à contrer la propagande et la censure sud-africaines, la censure demeurant un obstacle majeur au dialogue et la liberté de la presse jouant un rôle primordial dans la promotion du dialogue.

Juin
1989

- Le Canada resserre les mesures d'interdiction visant les contacts sportifs avec l'Afrique du Sud; cette politique est étendue à tous les contacts sportifs entre Canadiens et Sud-Africains, qu'ils aient lieu au Canada, en Afrique du Sud ou dans un pays tiers. Outre les équipes de représentants amateurs et les différents sports, la politique révisée s'applique désormais à des sportifs individuels, y compris les professionnels.
- Tout en maintenant le boycott du sport, le gouvernement canadien étudiera, avec des organisations anti-apartheid et des gouvernements de même opinion, les façons de contribuer à l'avancement du dialogue et à la disparition des

barrières raciales dans le sport en Afrique du Sud et, par extension, dans la société sud-africaine.

- Elections Canada donne 4 000 boîtes de scrutin métalliques, d'une valeur supérieure à 100 000 \$, pour les élections namibiennes, qui se tiendront au début de novembre. En outre, les Nations Unies ont choisi un Canadien, Harry Neufeld, à titre d'expert principal en informatique pour les élections.
- Août 1989
 - La quatrième réunion du CMAE a lieu à Canberra. Le Comité réaffirme que les sanctions financières appliquées par le secteur privé sont parmi les moyens de pressions les plus dissuasifs.
 - Le Comité fait appel aux organismes de prêt internationaux, leur demandant d'exercer le maximum de pression sur l'Afrique du Sud pour ce qui est du rééchelonnement de sa dette. Les ministres du CMAE se mettent d'accord pour dépêcher une délégation de hauts fonctionnaires chargés de transmettre ce message aux banques des pays représentés par le Comité, qui ont pour mission le rééchelonnement de la dette pour 1990.
 - Les ministres constatent que l'Afrique du Sud utilise le financement des échanges commerciaux pour protéger la balance des paiements. Ils demandent donc instamment à tous les organismes financiers d'imposer des conditions plus rigoureuses au chapitre du financement des échanges, notamment limiter les crédits à quatre-vingt-dix jours. De plus, ils prient les banques de s'assurer que les prêts (ou les profits qui en découlent) accordés à des sociétés sous la tutelle de l'Afrique du Sud ne soient pas transférés dans ce pays.
 - Le CMAE convient en outre de communiquer avec les Nations Unies quant à la nécessité de renforcer l'embargo sur les armements.
- Octobre 1989
 - Le ministre Joe Clark écrit à toutes les principales banques commerciales du Canada pour leur demander de collaborer à la mise en vigueur des interdictions financières convenues à Canberra. Par ailleurs, il les prie de communiquer à leurs homologues des autres pays les décisions prises par le CMAE.
- Octobre 1989
 - Un agent canadien participe à la mission des hauts fonctionnaires dépêchées par le CMAE auprès des principales banques européennes et américaines

afin de les exhorter à se conformer aux mesures préconisées par le CMAE.

Octobre -
1989

Les chefs de gouvernement du Commonwealth se réunissent à Kuala Lumpur, en Malaisie. Ils adoptent une déclaration qui lance un appel en faveur d'une application générale, à l'échelle internationale, de toutes les mesures convenues à Canberra. Ils souscrivent également à la création d'un organisme indépendant chargé de surveiller les rapports qu'entretient l'Afrique du Sud avec les milieux financiers internationaux. Enfin, les chefs de gouvernement du Commonwealth décident que, s'il est prouvé que des réformes évidentes et irréversibles prennent place en Afrique du Sud, ils examineront, de concert avec les organismes financiers internationaux, la façon dont des ressources pourraient être mobilisées dans le but de reconstruire l'économie sud-africaine.

MESURES PRISES PAR LE CANADA À L'ÉGARD DE L'AFRIQUE DU SUD

Mai 1990

COMMERCE	INVESTISSEMENTS	CONTACTS SPORTIFS	AUTRES MESURES
<p>I — Le gouvernement canadien ne fera aucune promotion du commerce avec l'Afrique du Sud.</p> <p>II — IMPORTATIONS</p> <p>— Interdictions imposées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) tous les produits agricoles b) l'uranium c) le charbon d) les produits du fer e) les produits de l'acier f) les armes provenant de l'Afrique du Sud <p>III — EXPORTATIONS</p> <p>— Interdictions imposées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) toutes les armes et munitions de guerre b) tout le matériel de haute technologie et autres appareils sensibles comme les ordinateurs c) équipement de télécommunication d) aéronefs et pièces d'aéronefs, incluant les hélicoptères e) véhicules à quatre roues motrices <p>— Interdiction facultative visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le pétrole et ses dérivés <p>IV — DIVERS</p> <ul style="list-style-type: none"> a) interdiction imposée sur la vente de krugerrands b) interdiction visant toutes les liaisons aériennes avec l'Afrique du Sud c) suspension des subventions du PDME à l'intention du marché de l'Afrique du Sud d) suspension de l'assurance dont bénéficient les exportateurs canadiens en Afrique du Sud (fournie par la Société pour l'expansion des exportations) e) interdiction facultative visant la promotion du tourisme en Afrique du Sud f) résiliation des contrats, subventions, contributions et ventes entre le gouvernement canadien et des sociétés majoritairement sud-africaines g) cessation des exportations de soufre de Péto Canada vers l'Afrique du Sud h) cessation des achats par le gouvernement canadien de biens et services d'Afrique du Sud (exception faite des activités de l'ACDI et des ambassades canadiennes en Afrique australe). 	<p>I — Annulation de l'Accord de double imposition.</p> <p>II — Interdiction facultative d'effectuer de nouveaux placements de sociétés en Afrique du Sud.</p> <p>III — Interdiction facultative visant tous les nouveaux prêts bancaires (des secteurs public et privé) en Afrique du Sud.</p> <p>IV — Plafonnement des crédits commerciaux à l'Afrique du Sud et demandes faites aux banques canadiennes de rééchelonner les prêts sur des périodes aussi courtes que possible.</p> <p>V — Établissement d'un code de conduite à l'intention des sociétés canadiennes en Afrique du Sud.</p>	<p>I — La politique du Canada s'étend à tous les contacts sportifs entre le Canada et l'Afrique du sud. Elle s'applique par conséquent aux contacts sportifs entre Canadiens et Sud-africains aux niveaux professionnel et amateur et dans les sports individuels ou d'équipe, quel que soit l'endroit où ces contacts ont lieu, c'est-à-dire au Canada, en Afrique du Sud ou dans un tiers pays.</p> <p>II — Refus d'accorder un visa aux titulaires d'un passeport Sud-africain désirant entrer au Canada pour participer à un événement sportif.</p> <p>III — Obligation pour les associations sportives de suspendre les membres qui participent à des événements sportifs en Afrique du Sud.</p> <p>IV — Obligation pour les associations sportives de décliner les invitations, d'élever des protestations ou de se retirer de la compétition dans un tiers pays acceptant la participation de Sud-africains.</p> <p>V — Obligation pour les associations sportives de demander à leur fédération internationale la suspension de leurs membres qui participent à des événements en Afrique du Sud.</p> <p>VI — Assujettissement du financement des associations sportives au respect de la politique du gouvernement en matière de contacts sportifs.</p>	<p>I — Contribution de 8,32 millions de dollars en 1989-1990 à l'aide aux victimes de l'apartheid visant, entre autres, les domaines suivants : Enseignement et formation pour les défavorisés sud-africains, soit dans leur propre pays ou au Canada; Aide juridique et humanitaire aux détenus politiques et à leur famille; Aide à la réalisation de projets communautaires entrepris sur une petite échelle avec la collaboration d'ONG canadiennes ou locales; Formation de la main-d'œuvre; Assistance aux réfugiés cantonnés dans les pays voisins, par l'intermédiaire d'institutions multilatérales.</p> <p>II — Création en 1988 d'un programme majeur pour promouvoir le dialogue et les négociations en vue d'établir une démocratie non raciale en Afrique du Sud. L'envergure et le financement du Fonds du dialogue s'est accru significativement depuis : 1988-1989 : 640,000 dollars; 1989-1990 : 1 million de dollars; 1990-1991 : 1,8 million de dollars; 1991-1992 : 2,3 millions de dollars.</p> <p>III — Depuis la création, en 1988, du plan d'action canadien visant à contrer la propagande et la censure en Afrique du Sud, une aide a été apportée à la presse alternative et aux activités contre la censure en Afrique du Sud et aussi aux projets destinés à informer les canadiens des effets de l'apartheid.</p> <p>IV — Versement de plus de 4 millions de dollars jusqu'ici (en carburant, vêtements, pièces de rechange, équipement de communication, nourriture et aide au titre de la balance des paiements) aux États de la ligne de front pour les aider à protéger des projets d'infrastructure.</p> <p>V — Triplement, entre 1988 et 1990, des fonds consacrés au Programme canadien d'aide à l'instruction militaire dont une bonne part est affecté à l'instruction du personnel militaire des États de la ligne de front.</p> <p>VI — Cessation de la délivrance de visas de visiteur à notre ambassade à Pretoria et obligation pour les Sud-africains qui désirent se rendre au Canada de demander, en personne, un visas à l'extérieur de leur pays.</p> <p>VII — Différentes restrictions des contacts entre représentants des deux gouvernements.</p> <p>VIII — Annulation de l'accréditation au Canada de diplomates d'Afrique du sud non résidents (en particulier les attachés aux sciences, au travail, aux mines et à l'agriculture).</p> <p>IX — Établissement d'un registre anti-apartheid afin de permettre aux Canadiens de manifester publiquement leur opposition à ce régime.</p>

DÉCLARATION DE KUALA LUMPUR

Afrique du Sud

1. Les Chefs de gouvernement voient toujours dans le régime d'apartheid pratiqué en Afrique du Sud une grave menace aux valeurs et aux principes du Commonwealth et ont réaffirmé que son élimination totale demeurait leur responsabilité collective et leur objectif commun.

2. Les Chefs de gouvernement ont examiné la situation en Afrique du Sud en gardant à l'esprit la possibilité d'un réel changement d'attitude de la part du régime sud-africain, ce que le Commonwealth s'efforce d'obtenir depuis si longtemps. Ces dernières semaines, le régime a consenti à la majorité noire un certain degré d'activité politique pacifique, et à la veille de la présente Réunion, il a libéré de prison huit dirigeants politiques.

3. Ils ont toutefois remarqué que l'état d'urgence demeurait en vigueur, que le Congrès national africain (ANC), le Congrès panafricain (PAC) et beaucoup d'autres organisations demeureraient interdits, que Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques étaient toujours incarcérés, que beaucoup d'autres étaient toujours détenus sans procès et que les exécutions politiques n'avaient pas cessé. Rien non plus ne laissait croire que le nouveau gouvernement sud-africain était disposé à détruire les fondements de l'apartheid, en particulier le Group Areas Act, le Population Registration Act, la politique de bantoustanisation et le système d'éducation séparée.

4. Les Chefs de gouvernement ont convenu que les signes encourageants qui sont apparus étaient bel et bien le produit d'une combinaison de pressions internes et externes. Dans ce contexte, ils se sont réjouis du rôle que joue actuellement le Mass Democratic Movement par son opposition constante, disciplinée et pacifique à l'apartheid. L'acceptation des manifestations pacifiques leur est apparue importante en ce qu'elle permet de mesurer la sincérité du nouveau gouvernement et de son désir avoué de changement.

5. Envisageant les solutions possibles, les Chefs de gouvernement ont réitéré leur préférence pour un règlement négocié et pacifique et ont réaffirmé à ce propos que le "concept de négociation" proposé par le Groupe de personnalités éminentes (GPE) était toujours valable. Entre autres mesures, ce concept exige

- de la part du gouvernement (sud-africain):

- a) qu'il retire les troupes stationnées dans les townships, qu'il accorde la liberté d'association et d'expression et qu'il mette fin à la détention sans procès;
- b) qu'il libère Nelson Mandela et d'autres prisonniers et détenus politiques;
- c) qu'il lève l'interdiction frappant l'ANC et le PAC et permette la tenue d'activités politiques normales.

- de la part de l'ANC et d'autres organisations: qu'ils entrent en négociation et renoncent à la violence.

Ils ont noté avec satisfaction la nette préférence pour un règlement négocié et pacifique qui se dégage également de la Déclaration du Comité spécial de l'Organisation de l'unité africaine sur l'Afrique australe, faite à Harare en 1989 et approuvée le mois dernier au Sommet de Belgrade des pays non alignés. On convient de toutes parts que le gouvernement sud-africain et les représentants véritables de la majorité doivent se montrer disposés à négocier de bonne foi l'avenir du pays et de ses habitants, dans une atmosphère exempte de toute violence.

6. Les Chefs de gouvernement avaient reconnu dans leur Accord de Nassau qu'il appartenait à tous les habitants de l'Afrique du Sud de décider de leur régime constitutionnel. Ils ont réaffirmé leur conviction que le rôle du Commonwealth à cet égard était essentiellement de faciliter l'ouverture de négociations entre les autorités sud-africaines et les dirigeants véritables de la majorité noire.

7. Ils ont convenu que la seule justification pour les sanctions contre l'Afrique du Sud était la pression qu'ils ont créée en vue d'obtenir un changement politique fondamental. Leur but n'était pas de punir, mais d'abolir l'apartheid en amenant Pretoria à la table de négociation et en l'y maintenant jusqu'à ce que ce changement soit devenu irréversible. À cet égard, les Chefs de gouvernement ont noté que les principaux représentants du gouvernement sud-africain ont eux-mêmes reconnu que des pressions croissantes sont exercées sur l'économie sud-africaine et ils ont noté que ces pressions ne seront pas réduites tant qu'un changement politique n'aura pas été réalisé.

8. Les Chefs de gouvernement, autres que celui de la Grande-Bretagne, ont aussi reconnu que l'impact des sanctions avait commencé à influencer les politiques du régime sud-africain. L'efficacité des sanctions à cet égard a aussi été démontrée par le Rapport sur les sanctions commandé par le

Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth chargé de l'Afrique australe et préparé par un groupe d'experts indépendants qui avait été convoqué avant la Réunion. Ces experts ont jugé que le Rapport avait grandement contribué à une meilleure compréhension publique de ces questions, et que ses recommandations devraient être étudiées à la lumière des développements en Afrique du Sud et dans la région.

9. En étudiant les nouvelles mesures qu'ils pourraient prendre pour améliorer les possibilités de susciter pour les négociations, les Chefs de gouvernement ont exprimé le point de vue que le temps n'était pas venu d'envisager la moindre atténuation des sanctions et pressions déjà imposées et qu'il faudrait pour cela attendre d'avoir des preuves d'un changement non équivoque et irréversible. Entretemps, ils ont convenu de maintenir toutes les mesures et sanctions existantes, et ils ont invité le reste de la communauté internationale à faire de même.

10. Ils ont aussi convenu, à l'exception de la Grande-Bretagne, que ces mesures devraient être renforcées, et ont décidé dans ce contexte

a) de développer de nouvelles formes de pression financière sur le régime de Pretoria en tentant d'intensifier et d'élargir les sanctions financières, notamment

- en demandant à toutes les banques et institutions financières concernées d'imposer des conditions plus rigoureuses pour le financement courant des transactions commerciales, et plus précisément de réduire à 90 jours les conditions de crédit maximales; et

- en demandant aux gouvernements concernés de rendre plus difficile l'obtention des crédits commerciaux en faisant en sorte que leurs organismes n'assurent plus les risques en Afrique du Sud en ce qui concerne le crédit commercial et l'assurance des transactions,

et ils ont convenu que leurs présidents devraient communiquer ces décisions aux institutions financières concernées et aux autres gouvernements; et

b) d'appuyer l'initiative préparée par le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth chargé de l'Afrique australe pour renforcer l'embargo sur les armes et pour poursuivre les efforts en ce sens aux Nations Unies au sein du Comité 421.

11. Les Chefs de gouvernement ont reconnu l'importance des transactions de l'Afrique du Sud avec la communauté financière internationale et ont par conséquent, à l'exception de la Grande-Bretagne, endossé l'établissement d'une agence indépendante qui examinerait les liens financiers internationaux de l'Afrique du Sud, qui ferait régulièrement rapport sur la question, et qui rassemblerait et publierait l'information factuelle sur les mouvements financiers vers l'Afrique du Sud et les politiques à l'égard de ce pays. Ils ont accueilli favorablement l'offre du gouvernement de l'Australie de fournir d'importants fonds de démarrage.

12. Les Chefs de gouvernement ont noté que plus longtemps l'apartheid sera maintenu en Afrique du Sud, plus grand sera le défi de reconstruction de l'économie nationale par un futur gouvernement. Ils ont noté en particulier que la reprise des prêts internationaux à l'Afrique du Sud ne serait pas automatique et qu'un effort international pour faciliter la mobilisation des ressources serait probablement nécessaire. Ils ont convenu de demander aux institutions financières internationales concernées, et plus particulièrement au FMI, d'examiner dès maintenant comment les ressources pourraient être mobilisées lorsqu'il y aura des preuves d'un changement non équivoque et irréversible.

13. Les Chefs de gouvernement se sont réjouis des cas plus nombreux de dialogue inter-racial en Afrique du Sud. Ils ont été encouragés par les propositions de négociations, dont un grand nombre reflétant les préoccupations du Commonwealth, qui ont été avancées par les leaders de la majorité noire. À cet égard, ils ont convenu de continuer, individuellement et collectivement, à tirer avantage de toutes les possibilités de promouvoir le dialogue entre les Sud-Africains.

14. Ils ont convenu que le Commonwealth devrait continuer de fournir un soutien aux victimes et aux adversaires de l'apartheid en Afrique du Sud. Au nombre des mesures importantes à ce chapitre figurent les programmes éducationnels, y compris notamment les bourses de recherche instituées à la réunion de Nassau, l'aide juridique et humanitaire fournie aux détenus et à leurs familles, le soutien accordé au mouvement syndical, et les programmes de développement socio-économique, y compris les projets d'habitation à coût modique.

15. Ils ont en outre estimé que le nouveau réseau d'organisations non gouvernementales du Commonwealth, "Skills for South Africa", pouvait contribuer de façon importante à assurer une formation de haut niveau et à donner une expérience de travail aux victimes de l'apartheid et aider de la sorte à la fois au processus du changement en Afrique du Sud et au

développement des compétences requises dans une société affranchie de l'apartheid. Ils se sont engagés à fournir le soutien et les ressources nécessaires pour faciliter la mise en oeuvre et la coordination de ces activités.

16. Les Chefs de gouvernement ont réaffirmé qu'ils continuaient d'attacher une haute priorité à l'effort du Commonwealth visant à exposer la vérité au sujet de l'apartheid et à contrer la propagande et la censure sud-africaines. Ils ont réservé un bon accueil à la stratégie du Commonwealth préparée par le groupe de travail mis sur pied dans le cadre du Programme d'action incorporé dans la Déclaration de l'Okanagan. Ils ont fait observer qu'un certain nombre de pays avaient déjà mis en oeuvre et financé des plans d'action nationaux. Ils ont d'autre part souligné l'importance particulière du soutien accordé à la presse parallèle et aux autres groupes militants qui résistent à la censure imposée par l'Afrique du Sud.

Namibie

17. Les Chefs de gouvernement ont salué la mise en application de la résolution 435 et dit attendre avec impatience la tenue d'élections justes et équitables qui donneront naissance à une Namibie vraiment indépendante. Ils ont réaffirmé leur soutien inconditionnel du Secrétaire général des Nations Unies et des efforts de l'ONU pour assurer l'intégrité du Plan de règlement. Les Chefs de gouvernement ont dit qu'ils seraient heureux d'accueillir une Namibie indépendante au sein du Commonwealth.

18. Ils ont fait remarquer que le Groupe d'observateurs du Commonwealth sur la Namibie a recensé un certain nombre de domaines où les besoins devront être comblés d'urgence pour que le gouvernement auquel donnera naissance le processus mis en branle par la résolution 435 puisse gouverner efficacement. Ils ont en conséquence demandé que soit institué un programme d'assistance multilatérale spécial et élargi qui viendrait s'ajouter à l'aide bilatérale. A cette fin, ils ont invité le Secrétaire général du Commonwealth d'envoyer une petite équipe d'experts en Namibie dès que possible après les élections afin de déterminer l'aide que le Commonwealth peut apporter.

19. Les Chefs de gouvernement ont également fait remarquer que le rapport attirait l'attention sur ce que le Groupe avait perçu comme étant des manoeuvres de la part de l'Afrique du Sud pour rester en position de déstabiliser la Namibie une fois celle-ci indépendante, et ils étaient d'avis que toute mesure prise en ce sens par l'Afrique du Sud remettrait inévitablement en cause ses déclarations de bonne foi à cet égard et sur d'autres questions, et notamment en ce qui concerne son désir avoué de rechercher une coexistence pacifique avec ses voisins.

20. Les Chefs de gouvernement ont demandé à toutes les parties au Plan de règlement prévu dans la résolution 435 et à tous les partis politiques en Namibie de s'acquitter à tous égards de leurs responsabilités et obligations respectives, et notamment de collaborer pleinement avec les autorités onusiennes, pour mener à terme le processus devant donner naissance à une Namibie libre, indépendante et stable.

21. Les Chefs de gouvernement se sont dit préoccupés de ce qu'une Namibie indépendante puisse pleinement réaliser son potentiel économique et contribuer au développement de l'Afrique australe dans son ensemble. À cet égard, ils ont dit espérer que la réintégration prochaine de Walvis Bay dans la Namibie en vertu de la résolution 432 (1978) du Conseil de sécurité de l'Afrique du Sud montrerait de façon convaincante sa bonne foi et la sincérité de son engagement envers la viabilité à long terme de son voisin nouvellement indépendant.

Autres développements en Afrique australe

22. Les Chefs de gouvernement ont signalé que malgré la condamnation par la communauté internationale de la campagne de déstabilisation que mène l'Afrique du Sud contre ses voisins, celle-ci a causé énormément de souffrances et de destruction, comme l'a d'ailleurs démontré très clairement le Rapport sur la déstabilisation.

23. En dépit du fait qu'il y ait eu des améliorations encourageantes sur le plan de la sécurité dans la partie sud-est du continent africain, les Chefs de gouvernement ont constaté que le MNR (mouvement de résistance) poursuit ses vastes activités meurtrières au Mozambique et ailleurs; et que la déstabilisation demeure un des principaux éléments de la crise que connaît la région. Aussi, les Chefs de gouvernement condamnent énergiquement le soutien que l'Afrique du Sud accorde aux activités du MNR et à l'égard d'autres actes de déstabilisation. Les Chefs de gouvernement ont toutefois réitéré leur point de vue selon lequel l'Afrique australe ne pourra connaître une évolution pacifique tant que l'apartheid n'y aura pas été supprimé.

24. Il faudra que des efforts particuliers soient entrepris pour renforcer et développer les économies de l'Afrique australe afin de les soustraire à la domination de l'Afrique du Sud. Aussi, les Chefs de gouvernement estiment que la Conférence pour la coordination du développement en Afrique du Sud (SADCC) mérite d'être particulièrement appuyée et encouragée. A cette fin, ils ont donné au Secrétaire général le mandat de mettre en oeuvre un Plan d'action en consultation avec la SADCC, le Fonds pour l'Afrique, la Zone

d'échanges préférentiels de l'Afrique du Sud et les Etats intéressés de la région et d'ailleurs, dans le but de promouvoir le commerce et les investissements dans les Etats de la ligne de front et avoisinants. Il faudra aussi veiller à ce que, dans toute la mesure du possible, l'aide offerte aux pays de la SADCC puisse l'être grâce à l'achat de biens et services au sein même de la région afin d'y stimuler la production, l'emploi, le commerce et les transports.

25. Les Chefs de gouvernement ont convenu qu'il était nécessaire de poursuivre l'aide aux Etats de la ligne de front. Malgré l'importance des contributions apportées par un bon nombre de pays du Commonwealth et d'autres gouvernements, il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins en matière de sécurité qui ont été précisés dans le rapport spécial commandé au Général Olusegun Obasanjo lors de la réunion de Vancouver.

26. Les Chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction la mise sur pied du Fonds spécial du Commonwealth pour le Mozambique, grâce auquel ont pu être augmentées les contributions bilatérales provenant des pays du Commonwealth, y compris celles des Etats de la ligne de front. Les Chefs d'Etat ont reconnu l'importance de poursuivre les contributions au Fonds étant donné la situation géographique clé du Mozambique et son rôle en Afrique australe.

Poursuite des travaux

27. A l'exception de la Grande-Bretagne, les Chefs de gouvernement ont loué les rapports préparés par le Comité des ministres des Affaires étrangères, dont l'établissement a été annoncé dans la Déclaration d'Okanagan, et ils ont convenu qu'il devrait être maintenu et que le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada devrait continuer d'en assurer la présidence; que le ministre des Affaires étrangères de la Malaisie en fasse également partie; et que le Comité fasse rapport de nouveau lors de la prochaine réunion des Chefs de gouvernement. Ils ont proposé qu'il se réunisse en avril prochain, soit six mois après l'entrée en fonction de la nouvelle administration à Pretoria.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



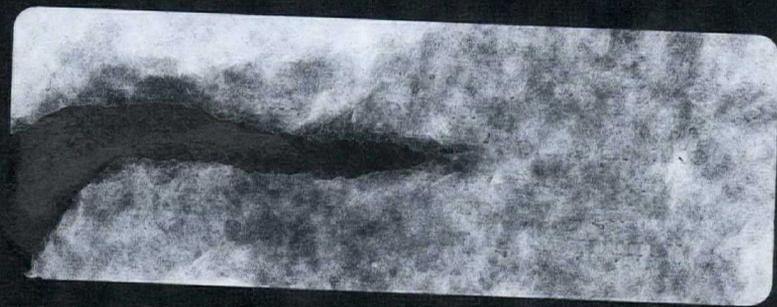
3 5036 20003898 5

DOCS
CA1 EA 90S73 EXF
Statement in the House of Commons
by the Right Honourable Joe Clark,
Secretary of State for External
Affairs, on his visit t
43257308

ACCO TMIMC

- 25970 JAUNE
- 25971 NOIR
- 25972 BLEU
- 25973 BLEU RL
- 25974 GRIS
- 25975 VERT
- 25977 TANGERINE
- 25978 ROUGE
- 25979 ROUGE EX

CANADA BY/FABRIQUE AU CANADA PAR
CANADIAN COMPANY LIMITED
IE CANADIENNE ACCO LIMITEE
CANADA



doc
CA1
EA
90S73
EXF

DOCS
CA1 EA 90S73 EXF
Statement in the House of Commons
by the Right Honourable Joe Clark,
Secretary of State for External
Affairs, on his visit t
43257308

b2332085(E)
b2332115(F)



BACKGROUND

DOCUMENTATION DE BASE

TABLE OF CONTENTS

1. STATEMENT IN THE HOUSE OF COMMONS BY THE RIGHT HONOURABLE JOE CLARK, SECRETARY OF STATE FOR EXTERNAL AFFAIRS, ON HIS VISIT TO SOUTHERN AFRICA; OTTAWA, MARCH 7, 1990
2. THE ABUJA COMMITMENT (STATEMENT BY THE COMMONWEALTH COMMITTEE OF FOREIGN MINISTERS ON SOUTHERN AFRICA; ABUJA, NIGERIA, MAY 16-17, 1990)
3. NEWS RELEASE: CANADA WELCOMES PARTIAL END OF THE STATE OF EMERGENCY IN SOUTH AFRICA (JUNE 7, 1990)
4. CHRONOLOGY OF RECENT EVENTS IN SOUTH AFRICA
5. CANADA AND THE COMMONWEALTH RESPONSE TO APARTHEID
6. CANADIAN ASSISTANCE IN SOUTH AFRICA
7. CANADIAN SUPPORT FOR THE PROMOTION OF DIALOGUE AND NEGOTIATIONS ABOUT A NON-RACIAL SOUTH AFRICA
8. CANADIAN ACTION ON SOUTH AFRICA: CHRONOLOGY
9. CANADIAN ACTION ON SOUTH AFRICA: CHART
10. SOUTHERN AFRICA: THE WAY AHEAD: THE KUALA LUMPUR STATEMENT (COMMONWEALTH HEADS OF GOVERNMENT MEETING; KUALA LUMPUR, OCTOBER 1989)

43-257-308

NON - CONSULTER
CONSULTER SUR PLACE

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

SEP 20 1990

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada
External Affairs and
International Trade Canada

Canada

STATEMENTS
AND
SPEECHES



DÉCLARATIONS
ET
DISCOURS

90/5

Statement in the House of Commons by
the Right Honourable Joe Clark,
Secretary of State for External Affairs,
on his visit to Southern Africa

Ottawa, Ontario

March 7, 1990

A week ago today, I had the distinct privilege, on behalf of Canada, to meet with Mr. Nelson Mandela on his first voyage outside South Africa since he was confined to prison 27 years ago. I want to report to Parliament on our conversations, and also on my brief visit to Namibia, in whose struggle for independence Canada has played so vital a role.

Lusaka, Zambia is the headquarters of the African National Congress in exile. Mr. Mandela came to consult with his National Executive, some of whom he had never met. He wanted also to meet those countries and institutions which have played a leading role in the struggle against apartheid. The Prime Minister, whom I represented, was one of the first invited to Lusaka, which is a sign of the respect that Canada has won among the people on the front lines of the fight against apartheid. That is a tribute to the resolve of people throughout this House and across the country. It creates a responsibility for Canadians to continue our leadership in new circumstances which, while more promising than the decades of impasse on apartheid, are also more challenging and complex.

The House knows the changes which have swept South Africa in recent months:

- the historic Harare Declaration of the African National Congress which accepted the desirability of peaceful, negotiated change in South Africa;
- the election as President of South Africa of F.W. de Klerk, a man who seems committed to initiating real change;
- the unbanning of the African National Congress;
- and the triumphant release of Nelson Mandela from prison on February 11.

The stage is now set for historic progress towards a truly democratic and non-racial South Africa. But we have only just begun. The state of emergency is still in force. Political prisoners remain detained. The pillars of apartheid remain. As Kenneth Kaunda said in Lusaka, Mr. Mandela is now free, but he is free only to live in an apartheid system.

I think it important that Canadians understand the spirit in which Nelson Mandela approaches this phase of events in South Africa. He referred to his meetings with President de Klerk, and the Ministers of Justice and Constitutional Affairs, and said he is convinced that they are true reformers who seek a new social contract in South Africa. But, he noted, these are but three men who face the same party structure responsible for the development and maintenance of the repressive regime of apartheid. They deserve to be encouraged, but neither he nor the world could ignore the history of the National Party or the forces of retrenchment which lie in waiting. Mr. Mandela believes that pressures must be maintained until real change occurs. Expressions of intent are not enough to warrant relaxation of pressure.

Mr. Mandela was unambiguous on this issue: the greatest assistance which could be offered by the outside world to the ANC is to maintain sanctions. Indeed, he spoke of intensifying sanctions, and I have asked him to indicate where and how this should occur.

Commonwealth Heads of Government, in Kuala Lumpur last year, agreed that Commonwealth pressure would remain unyielding until there was "evidence of clear and irreversible change." The Commonwealth Committee of Foreign Ministers, which I chair, will meet in Nigeria, in May, to assess the evidence of change. The African National Congress has agreed to work with us in that process.

The headquarters of the African National Congress will return to South Africa and the organization, unbanned, will lead the effort to secure a non-racial democracy in South Africa. Thousands of ANC members and followers will have to be re-located inside South Africa. Offices will have to be established. A new infrastructure must be built. And the ANC, at the same time it is negotiating, will also have to focus on equipping the black leadership in South Africa for the responsibilities of economic management and political governance.

The ANC asked me for Canada's direct assistance in meeting the costs of its re-integration into political life inside South Africa. I noted the firm policy of successive governments of Canada not to support political parties in other countries. We will, naturally, continue to support specific humanitarian, education and other programs which meet the needs of the ANC. A delegation from the African National Congress will come to Ottawa within a month to discuss specific areas of cooperation.

But I also made the point that there are thousands of private citizens in Canada who would want to support the return home of the ANC. This resource should be tapped, and I have initiated discussions with representatives of the three parties in Parliament to identify individuals and strategies which can be offered to the ANC to help them secure substantial private Canadian support.

A great challenge facing the ANC is to level the playing field as it approaches negotiations with the government. The government will be able to draw on all the wealth, expertise and resources which apartheid has put at its disposal. The ANC is dispossessed and disadvantaged in these terms. Successful negotiations will require a greater equality of resources and expertise. That is an area where Canada can help.

Finally, the ultimate success of a non-racial South Africa will depend on the capacity of both blacks and whites to exercise both political and economic power. Economic exploitation lies at the heart of apartheid and, by and large, black South Africans have been shut out of the experience of running industries and businesses. Therefore, I told Mr. Mandela that we will look urgently at additional programs to provide potential black leaders of industry with practical experience in running large corporations in both the private and public sectors.

In their telephone conversation February 13, the Prime Minister invited Mr. Mandela to visit Canada. He has suggested that it might be appropriate for Nelson Mandela to address this free Parliament. Mr. Mandela looks forward to coming to Canada, to express directly his appreciation of the support of Canadians.

The impression I took away from two days of meetings is of a man who is strong, serene, wise and generous. He is a person of principle, but also of practicality and flexibility. To emerge from prison after so long a punishment and to retain an understanding of the concerns of his jailers is extraordinary. Mr. Mandela disproves the notion that history is made only by impersonal forces. The course of South African history will be determined in large measure by this man - and by his counterpart in Pretoria.

Canada will maintain sanctions until there is clear evidence of irreversible change in the apartheid system. But we intend also to encourage President de Klerk in his courageous and moderate course. Foreign Minister Pik Botha has written to me suggesting that Canadian experience might be particularly helpful in developing negotiated solutions for South Africa. I have responded by proposing that Mr. Ted Lee, the Head of our Legal Branch, and Canada's former Ambassador to South Africa, visit the region to assess areas where Canada's expertise might be of use. I made it clear to Mr. Botha that any expertise we might offer must be available to all parties in the negotiations. Mr. Lee will be in South Africa in early April to consult with the government, the ANC and other relevant parties.

The nature of the South African challenge has changed. The opponents of apartheid outside South Africa must be as sensitive and generous in encouraging the process of change as Nelson Mandela has been in leading it. Canadian non-governmental organizations have brought great honour to Canada in their fight against apartheid. I will be meeting with them within the next two weeks to discuss how Canadians together can best pursue the fresh prospect of finally ending apartheid.

After my meetings in Lusaka, I paid a brief visit to Namibia, which will celebrate its hard-won independence on March 21st. Canada will be represented at the independence celebrations by my colleague, the Minister for External Relations and International Development and by a small all-party delegation from Parliament. For years, Namibian independence was a hostage to apartheid; now Namibia is leading the way for its neighbour, South Africa. It is a remarkable example of a successful transition to a non-racial democracy, the holding of free elections, the drafting of a constitution without peer in Africa. The Namibian success points to what is possible when reason overcomes emotion and compromise replaces prejudice.

During my conversations with President-elect Sam Nujoma and his Ministers-designate, I expressed both Canada's congratulations and our intent to continue to contribute to the development of a stable and prosperous Namibia.

Mr. Speaker, when I was called to the platform to welcome Nelson Mandela to Zambia, President Kaunda said that Canada, though far away, had earned the right to be considered a "Front Line State" in the battle to end apartheid. Because we are a Western democracy, a diverse society, a successful economy, our role may be even more important in this sensitive new phase of the campaign to establish a non-racial democracy in South Africa.



Commonwealth News Release

THE ABUJA COMMITMENT

The Committee, in light of its deliberations, agreed upon the following commitment concerning the situation in Southern Africa. They agreed that this consensus should be known as the ABUJA COMMITMENT.

1. The primary objective of Commonwealth action concerning South Africa remains as agreed unanimously by Commonwealth Heads of Government at New Delhi in 1983: "only the eradication of apartheid and the establishment of majority rule on the basis of free and fair exercise of universal adult suffrage by all the people in a united and non-fragmented South Africa can lead to a just and lasting solution to the explosive situation prevailing in Southern Africa."
2. This objective must continue to govern Commonwealth and international action concerning South Africa, including sanctions and the encouragement of dialogue between all parties.
3. Sanctions are working. They have clearly contributed to persuading the South African Government that change has become necessary, thereby beginning a process of dialogue with the majority in South Africa.
4. The recent momentum must be maintained so as to result in the removal of all obstacles to the commencement of negotiations leading to a non-racial, democratic South Africa.
5. The role of sanctions in encouraging negotiations remains valid and indispensable. To relax sanctions now would prejudice seriously the objective of successful negotiations. Sanctions must remain until there is clear evidence of irreversible change.
6. Appropriate international action concerning South Africa must continue to be based on and responsive to the views of the majority. Such international action can best be effected if it is based on the principles of consultation and consensus.
7. The normalization of the situation in South Africa requires removal of all obstacles to negotiation, the dismantling of apartheid, and a process of democratization extending across the spectrum - political, social and economic - if democracy is to be real and enduring.

8. At the political level, democratization must be based on the principle of universal adult suffrage leading to the establishment of non-racial, democratic, non-fragmented South Africa.

9. The international community must focus its current activities on encouraging dialogue and assisting the oppressed majority in South Africa in strengthening their negotiating resources.

10. There is an urgent requirement also to look beyond the negotiating process, and to help prepare for a post-apartheid South Africa which will be both democratic and prosperous.

11. To this end, the international community must increase its emphasis on the encouragement of human resource development in all skills relevant to the successful management of a democratic, modern and prosperous South Africa.

12. The Commonwealth reaffirms its commitment to the struggle against apartheid until its last vestiges have disappeared and the way is paved for South Africa's return to the Commonwealth family - democratic, just and free at last.

Commonwealth Committee of Foreign
Ministers on Southern Africa

Abuja, Nigeria

17 May 1990



No. 130

June 7, 1990.

CANADA WELCOMES PARTIAL END OF THE STATE OF EMERGENCY IN SOUTH AFRICA

The Secretary of State for External Affairs, the Right Honourable Joe Clark, today applauded President de Klerk's decision to terminate the four year old State of Emergency in three of South Africa's four provinces, but expressed his regret that it would remain in force in Natal.

"This is an important and constructive step and a welcome signal of the South African Government's commitment to dialogue and negotiations," stated Mr. Clark.

For the past four years the Canadian Government has condemned the State of Emergency in South Africa and the political repression, detentions and media censorship that flowed from its provisions. By ending the State of Emergency in most parts of the country, the South African Government has removed one of the most significant obstacles to meaningful negotiations towards a non-racial democracy.

In welcoming this latest South African Government action, Mr. Clark also noted that other obstacles to negotiations are being addressed in the context of a joint ANC/South African Government Working Group set up after the talks between President de Klerk and Nelson Mandela at the beginning of May. These issues include the return of political exiles, the release of political prisoners, and the revision of security legislation. Mr. Clark noted that some political prisoners had already been released.

"We look forward to the results of the Working Group and hope that all the remaining obstacles to formal negotiations will soon be eliminated," added Mr. Clark.

The continuation of the State of Emergency in Natal underlines the serious threat violence in that province poses to the effort to secure a peaceful settlement in South Africa. Mr. Clark urged all parties, including the South African Government, to work together to bring peace to that strife-torn province.

- 2 -

"Canada stands ready to assist, in any way, the process of negotiations in South Africa. We look forward to discussing this issue with Nelson Mandela during his forthcoming visit to Canada June 17-19."

- 30 -

For more information, media representatives may contact:

Media Relations Office
External Affairs and International Trade Canada
(613) 995-1874

CHRONOLOGY OF RECENT EVENTS IN SOUTH AFRICA

August 21, 1989 - Organization of African Unity approves the Harare Declaration drafted by the ANC calling for a negotiated settlement in South Africa.

September 6, 1989 - Re-election of National Party in South Africa on a platform of reform and negotiations.

October 21, 1989 - Commonwealth Heads of Government Meeting in Kuala Lumpur approve a Statement welcoming the improving climate in South Africa but note that sanctions must be maintained until there is "evidence of clear and irreversible change" in South Africa.

December 14, 1989 - The United Nations unanimously adopts the Consensus Resolution on Apartheid and its Destructive Consequences in South Africa, calling for a negotiated end to Apartheid.

February 2, 1990 - President de Klerk announces wide-ranging reforms including the unbanning of the African National Congress and other political organizations, liberalization of press censorship and the release of certain political prisoners.

February 11, 1990 - Nelson Mandela is released from prison after 27 years.

February 27, 1990 - Nelson Mandela travels to Lusaka, Zambia to meet the ANC leadership in exile. He is formally elected Deputy President of the ANC. He also meets with Joe Clark and other Commonwealth leaders.

April 2, 1990 - President de Klerk and Nelson Mandela meet to discuss the communal violence in Natal province which has claimed over 3,000 lives in the past three years.

May 4, 1990 - After three days of historic talks the South African Government and the ANC sign the Groote Schuur Minute which establishes a working group to address the issue of political prisoners and exiles and commits both sides to a "peaceful process of negotiations".

May 16, 1990 - Nelson Mandela meets with the Commonwealth Foreign Ministers' Committee on Southern Africa under the chairmanship of Canada's Joe Clark. Commonwealth's Ministers issue the Abuja Commitment reaffirming the commitment to a peaceful dismantling of Apartheid.

June 8, 1990 - President de Klerk lifts the four year old State of Emergency except in Natal Province.

CANADA AND THE COMMONWEALTH RESPONSE TO APARTHEID

Canada has played a leadership role during the past five years in the Commonwealth and in other international forums in combatting apartheid. Few Western countries have moved as far on sanctions. Equally, few countries offer as high a level of aid to the victims and opponents of apartheid. Our list of voluntary as well as mandatory sanctions, numbering over 30, touches on all aspects of our relations with South Africa. They are the genesis for many, if not most, of the Commonwealth and UN sanctions. With the exception of the Nordic countries, the Commonwealth sanctions represent the most extensive and meaningful package of measures instituted by any country, institution or geographical region.

Prompted by Canada, the Commonwealth introduced a program to counter apartheid in 1985 at the Nassau Commonwealth Heads of Government Meeting (CHOGM). Commonwealth Heads, excepting Britain, expressed the belief that economic and other sanctions are an effective means of pressuring South Africa to change and must remain an essential part of the international community's response to apartheid. As described below, the Commonwealth, during the subsequent five years, added greatly to the 1985 sanctions.

NASSAU, October 1985

Against the backdrop of political violence in South Africa, concerted economic action was first taken during the Nassau CHOGM. The Commonwealth Accord on Southern Africa, which the CHOGM adopted, introduced a tightening of the arms embargo, an end to government support for trade activities, a voluntary ban on the sale of Krugerrands and a voluntary ban on new loans to the Government of South Africa and its agencies. The Nassau Accord also provided for the establishment of the Commonwealth Group of Eminent Persons (EPG).

Canadian Response:

In addition to these sanctions, Canada also launched a significant program of bilateral assistance for victims and opponents of apartheid. Additional Canadian sanctions, introduced in July 1985, included a ban on air links, and restrictions on official contacts with South African Government officials.

LONDON, August 1986

Nassau was followed by a mini-CHOGM held in London. At this meeting, with the exception of the United Kingdom, all governments present (Canada, Australia, Bahamas, India, Zambia and Zimbabwe) agreed to a further list of measures. These included bans on new investment in South Africa, promotion of tourism to South Africa and the import of agricultural products, uranium, coal, iron and steel from South Africa.

Canadian Response:

Canada went even further, announcing that no government contracts would henceforth be entered into with majority-owned South African companies, the voluntary ban on new bank loans to South Africa would be extended to the private as well as the public sector and consular facilities in South Africa would be withdrawn.

VANCOUVER, October 1987

The year between the London mini-CHOGM and the Vancouver Summit was marked by increased repression in South Africa under a State of Emergency. Internationally, action was taken across a wide front: the US Comprehensive Anti-Apartheid Act was enacted in October 1986; EEC sanctions were announced in September 1986; and the Nordic countries brought in a near total boycott in December.

The Commonwealth Heads meeting in Vancouver resulted in the Okanagan Statement and Programme of Action on Southern Africa. It reaffirmed the Commonwealth's determination that apartheid must be dismantled if even greater human tragedy was to be averted. Heads of Government did not propose new sanctions but, with the exception of Britain, agreed that the "wider, tighter and more intensified application" of sanctions must remain an essential part of the international community's response to apartheid. The CHOGM also initiated the Committee of Foreign Ministers on Southern Africa (CFM), composed of the Foreign Ministers of Canada, Australia, Guyana, India, Nigeria, Tanzania, Zambia and Zimbabwe, and chaired by Joe Clark.

Canadian Response:

The Okanagan Statement as well as the CFM were Canadian initiatives.

KUALA LUMPUR, October 1989

The Commonwealth Summit was held in Kuala Lumpur at a time of increasing change in South Africa. President de Klerk campaigned for the September 1989 elections on a reform platform and subsequently acclaimed his victory, albeit with a reduced majority, as a mandate for "orderly" reform. He pledged that the "door to a new South Africa is open".

Just prior to the Kuala Lumpur meeting, President de Klerk freed eight senior political prisoners, including Walter Sisulu, applied a new and welcome tolerance to peaceful political protest, and spoke in more concrete terms about the requirement for fundamental reform.

In this more hopeful situation, the Commonwealth agreed to give President de Klerk "running room" of approximately six months to demonstrate, in substantive ways, his stated goal of dismantling apartheid.

In its statement entitled "South Africa: The Way Ahead", the Commonwealth agreed that where there had been movement in South Africa, more was required. It determined that existing sanctions would be maintained and (with the exception of the United Kingdom), pressure increased by way of: urging banks and financial institutions to limit export credits to terms of 90 days; calling on governments to take South Africa "off cover" for official trade credit and insurance purposes; and encouraging the UN to strengthen the arms embargo. Commonwealth Heads of Government also endorsed the establishment of an independent agency to review and report on South Africa's international financial links.

Canadian Response:

Canada had instituted all of the financial sanctions agreed to at Kuala Lumpur prior to September 1989. In addition, we extended the ban on high technology items and tightened our policy on sports contacts and on contracts with majority South Africa-owned companies. Canada has also agreed to provide \$50,000 per annum towards the operation of the Centre for the Study of the South African Economy and International Links.

Canadian Assistance in South Africa

Canada's concerns for the disadvantaged population in South Africa are both developmental and humanitarian. Canada has for several years maintained a program of development assistance aimed at providing educational and training opportunities to black South Africans that might not otherwise be available.

Canadian assistance is provided multilaterally and through programs that involve non-governmental organizations and institutions. More than \$8 million in Canadian Official Development Assistance was disbursed for these programs in 1989/90 through the Canadian International Development Agency (CIDA). In 1990/91, total disbursements are expected to exceed \$9 million. None of the monies provided through CIDA is received by the South African government.

Canadian Education Program for South Africa (CEPSA)

Canada instituted a program of educational assistance in South Africa in 1985. As a result of an evaluation early in 1989, a second phase of this program was approved with a budget of \$14.7 million. The CEPSA program is made up of four major components: (i) internal scholarships; (ii) the Canadian Education Fund; (iii) labour education; and (iv) in-Canada education and training.

(i) Internal Scholarships:

CIDA currently supports an internal scholarship program for black students in South Africa. Administered by the Canadian Embassy in Pretoria, a total of \$1.3 million is being channelled through the Educational Opportunities Council (EOC) to assist undergraduate study and academic-bridging support programs which are designed to bring the academic standards of disadvantaged students up to university requirements.

(ii) The Canadian Education Fund:

The Canadian Education Fund is a special fund administered by the Canadian Embassy in Pretoria. It supports small-scale initiatives in adult education, alternative schooling, teacher upgrading, literacy, bridging, student support services and leadership training.

(iii) Labour Education:

Funds are being provided to the Canadian Labour Congress (CLC), the Canadian Teachers' Federation and the Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) to contribute to

training programs for South African labour organizations such as the Congress of South African Trade Unions (COSATU), the National Council of Trade Unions (NACTU) and the African Teachers' Association of South Africa (ATASA).

(iv) In-Canada Education and Training:

Under this initiative, a consortium of individuals representing NGOs, universities, community colleges and the private sector formed the South Africa Education Trust Fund (SAETF). Chaired by Archbishop Scott, SAETF provides assistance to black South Africans for both long and short-term training in Canada. A total of \$6.8 million is being provided to SAETF by CIDA.

Canada Fund for Local Initiatives

In addition to these four main components, the Canadian Embassy in Pretoria also helps fund local projects through the Canada Fund for Local Initiatives. The emphasis here is on community development and self-help projects organized and implemented by South African communities and organizations.

Special Programs

Support to disadvantaged groups in South Africa is also provided through CIDA's Special Programs Branch (SPB). In 1986, a special fund was created to help Canadian NGOs provide legal and humanitarian assistance to South African detainees and their families. SPB's NGO and Institutional Cooperation and Development Services (ICDS) Divisions also support projects in education, community development, small-scale agriculture, water and health care.

Multilateral Programs

CIDA's Multilateral Programs Branch contributes funds to support two initiatives: the Nassau Fellowship Program of the Commonwealth Fund for Technical Cooperation (CFTC), and a program for the education of blacks outside South Africa managed by the United Nations Education and Training Program for South Africans (UNETPSA).

Most recently, CIDA's provided \$200,000 towards humanitarian assistance for victims of the conflict in Natal Province. This contribution was channelled through the World Council of Churches and the International Committee of the Red Cross.

Business Cooperation Branch

The Industrial Cooperation Division of the Business Cooperation Branch provides funding to the Canadian Exporters' Association to run a project entitled "Canadian Assistance to Black Business in South Africa" (CABBSA). Using a budget of \$1.1 million, this project makes South African business consultants available to assist black entrepreneurs in improving various aspects of their business operations.

CIDA Disbursements for South Africa

	1988-89 (Actual)	1989-90 (Actual)
Canadian Education Program for South Africa (CEPSA):		
Internal Scholarships	\$245,720	\$270,000
Canadian Education Fund	\$1,658,266	\$1,672,499
Labour Education	\$404,990	\$356,500
South African Education Trust Fund (SAETF)	\$425,539	\$619,642
Administration	<u>\$133,778</u>	<u>\$56,213</u>
CEPSA TOTAL	\$2,868,293	\$2,974,854
Canada Fund	\$550,929	\$403,847
 <u>Special Programs Branch</u>		
NGO Division:		
Humanitarian & Legal Assistance Fund	\$2,265,400	\$2,251,600
Responsive Program	<u>\$518,502</u>	<u>\$268,675</u>
Sub total (NGO)	\$2,783,902	\$2,520,275
ICDS Division:		
Humanitarian & Legal Assistance Fund	\$700,000	\$500,000
Responsive Program	<u>\$631,883</u>	<u>\$606,040</u>
Sub total (ICDS)	\$1,331,883	\$1,106,040
SPECIAL PROGRAMS TOTAL	\$4,115,785	\$3,626,315
 <u>Multilateral Programs Branch</u>		
CFTC Nassau Fellowships	\$500,000	\$450,000
UNETPSA	<u>\$233,333</u>	<u>\$200,000</u>
MULTILATERAL PROGRAMS TOTAL	\$733,333	\$650,000
 <u>Business Cooperation Branch</u>		
Canadian Assistance to Black Business in South Africa	\$396,000	\$398,310
CIDA TOTAL	\$8,664,340	\$8,053,326

**CANADIAN SUPPORT FOR THE PROMOTION OF DIALOGUE
AND NEGOTIATIONS ABOUT A NON-RACIAL SOUTH AFRICA**

The key objective of Canadian policy with regard to South Africa is to help bring about an end to apartheid and the creation of a non-racial democracy through negotiations. Canadian efforts are two-pronged. Economic and other sanctions are designed to pressure the South African Government to take steps that will result in irreversible change. At the same time Canada has a number of programs designed to assist victims of apartheid, promote dialogue and negotiations about a non-racial future and counter South African propaganda and censorship.

In their October 1987 Okanagan Statement, Commonwealth Heads of Government declared: "we believe that we should take advantage of any opportunity to promote real internal dialogue." Following the August 1988 meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa (CFM), Canada launched a major fund to promote dialogue among South Africans about a non-racial, democratic future. The scope and funding of this program has increased significantly since then, from \$640,000 in 1988/89, to \$1 million in 1989/90 and \$1.8 million this year. In 1991/92 \$2.3 million has been earmarked for the Dialogue Fund.

Dialogue projects, which are designed by and for South Africans, include assistance to the alternative press, funding for events bringing together South Africans of different races to learn about each other and discuss a common future, support for human rights and professional organizations trying to break down the barriers of apartheid, promotion of the idea of a non-racial future through the arts and popular culture and assistance for discussions between the ANC and primarily white South Africans. Increased emphasis is being given to projects which will more directly assist the process of negotiations, such as the provision of constitutional expertise and funding for research, conferences and seminars on issues and options for a post-apartheid South Africa.

June 1990



External Affairs and International Trade Canada

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

Canada

CANADIAN ACTION ON SOUTH AFRICA

July
1985

- The Canadian Government adopted the following measures to demonstrate opposition to apartheid and to pressure the South African Government to bring about fundamental change and enter into genuine negotiations with black leaders towards the establishment of non-racial, representative government:
 - strengthened the voluntary "Code of Conduct Concerning the Employment Practices of Canadian Companies Operating in South Africa";
 - * ◦ tightened the Canadian application of the UN Arms Embargo to include sales of sensitive technology to the Government of South Africa and its agencies;
 - * ◦ applied the voluntary UN embargo on imports of South African arms;
 - + ◦ abrogated the Canada-South Africa Double Taxation Agreement;
 - terminated the use of the Programme for Export Market Development (PEMD) for the South African market;
 - terminated insurance to Canadian exporters to South Africa provided by the Export Development Corporation;
 - issued public guidelines severely limiting sporting contacts between Canada and South Africa;
 - announced the termination of toll-processing of Namibian uranium;
 - * ◦ introduced a voluntary ban on the sale of Krugerrands and other South African gold coins;
-
- * Subsequently adopted by the Commonwealth at Nassau, in October 1985.
 - + Subsequently adopted by the Commonwealth Heads of Government Review Meeting, August, 1986.

- monitored and severely restricted official contacts, especially in sensitive sectors.

September
1985

- The Government adopted the following further measures:
 - * ◦ introduced a voluntary ban on new loans to the Government of South Africa and its agencies;
 - + ◦ introduced a voluntary ban on the sale of petroleum and petroleum products to South Africa;
 - + ◦ applied an embargo on air transport (cargo and passenger flights) between Canada and South Africa and subsequently banned all air links;
 - established a National Register of Anti-Apartheid Measures to record voluntary actions taken by individual Canadians, private organizations and other levels of government to demonstrate their opposition to apartheid.

September
1985

- The Canadian Government established a special fund of \$1 million to provide support to South African political detainees and their families. In each subsequent year the allocation has grown by \$500,000.

October
1985

- Commonwealth Heads of Government issued the Commonwealth Accord on Southern Africa at Nassau providing for the specific measures already taken by Canada and establishing the Commonwealth Group of Eminent Persons (EPG) to seek ways of "dismantling apartheid and erecting the structure of democracy in South Africa";
- Archbishop Edward Scott agreed to participate in the EPG.

February
1986

- A declaration of the Francophone Summit on Southern Africa was presented by Canada and adopted unanimously.

May
1986

- A \$7 million bilateral education assistance programme for black South Africans was launched, with components in both Canada and South Africa.

June
1986

- The Prime Minister asked Bernard Wood, Director of the North-South Institute, to visit a number of Commonwealth countries to prepare for the next Commonwealth meeting;

June
1986

- In response to the South African Government's attacks on neighbouring states, which effectively ended the EPG initiative, the Canadian Government adopted the following measures;
 - o appointed an additional officer at the Canadian Embassy in South Africa to facilitate cooperation in the labour sector;
 - + o ended Canadian Government procurement of all South African goods and services and invited provincial governments to follow suit in areas under their jurisdiction;
 - + o introduced a ban on the promotion in Canada of tourism to South Africa;
 - o cancelled non-resident accreditation to Canada of the four Washington-based South African attachés (Science, Labour, Mining and Agriculture).

August
1986

- Commonwealth Heads of Government held a Review Meeting in London to consider the EPG report. Canada joined with others to ban new investment in South Africa and the import of agricultural products, uranium, coal, iron and steel from South Africa. Canada announced that no government contracts would be entered into with majority-owned South African companies; extended the voluntary ban on a new loans to South Africa to the private as well as the public sector; and withdrew consular facilities in South Africa except for those services provided to our own nationals and nationals of third countries to whom we render consular services.

January
1987

- The Prime Minister visited Zimbabwe and met with a number of leaders of the Front Line States at Victoria Falls.

April
1987

- The Canadian Government provided more than \$5.8 million during the fiscal year (1987/88) to victims of apartheid in South Africa.

August
1987

- The Secretary of State for External Affairs visited Zambia, Mozambique and South Africa. Mr. Clark held talks with Foreign Minister Botha on South Africa's intentions to initiate fundamental change and enter into dialogue with black leaders;
- The Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs met with Oliver Tambo, President of the ANC, in Ottawa.

September
1987

- The Francophone Summit at Quebec issued a resolution on South Africa. Canada pledged \$350,000 towards the scholarship fund for South Africans set up by the Francophonie;
- As a result of the success of the \$7 million Canadian education programme to date and the high demands placed on it by South Africans and Canadian, an additional \$1.2 million was approved, including \$500,000 for labour education.

October
1987

- At Vancouver, under the chairmanship of Prime Minister Mulroney, Commonwealth Heads of Government issued the Okanagan Programme of Action on Southern Africa which, inter alia, established the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa for the purpose of furthering Commonwealth objectives on combatting apartheid. It is chaired by the Secretary of State for External Affairs of Canada;
- \$500,000 was provided to the newly created Commonwealth Nassau Fellowship Programme for black South Africans who qualify for university or technical college education but lack the necessary funds.

February
1988

- The first meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers (CFM) took place in Lusaka, Zambia. A work programme was approved, including a mission on security needs of the Front Line States, two economic studies related to sanctions, and the development by Canada of a strategy to counter South African censorship and propaganda.

April
1988

- Assistance to victims of apartheid substantially increased during this fiscal year to approximately \$7.8 million.
- Over \$30 million was committed to the Southern Africa Development Coordination Conference (SADCC) for the fiscal year, as well as another \$100 million in bilateral aid to the individual countries of the region to help counter destabilization.

July
1988

- Canada tightened its policy on sports contacts by refusing visas to individuals travelling on South African passports and seeking entry into Canada to participate in sports events or activities.

August
1988

- The second meeting of the CFM took place in Toronto. The Committee reviewed an interim report on the impact of sanctions, studies on South Africa's international financial links and security requirements of the Front Line States, as well as a Canadian strategy to counter South African propaganda and censorship.
- The Committee put forward practical proposals to widen, tighten and intensify the application of existing sanctions, including in the financial sector.
- The CFM agreed that the proposals in the Canadian strategy to counteract South African propaganda and censorship would be the basis for a practical Commonwealth response to the challenge. Canada committed \$1 million to a Canadian action plan to this end.

September
1988

- At Toronto, Canada organized an anti-apartheid cultural festival as well as a public forum on censorship and propaganda.

- The Government announced the following actions to widen, tighten and intensify the application of Canadian sanctions:
 - o tightened the ban on Government contracts with majority South African-owned companies to apply to: grants, contributions and sales; sales to all clients in South Africa, except to serve our objective of reaching into South Africa; and scheduled Crown Corporations.
 - o the Secretary of State for External Affairs met with representatives of Canadian banks who agreed not to increase trade credits to South Africa and agreed to raise with other foreign bankers directly involved, the Canadian preference for the shortest possible loan rescheduling terms.
 - o extended the ban on sales of high technology items on the Export Control List to private sector end-users in South Africa.

- The Government announced it would spend \$1.6 million over two years to promote dialogue among South Africans through grants to organizations. A portion of these funds are committed to projects outlined in the Canadian Action Plan on countering South African propaganda and censorship, since censorship remains a serious impediment to dialogue, and a free press plays a key role in promoting dialogue.

- Dialogue projects funded to date have fallen within five categories: assistance to the alternative press and anti-censorship activities; workshops, conferences and events bringing together South Africans of different races; support for human rights and profession organizations trying to break down the barriers of apartheid; promotion of the idea of a non-racial future through the arts and popular culture; talks between the ANC and white South Africans.

- The Government also announced in September that Canada would provide assistance to help rebuild the bombed-out headquarters of the South African Council of Churches and other human rights groups. Since then the Government has provided \$100,000 to this end.
- The Government announced it had agreed to respond to requests for assistance towards the protection of infrastructure projects in southern Africa, which may include, for example, clothes fuel, spares parts, communications equipment, food and balance of payments support. To date \$2 million have been committed for security assistance on the Nacala railway rehabilitation project and another \$2 million for the Limpopo railway rehabilitation project.

December
1988

- The Government announced that it would help implement the UN Plan for Namibian independence in all aspects and would assist in the development of independent Namibia.

January
1989

- The Government provided \$10,000 to the Special Research Bureau in The Hague to help finance its monitoring of the UN oil embargo.

February
1989

- The third meeting of the CFM took place in Harare. The Committee agreed that sanctions were having an increasing political and economic impact on South Africa. In the Committee's view, sanctions remained the most effective, peaceful path to the ending of apartheid and thus it renewed the commitment to continued international pressure on the South African Government to end apartheid.
- The Committee, noting that financial sanctions constituted one of the most powerful sources of pressure, reiterated their call to the international financial community to toughen the conditions for rescheduling.
- The Committee gave special consideration to the question of destabilization, receiving a preliminary report - commissioned at its request by the Commonwealth Secretariat - from independent experts, and agreed to its immediate

release. The Committee also welcomed the draft strategy paper submitted by Canada on trade and investment promotion in the Front Line States.

- The CFM stressed that Namibia was the sole responsibility of the United Nations and that the Commonwealth looked to that body to bring Namibia to independence through free and fair elections under its effective supervision and control.
- The Committee gave particular attention to the implementation of the arms embargo against South Africa and, based on proposals submitted by Canada, called for specific measures to be taken by the UN Security Council and the 421 Committee.
- The Government announced that it would provide nearly \$1 million to assist refugees and displaced persons in Southern Africa.
- The Government also announced the contribution of \$1 million for the Namibian Repatriation Program to help Namibian refugees return home in time for the UN supervised pre-independence elections.
- The Canadian Government announced that South Africa would be added to the Area Control List and specified that the control on exports included all high technology products, computers, software, telecommunications equipment, aircraft, helicopters, and four-wheel-drive vehicles. This action was consistent with agreements reached at Commonwealth Foreign Ministers' meetings.
- The Government announced that Canada would participate in the United Nations Transition Assistance Group (UNTAG) created to supervise Namibia's one-year transition to independence. External Affairs had already presented a check for \$11.9 million, in late February, as early payment for the bulk of Canada's assessed share.
- Later in March, the Government announced it would open its own Observer Mission in Namibia, distinct from UNTAG.

March
1989

- With Government sponsorship, the University of Regina was host to an international conference on South African propaganda and censorship and the risks and challenges it poses to the domestic and international media.
- During the 1988-89 fiscal year ending March 31, the Government spent over \$600,000 on projects designed to promote dialogue between all races in South Africa encouraging progress towards a non-racial future. The Government spent another \$1 million for the 1989-90 fiscal year in dialogue-related projects. A portion of these funds was committed to projects outlined in the Canadian Action Plan on countering South African propaganda and censorship.

June
1989

- Canada tightened the ban on sporting contacts with South Africa; the policy was extended to include all sporting contacts between Canadians and South Africans whether they take place in Canada, in South Africa or in a third country. In addition to amateur representative team and individual sports, the revised policy now applies to individual sports persons, including professionals.
- While maintaining the sport boycott, the Canadian Government, with anti-apartheid organizations and like-minded governments, agreed to explore ways of helping to promote dialogue and break down racial barriers within South African sport and, by extension, in South Africa as a whole.
- Elections Canada donated 4,000 metal ballot boxes worth over \$100,000 for the Namibian elections in early November. Also, the UN selected a Canadian, Harry Neufeld, to be its senior electoral computer expert.

August
1989

- The fourth meeting of the CFM took place in Canberra. The Committee reaffirmed that financial sanctions applied by the private sector were among the most effective forms of pressure.

- They called on international lending institutions to exert the "maximum possible pressure" on South Africa in the rescheduling of its debt. The CFM ministers agreed to dispatch a delegation of senior officials to convey this sentiment to member banks of the committee negotiating the 1990 rescheduling arrangements.
- Ministers noted that South Africa was using trade financing as a balance of payments cushion. They therefore appealed to all financial institutions to impose tougher terms for trade financing, including the reducing of credit to ninety days. They also called on banks to ensure that loans (or profits from) to firms under South African control not be transferred to South Africa.
- The CFM also agreed to communicate with the UN on the need to strengthen the arms embargo.

October
1989

- Minister Clark wrote to all major Canadian commercial banks, requesting their cooperation in instituting all of the financial bans agreed to in Canberra. He also requested they convey to their international banking counterparts the decisions of the CFM.

October
1989

- A Canadian official participated in the CFM officials mission to principal European and American banks which urged their compliance with CFM measures.

October
1989

- The Commonwealth Heads of Government met in Kuala Lumpur, Malaysia. They issued the Kuala Lumpur Statement which agreed to a call for the wider international application of all financial measures agreed to in Canberra. It also endorsed the establishment of an independent agency to monitor South Africa's links with the international financial community. Finally, the Commonwealth heads of government determined that upon evidence of "clear and irreversible" change in South Africa, they would consult with international financial institutions to examine how resources could be mobilized to rebuild the South African economy.

CANADIAN ACTION ON SOUTH AFRICA

May 1990

TRADE RELATED	FINANCIAL / INVESTMENT	SPORTING CONTACTS	OTHER ACTIONS
<p>I — No Canadian government promotion of trade with South Africa.</p> <p>II — IMPORTS</p> <p>— Mandatory Bans on:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) all agricultural products b) uranium c) coal d) iron products e) steel products f) arms from South Africa <p>III — EXPORTS</p> <p>— Mandatory Bans on:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) all arms and munitions of war b) all high technology and other sensitive equipment such as computers c) telecommunications equipment d) aircraft and aircraft parts, including helicopters e) four-wheel drive vehicles <p>— Voluntary Ban on:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) petroleum and petroleum products <p>IV — OTHER</p> <ul style="list-style-type: none"> a) voluntary ban on sales of Krugerrands b) ban on all air links with South Africa c) discontinued Export Market Development grants for South African market d) discontinued insurance to Canadian exporters to South Africa (provided by the Export Development Corporation) e) voluntary ban on tourism promotion to South Africa f) termination of Canadian government contracts grants, contributions and sales to South African majority-owned companies g) termination of Petro Canada's sulphur exports to South Africa h) termination of Canadian Government procurement of South African goods and services (limited exception for CIDA and Canadian Embassies activities in Southern Africa.) 	<p>I — Abrogation of Double Taxation Agreement.</p> <p>II — Voluntary ban on new corporate investment in South Africa.</p> <p>III — Voluntary ban on new bank loans (both public and private sectors) to South Africa.</p> <p>IV — Capped trade credits to South Africa, and Canadian banks requested to make loan rescheduling terms as short as possible.</p> <p>V — Establishment of a Code of Conduct for Canadian companies in South Africa.</p>	<p>I — Canada's policy governs all sporting contacts between Canada and South Africa. This applies to sport contacts between Canadians and South Africans at professional and amateur levels and in individual and team sports whether they occur in Canada, in South Africa or in a third country.</p> <p>II — Denial of visas to individuals travelling on South African passports seeking to enter Canada to participate in a sport event or activity.</p> <p>III — Sport associations are required to suspend members who participate in sport events in South Africa.</p> <p>IV — Sport associations are required to decline invitations to, protest or withdraw from competitions in third countries involving South Africans.</p> <p>V — Sport associations are required to seek the suspension of members of their international federation who participate in sport events in South Africa.</p> <p>VI — Sport associations' compliance with Government policy on sporting contacts is tied to Government funding.</p>	<p>I — Provision of assistance to the victims of apartheid in South Africa (\$8.32 million in 1989/90). Major areas include: education and skills training for disadvantaged South Africans in their own country or Canada; legal and humanitarian aid to political detainees and their families; assistance for small scale community projects involving Canadian and local NGOs; labour education; and assistance to refugees in neighbouring countries through multilateral agencies.</p> <p>II — Creation in 1988 of a major program to promote dialogue and negotiations about a non-racial, democratic South Africa. The scope and funding of the Dialogue Fund has increased significantly since then: 1988/89 — \$640,000; 1989/90 — \$1 million; 1990/91 — \$1.8 million; 1991/92 — \$2.3 million.</p> <p>III — Since the creation in 1988 of a \$1 million Canadian Action Plan to Counteract South Africa Propaganda and Censorship, assistance has been provided to the alternative press and to anti-censorship activities in South Africa as well as to projects aimed at informing Canadians about the realities of apartheid.</p> <p>IV — Provision of security assistance to the Front Line States towards the protection of infrastructure projects (i.e. fuel, clothes, spare parts, communications equipment, food and balance of payments support). (Over \$4 million committed to date.)</p> <p>V — A tripling of funding for Canada's global Military Training Assistance Program between 1988 and 1990, a substantial proportion of which will go towards training of military personnel from the Front Line States.</p> <p>VI — Ending the issuance of visitor visas by our Embassy in Pretoria and requiring all South African visitors to Canada to apply in person for a visa outside South Africa.</p> <p>VII — Restrictions on contact between officials of the two governments.</p> <p>VIII — Cancellation of non-resident accreditation to Canada of South African diplomats (in particular, Science, Labour, Mining and Agriculture attachés).</p> <p>IX — Maintenance of an Anti-Apartheid Register for Canadians to publicly demonstrate their opposition to apartheid.</p>

Southern Africa: the Way Ahead the Kuala Lumpur Statement

South Africa

1. Heads of Government continued to view the system of apartheid in South Africa as a serious challenge to the values and principles of the Commonwealth and reaffirmed that its total eradication remained their shared responsibility and common goal.

2. Heads of Government reviewed the situation in South Africa against the possibility that significant changes in approach on the part of the South African regime, for which the Commonwealth had striven for so long, may yet prove to be within reach. In recent weeks, the regime had accepted a degree of peaceful political activity by the black majority and on the eve of this Meeting had released from prison eight political leaders.

3. However, they noted that the state of emergency remained in force; the ANC, the PAC and many other organisations remained banned; Nelson Mandela and other political prisoners remained incarcerated; many more continued to be detained without trial; and executions in political cases had not stopped. There had also been no action to indicate that the new South African Government was prepared to dismantle the pillars of apartheid, especially the Group Areas Act, the Population Registration Act, the Bantustan 'homelands' policy and the system of separate education.

4. Heads of Government agreed that such encouraging signs as there had been were very much the product of a combination of internal and external pressures. In this context they welcomed the role now being played by the Mass Democratic Movement in its sustained, disciplined and peaceful opposition to apartheid. They attached importance to acceptance of peaceful demonstrations and political manifestations as a test of the sincerity of the new Government and its professed desire for change.

5. In considering the way forward, Heads of Government reiterated their preference for a negotiated and peaceful settlement and in this context reaffirmed the continuing validity of the EPG's 'Possible Negotiating Concept'. Among other measures, that Concept calls for

On the part of the (South African) Government:

- (a) Removal of the military from the townships, providing for freedom of assembly and discussion and suspension of detention without trial.
- (b) The release of Nelson Mandela and other political prisoners and detainees.

- (c) The unbanning of the ANC and PAC and the permitting of normal political activity.

On the part of the ANC and others:

Entering negotiations and suspending violence.

They noted with satisfaction the strong preference for the path of negotiated and peaceful settlement also inherent in the 1989 Harare Declaration of the Ad Hoc Committee of the Organisation of African Unity on Southern Africa endorsed by the Non-Aligned Movement at its Belgrade Summit last month. It is agreed on all sides that the South African Government and the authentic representatives of the majority population should come to the table prepared to negotiate the future of the country and its people in good faith, in an atmosphere free of violence from either side.

6. Heads of Government had recognised in their Nassau Accord that the constitutional system was a matter for all the people of South Africa to decide. They continued to believe that the Commonwealth's role in this regard was essentially to facilitate the opening of negotiations between the South African authorities and authentic black leaders.

7. They agreed that the only justification for sanctions against South Africa was the pressure they created for fundamental political change. Their purpose was not punitive, but to abolish apartheid by bringing Pretoria to the negotiating table and keeping it there until that change was irreversibly secured. In this respect Heads of Government noted that leading personalities in the South African Government had themselves acknowledged the increasing pressures on the South African economy, and that those pressures would not be diminished until fundamental political change had taken place.

8. Heads of Government, other than Britain, also acknowledged that the impact of sanctions had begun to influence the policies of the South African regime. The effectiveness of sanctions in this regard had also been demonstrated by the Report on Sanctions commissioned by the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa and prepared by a group of independent experts which was before the Meeting. They considered that the Report had made a significant contribution towards public understanding of the issues, and that its recommendations would need to be considered in the light of developments in South Africa and the region.

9. In considering what further steps they might take to advance the prospects for negotiations, Heads of Government expressed the view that this was not the time to consider any relaxation of existing sanctions and pressures. That would have to await evidence of clear and irreversible change. In the meantime, they agreed that all existing sanctions and measures should be maintained, and they called upon the wider international community to do likewise.

10. They also agreed, with the exception of Britain, that such measures should be tightened, and decided in this context

- (a) to develop new forms of financial pressure on the Pretoria regime by seeking to intensify and extend financial sanctions, in particular by

- calling on all relevant banks and financial institutions to impose tougher conditions on day-to-day trade financing, specifically through reducing the maximum credit terms to 90 days; and
 - calling on relevant governments to make trade credits harder to get by taking South Africa "off cover" with official government agencies for official trade credit and insurance purposes,
- and agreed that their Chairman should communicate these decisions to the relevant financial institutions and to other governments; and
- (b) to support the initiative developed by the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa to strengthen the arms embargo, and continue to pursue it at the United Nations in the 421 Committee.

11. Heads of Government recognised the importance of South Africa's dealings with the international financial community and therefore, with the exception of Britain, endorsed the establishment of an independent agency to review and report on South Africa's international financial links on a regular basis, and to gather and publicise factual information on financial flows to, and policies towards, South Africa. They welcomed the offer of the Government of Australia to provide substantial initial funding.

12. Heads of Government noted that the longer apartheid remained in South Africa, the greater the challenge that would face a future government in rebuilding the South African economy. In particular they noted that the resumption of international lending to South Africa would not be automatic and that an international effort to assist in the mobilisation of resources would probably be necessary. They agreed to ask appropriate international financial institutions, and in particular the IMF, to examine now how resources might be mobilised upon evidence of clear and irreversible change.

13. Heads of Government welcomed increasing instances of dialogue among South Africans across the racial divide. They were encouraged by the proposals for negotiations, many elements of which reflected Commonwealth concepts, which had been advanced by leaders of the black majority. In this regard, they agreed to continue, individually and collectively, to take advantage of all opportunities to promote dialogue among South Africans.

14. They agreed that the Commonwealth should continue to provide support to the victims and opponents of apartheid within South Africa. Of importance were educational programmes, including in particular the Nassau Fellowships, legal and humanitarian assistance to detainees and their families, support for the trade union movement, and economic and social development programmes including low-cost housing projects.

15. They attached importance to the work of the newly established Commonwealth network of non-governmental organisations, "Skills for South Africa", to provide high-level training and work experience for victims of apartheid and so contribute both to the process of change in South Africa and the development of the skills required in a post-apartheid society. They undertook to provide support and resources to assist in the implementation and co-ordination of this work.

16. Heads of Government reaffirmed the continuing high priority of the Commonwealth effort to expose the truth about apartheid and to counter South African propaganda and censorship. They welcomed the Commonwealth strategy prepared by the Working Party set up as part of the Okanagan Programme of Action. They noted that a number of countries had already implemented and funded national action plans. They stressed the particular importance of the support being given to the embattled alternative press and other groups in South Africa resisting censorship.

Namibia

17. Heads of Government welcomed the implementing of Resolution 435, and looked forward to the holding of free and fair elections leading to the emergence of a genuinely independent Namibia. They reaffirmed their full support for the United Nations Secretary-General, and the UN's efforts to ensure the integrity of the Settlement Plan. Heads of Government looked forward to welcoming a free Namibia into the Commonwealth.

18. They noted that the Report of the Commonwealth Observer Group on Namibia had identified a number of areas of urgent need if an independent Government emerging from the Resolution 435 process was to be able to govern effectively. They accordingly called for the provision of a special and enlarged multilateral package of assistance in addition to bilateral aid. To this end they requested the Commonwealth Secretary-General to send a small team of experts to Namibia as soon as practicable after the elections to advise on possible Commonwealth assistance.

19. Heads of Government also noted that the Report drew attention to what the Group had viewed as moves by the South African Government to retain a continuing ability to destabilise an independent Namibia, and they were of the view that any steps taken by South Africa to this end would inevitably call into question its declarations of good faith in respect of these and other matters, and particularly its expressed desire now to seek peaceful co-existence with its neighbours.

20. Heads of Government called on all the parties to the Resolution 435 Settlement Plan and all political groups within Namibia to fully meet their respective responsibilities and obligations, including full co-operation with the UN authorities, to conclude the process of bringing into being a free, independent and stable Namibia.

21. Heads of Government expressed their concern that a post-independence Namibia be able fully to realise its economic potential and contribute to the development of the larger Southern Africa region. In this respect, they expressed the hope that the early re-integration of Walvis Bay into Namibia in accordance with Security Council Resolution 432 (1978) would be able to be achieved, noting that compliance with this by South Africa would be a convincing demonstration of its good faith and commitment to the long-term viability of its newly independent neighbour.

Other Developments in the Southern African Region

22. Heads of Government noted that notwithstanding international condemnation, South

Africa's campaign of destabilisation against its neighbours had resulted in untold misery and destruction and was graphically documented in The Destabilisation Report.

23. Despite some welcome improvement in the security situation in the south-west of the African continent, Heads of Government observed that the MNR's murderous activities continued on a major scale in Mozambique and elsewhere; and destabilisation remained a major factor in the region's security crisis. Heads of Government unreservedly condemned South Africa's support for the MNR and other acts of destabilisation. Heads of Government reiterated the view, however, that only the eradication of apartheid in South Africa would enable the region to develop in peace.

24. Special efforts were needed to strengthen and develop the economies of Southern Africa so as to relieve them of South African economic domination. Heads of Government considered that the Southern African Development Co-ordination Conference (SADCC), deserved particular support and encouragement. To that end, they mandated the Secretary-General to carry out an Action Plan in consultation with SADCC, the AFRICA Fund, the Preferential Trade Area and the interested states in the region and elsewhere, to promote trade and investment in the Front-Line and neighbouring states. In the provision of assistance to SADCC countries, efforts should also be made, where possible, to purchase capital goods and services from within the region thus stimulating regional production, employment, trade and transportation.

25. Heads of Government identified a continuing need for assistance to the Front-Line States. While there had been significant contributions in this area by a number of Commonwealth and other governments, much remained to be done to meet the security needs identified in the special report by General Olusegun Obasanjo, commissioned by the Vancouver Meeting.

26. Heads of Government welcomed the successful establishment of the Special Commonwealth Fund for Mozambique, which had augmented bilateral contributions from Commonwealth countries including those of the Front-Line States. Heads of Government recognised the importance of continuing contributions to the Fund in view of Mozambique's key geographical position and its role in Southern Africa.

Continuing Review

27. With the exception of Britain, Heads of Government commended the Commonwealth Committee of Foreign Ministers established by the Okanagan Statement for its reports, and agreed that it should continue with its work, under the chairmanship of the Canadian Secretary of State for External Affairs; that the Foreign Minister of Malaysia be added to its members; and that it report again when Heads of Government next meet. They expressed the wish that it reconvene in April, some six months after the new administration in Pretoria took office.

*Putra World Trade Centre, Kuala Lumpur
22 October 1989*

BACKGROUND



DOCUMENTATION DE BASE

TABLE DES MATIERES

1. DECLARATION A LA CHAMBRE DES COMMUNES DU TRES HONORABLE JOE CLARK, SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES, A LA SUITE DE SA VISITE EN AFRIQUE AUSTRALE; OTTAWA, LE 7 MARS 1990
2. L'ENGAGEMENT D'ABUJA (DECLARATION DU COMITE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DU COMMONWEALTH SUR L'AFRIQUE AUSTRALE; ABUJA, NIGERIA, LES 16-17 MAI 1990)
3. COMMUNIQUE: LE CANADA SE REJOINT DE LA FIN PARTIELLE DE L'ETAT D'URGENCE EN AFRIQUE DU SUD (LE 7 JUIN 1990)
4. CHRONOLOGIE DES RECENTS EVENEMENTS EN AFRIQUE DU SUD
5. LE CANADA ET LE COMMONWEALTH FACE A L'APARTHEID
6. AIDE CANADIENNE EN AFRIQUE DU SUD
7. APPUI CANADIEN A LA PROMOTION DU DIALOGUE CONCERNANT UNE AFRIQUE DU SUD SANS DISCRIMINATION RACIALE
8. ACTION DU CANADA A L'EGARD DE L'AFRIQUE DU SUD: CHRONOLOGIE
9. MESURES PRISES PAR LE CANADA A L'EGARD DE L'AFRIQUE DU SUD: CHARTE
10. DECLARATION DE KUALA LUMPUR (REUNION DES CHEFS DE GOUVERNEMENT DES PAYS DU COMMONWEALTH, KUALA LUMPUR, OCTOBRE 1989)

43.252-309

STATEMENTS
AND
SPEECHES



DÉCLARATIONS
ET
DISCOURS

90/5

Déclaration à la Chambre des communes
du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
à la suite de sa visite en Afrique australe

Ottawa (Ontario)

le 7 mars 1990

Il y a de cela une semaine, j'ai eu le privilège, en tant que représentant du Canada de rencontrer M. Nelson Mandela en Zambie. Celui-ci, après avoir passé 27 ans en prison, effectuait son premier voyage à l'extérieur de l'Afrique du Sud. Je tiens à rapporter au Parlement les propos échangés à l'occasion de notre rencontre ainsi qu'à rendre compte de ma brève visite en Namibie, le Canada ayant joué un rôle crucial dans la lutte pour son indépendance.

C'est à Lusaka (Zambie) que se trouve le quartier général du Congrès national africain en exil. M. Mandela venait y rencontrer les membres de la direction nationale, dont certains pour la première fois. Il souhaitait également rencontrer les représentants des pays et des organisations qui ont joué un rôle de premier plan dans la lutte contre l'apartheid. Le Premier ministre dont je suis le représentant, comptait parmi les premiers invités à Lusaka. C'est là un signe du respect qu'inspire le Canada aux chefs de file de la lutte contre l'apartheid et un hommage à la détermination des membres du Parlement et des Canadiens en général. D'où l'obligation pour les Canadiens de continuer à jouer un rôle de leader dans la nouvelle conjoncture. Même si l'avenir s'annonce meilleur, la tâche sera plus ardue qu'elle ne l'a jamais été.

La Chambre est au fait des changements survenus en Afrique du Sud ces derniers mois:

- la déclaration historique de Harare du Congrès national africain, par lequel il acceptait le principe de la négociation d'un changement non-violent en Afrique du Sud;
- l'élection de F. W. de Klerk à la présidence de l'Afrique du Sud, un homme qui semble résolu à apporter des changements véritables dans son pays;
- la levée de l'interdiction qui frappait le Congrès national africain;
- la libération triomphale de Nelson Mandela le 11 février.

Tout est maintenant en place pour amener l'Afrique du Sud à instaurer un régime véritablement démocratique et non ségrégationniste. Mais, il reste encore beaucoup à faire. L'état d'urgence est encore en vigueur. Les prisonniers politiques n'ont pas été libérés. Les piliers de l'apartheid demeurent. Comme Kenneth Kaunda l'a dit à Lusaka, M. Mandela est maintenant libre, mais libre de vivre dans un régime fondé sur l'apartheid.

Mon avis, il est important que les Canadiens comprennent l'esprit dans lequel Nelson Mandela envisage les événements survenus en Afrique du Sud. Il a mentionné sa rencontre avec le Président de Klerk et les ministres de la Justice et des Affaires constitutionnelles et a déclaré que ce sont de véritables réformistes qui veulent établir un nouveau contrat social. Cependant, ils ne sont que trois hommes, face à un parti qui est responsable de l'instauration et du maintien de l'apartheid, un régime fondé sur la répression. Il faut les appuyer, mais ni lui ni le monde entier ne doivent oublier l'histoire du Parti National ou les forces réactionnaires latentes.

M. Mandela croit qu'il faut continuer à faire des pressions sur l'Afrique du Sud jusqu'à ce que de véritables changements surviennent. Les bonnes intentions ne sont pas suffisantes pour justifier la levée des sanctions imposées.

M. Mandela a été très clair à ce sujet : le maintien des sanctions à l'endroit de l'Afrique du Sud serait la meilleure forme d'aide que pourrait apporter au Congrès national africain le monde extérieur. En effet, il a parlé de renforcer les sanctions, et je lui ai demandé d'indiquer où et comment ce renforcement pourrait se produire.

L'année dernière à Kuala Lumpur, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth se sont entendus pour continuer à exercer des pressions sur l'Afrique du Sud jusqu'à ce qu'il y ait << preuve d'un changement clair et irréversible | | >>. Le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth, que je préside, se réunira en mai au Nigeria pour déterminer si un changement s'est effectivement produit. Le Congrès national africain a accepté de nous aider à cet égard.

Le siège du Congrès national africain a consenti à revenir en Afrique du Sud où, fort de tous ses éléments, il dirigera les efforts visant à établir une démocratie non fondée sur la discrimination raciale.

Il faudra que des milliers de membres et de sympathisants du Congrès national africain réintègrent l'Afrique du Sud. Il faudra également y créer des bureaux et mettre sur pied une nouvelle infrastructure. Cependant même qu'il mènera des négociations, il faudra enfin que le Congrès national africain s'attache à fournir aux leaders noirs d'Afrique du Sud les instruments qui leur permettront d'assumer les responsabilités de la gestion économique et de la direction politique de leur pays.

Le Congrès national africain m'a demandé l'aide directe du Canada pour l'aider à supporter les coûts de sa réintégration dans la vie politique de l'Afrique du Sud. Je lui ai fait valoir la politique ferme des gouvernements successifs du Canada de ne pas appuyer les partis politiques d'autres pays. Naturellement, nous continuerons à soutenir les programmes humanitaires, éducationnels et autres qui répondent aux besoins du Congrès national africain. Une délégation du Congrès se rendra à Ottawa d'ici un mois pour discuter de secteurs de coopération précis.

J'ai aussi fait remarquer au Congrès national africain que des milliers de Canadiens seraient prêts, à titre individuel, à appuyer son retour en Afrique du Sud. Ce sont là des bailleurs de fond éventuels. J'ai d'ailleurs engagé des discussions avec des représentants des trois partis fédéraux en vue d'identifier les particuliers et d'établir les stratégies qui aideraient le Congrès national africain à obtenir un appui considérable auprès du secteur privé canadien.

Le grand défi auquel fait face l'ANC est de niveler les disparités avant d'aborder les négociations avec le gouvernement. Celui-ci sera en mesure de faire appel à toutes les ressources, les compétences et les capacités que l'apartheid a mises à sa disposition. L'ANC est démunie et désavantagée sur ce plan. Pour que des négociations réussissent, il faudra davantage d'égalité en matière de ressources et de compétences. C'est là où le Canada peut intervenir.

Finalement, la réussite ultérieure d'une Afrique non raciale dépendra de la capacité des blancs comme des noirs d'exercer le pouvoir, tant politique qu'économique. L'exploitation économique est au coeur même de l'apartheid et, généralement parlant, les Sud-africains noirs ont été privés de toute possibilité d'apprendre à gérer des industries et des entreprises. C'est pourquoi j'ai indiqué à M. Mandela que nous chercherions à mettre en place des programmes additionnels afin de donner à de futurs dirigeants d'entreprise de race noire une expérience pratique de ce qu'est la gestion d'une grande société, tant dans le secteur privé que public.

Durant leur conversation téléphonique du 13 février, le Premier ministre a invité M. Mandela à visiter le Canada, lui proposant de profiter de l'occasion pour prendre la parole devant notre parlement démocratique. M. Mandela anticipe le plaisir de venir ici pour dire aux Canadiens combien il apprécie leur soutien.

L'impression que j'ai retirée de deux jours d'entretiens est celle d'une personne forte, sereine, sage et généreuse. C'est un homme de principe, mais qui ne manque pas de pragmatisme ni de souplesse. Sortir de prison après tant d'années, et savoir encore comprendre quelles peuvent être les préoccupations de ses geôliers est une chose extraordinaire. M. Mandela conteste la notion selon laquelle seules des forces impersonnelles agissent sur l'histoire. Le cours de l'histoire de l'Afrique du Sud sera déterminé en grande partie par cet homme - et par celui qui lui fait face à Prétoria.

Le Canada maintiendra des sanctions jusqu'à ce qu'il y ait des preuves tangibles d'un changement irréversible dans le système de l'apartheid. Mais nous avons également l'intention d'encourager le Président de Klerk dans la voie courageuse et modérée qu'il a choisie. Le ministre des Affaires étrangères, M. Pik Botha, m'a adressé une lettre dans laquelle il suggère que l'expérience du Canada pourrait être particulièrement utile pour mettre au point des solutions négociées en Afrique du Sud. Je lui ai répondu en proposant que M. Edward Lee, qui dirige notre direction générale des affaires juridiques et qui est ancien ambassadeur du Canada en Afrique du Sud, se rende dans la région pour évaluer les domaines dans lesquels la compétence du Canada pourrait être mise à contribution. J'ai fait clairement savoir à M. Botha que toutes les compétences que nous pourrions offrir doivent être mises à la disposition de toutes les parties à ces négociations. M. Lee se rendra en Afrique du Sud au début d'avril pour consulter des membres du gouvernement, de l'ANC et d'autres intervenants.

La nature du défi sud-africain a évolué.

Les adversaires de l'apartheid à l'extérieur de l'Afrique du Sud doivent encourager le processus du changement avec la même sensibilité et la même générosité que celles dont fait preuve l'âme dirigeante de ce processus, Nelson Mandela. Les organisations non gouvernementales canadiennes ont fait grand honneur au Canada dans leur lutte contre l'apartheid. Je rencontrerai leurs représentants dans les deux prochaines semaines pour discuter avec eux des façons dont les Canadiens peuvent, ensemble, soutenir cette évolution nouvelle de la situation qui devrait enfin déboucher sur le démantèlement de ce régime.

Après mes entretiens à Lusaka, je me suis brièvement rendu en Namibie qui, le 21 mars, célébrera une indépendance remportée de haute lutte. Le Canada sera représenté par ma collègue, la ministre des Relations extérieures et du Développement international (et par une petite délégation formée de parlementaires de tous les partis). Pendant des années, l'indépendance de la Namibie a été une cause; aujourd'hui, elle est un exemple remarquable de transition réussie vers une démocratie non raciale, d'élections démocratiques et d'élaboration d'une constitution qui n'a pas d'égale en Afrique. Le succès namibien illustre ce qu'il est possible d'accomplir quand la raison l'emporte sur l'émotivité et quand le compromis remplace le préjugé.

Durant mes entretiens avec eux, j'ai transmis les félicitations du Canada au Président élu Sam Nujoma et à ses ministres délégués, et je les ai assurés de notre intention de continuer de contribuer au développement d'une Namibie stable et prospère.

Monsieur le Président, lorsque j'ai été invité à la tribune pour accueillir Nelson Mandela en Zambie, le Président Kaunda a indiqué que le Canada, malgré la distance, avait mérité le titre d'"Etat de première ligne" dans la lutte pour mettre fin à l'apartheid. Comme nous sommes une démocratie occidentale, une société très diverse et une économie prospère, nous serons peut-être appelés à jouer un rôle encore plus grand dans cette nouvelle phase délicate de la campagne en vue d'instaurer une démocratie non raciale en Afrique du Sud.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
SUR LE COMMONWEALTH

L'ENGAGEMENT D'ABUJA

Le Comité, par suite de ses délibérations, souscrit à l'engagement suivant concernant la situation en Afrique australe. Il convient que ce consensus doit s'appeler l'ENGAGEMENT D'ABUJA.

1. Le premier objectif de l'action du Commonwealth concernant l'Afrique du Sud reste celui que les chefs de gouvernement du Commonwealth ont unanimement accepté à New Delhi en 1983 : "seules l'éradication de l'apartheid et l'instauration du gouvernement par la majorité sur la base de l'exercice libre et équitable du suffrage universel pour tous les citoyens adultes dans une Afrique du Sud unie et non fragmentée permettent d'aboutir à un règlement juste et durable de la situation explosive qui règne en Afrique australe."
2. Cet objectif doit continuer à guider l'action du Commonwealth et de la communauté internationale concernant l'Afrique du Sud, y compris les sanctions et l'encouragement du dialogue entre toutes les parties.
3. Les sanctions portent leurs fruits. Elles ont nettement contribué à persuader le Gouvernement sud-africain que le changement est devenu nécessaire, ce qui a enclenché un processus de dialogue avec la majorité en Afrique du Sud.
4. Il faut maintenir l'élan récemment imprimé pour que soient abolis tous les obstacles à l'amorce de négociations devant aboutir à une Afrique du Sud démocratique et non raciale.
5. Le rôle des sanctions pour encourager les négociations reste valable et indispensable. Relâcher les sanctions dès maintenant serait fort préjudiciable à l'objectif de négociations fructueuses. Il faut continuer d'imposer des sanctions jusqu'à preuve manifeste d'un changement irréversible.
6. L'action internationale appropriée concernant l'Afrique du Sud doit continuer de reposer sur les opinions de la majorité et d'y être sensible. La meilleure façon de la rendre efficace consiste à la fonder sur les principes de la consultation et du consensus.
7. La normalisation de la situation en Afrique du Sud demande la suppression de tous les obstacles aux négociations, le démantèlement de l'apartheid et un processus de démocratisation qui couvre tout éventail politique, social et économique pour que la démocratie soit réelle et durable.
8. Au niveau politique, la démocratisation doit s'appuyer sur le principe du suffrage universel pour tous les citoyens adultes

et permettre ainsi la création d'une Afrique du Sud non raciale, démocratique et non fragmentée.

9. La communauté internationale doit concentrer ses activités actuelles sur l'encouragement du dialogue et l'aide à la majorité opprimée de l'Afrique du Sud en renforçant ses ressources en matière de négociations.

10. Il faut également de toute urgence regarder au-delà du processus de négociation et aider à préparer une Afrique du Sud de l'après-apartheid qui sera à la fois démocratique et prospère.

11. À cette fin, la communauté internationale doit s'efforcer davantage d'encourager le perfectionnement des ressources humaines dans toutes les disciplines liées à la bonne gestion d'une Afrique du Sud démocratique, moderne et prospère.

12. Le Commonwealth réaffirme son engagement à l'égard de la lutte contre l'apartheid jusqu'à ce que ses derniers vestiges aient disparu et que la voie soit ouverte au retour de l'Afrique du Sud - enfin démocratique, juste et libre - dans la famille du Commonwealth.

Le Comité des ministres des Affaires étrangères du
Commonwealth sur l'Afrique australe
Abuja, Nigéria
17 mai 1990



Nº 130

Le 7 juin 1990

LE CANADA SE RÉJOUIT DE LA FIN PARTIELLE DE L'ÉTAT D'URGENCE EN AFRIQUE DU SUD

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a aujourd'hui applaudi à la décision du président de Klerk de mettre fin, dans trois des quatre provinces d'Afrique du Sud, à l'état d'urgence imposé depuis quatre ans, mais a dit regretter qu'il resterait en vigueur au Natal.

"Il s'agit d'une mesure importante et constructive ainsi que d'un signal apprécié de l'engagement du gouvernement sud-africain à ouvrir le dialogue et les négociations," a déclaré M. Clark.

Depuis quatre ans, le gouvernement canadien condamne l'état d'urgence en Afrique du Sud ainsi que la répression politique, les détentions et la censure des médias qui en découlent. En mettant un terme à l'état d'urgence dans la majeure partie du pays, le gouvernement sud-africain a levé l'un des plus gros obstacles à des négociations significatives en vue de l'établissement d'une démocratie non raciale.

En se réjouissant de cette dernière action du gouvernement sud-africain, M. Clark a aussi souligné que d'autres obstacles aux négociations sont actuellement examinés au sein d'un Groupe de travail ANC-gouvernement sud-africain mis sur pied à la suite des entretiens entre le président de Klerk et Nelson Mandela au début de mai. Les questions étudiées comprennent le retour des exilés politiques, la libération des prisonniers politiques et la révision de la législation sur la sécurité. M. Clark a noté que certains prisonniers politiques ont déjà été relâchés.

"Nous attendons avec impatience les résultats du Groupe de travail et espérons que tous les obstacles qui entravent encore les négociations officielles seront bientôt éliminés," a ajouté M. Clark.

.../2

Le prolongement de l'état d'urgence au Natal met en évidence la grave menace que la violence dans cette province fait peser sur les efforts pour parvenir à un règlement pacifique en Afrique du Sud. M. Clark a exhorté toutes les parties, y compris le gouvernement sud-africain, à collaborer en vue d'instaurer la paix dans cette province ravagée par les conflits.

"Le Canada est disposé à favoriser, par tous les moyens, le processus des négociations en Afrique du Sud. Nous comptons bien discuter de cette question avec Nelson Mandela pendant sa prochaine visite au Canada, du 17 au 19 juin."

Pour de plus amples renseignements, les représentants de médias peuvent contacter:

Service de relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

CHRONOLOGIE DES RÉCENTS ÉVÉNEMENTS EN AFRIQUE DU SUD

Le 21 août 1989 - L'Organisation de l'unité africaine approuve la déclaration de Harare, rédigée par l'African National Congress (ANC) et qui demande un règlement négocié en Afrique du Sud.

Le 6 septembre 1989 - Réélection du Parti national en Afrique du Sud, sur un programme de réformes et de négociations.

Le 21 octobre 1989 - Les chefs de gouvernement du Commonwealth, réunis à Kuala Lumpur, approuvent une déclaration faisant état avec satisfaction de l'amélioration de la situation en Afrique du Sud, mais notent que les sanctions doivent être maintenues jusqu'à ce qu'il y ait "des signes de changement clair et irréversible" en Afrique du Sud.

Le 14 décembre 1989 - Les Nations Unies adoptent à l'unanimité la résolution consensuelle sur l'apartheid et ses conséquences néfastes en Afrique du Sud, résolution demandant qu'il soit mis fin à l'apartheid par la négociation.

Le 2 février 1990 - Le président de Klerk annonce de vastes réformes, dont la levée de l'interdiction frappant l'ANC et d'autres organisations politiques, la levée partielle de la censure sur la presse, et la libération d'un certain nombre de prisonniers politiques.

Le 11 février 1990 - Nelson Mandela est libéré après 27 années d'emprisonnement.

Le 27 février 1990 - Nelson Mandela se rend à Lusaka, en Zambie, pour rencontrer les dirigeants de l'ANC en exil. Il est officiellement élu vice-président de l'ANC. Il rencontre également M. Joe Clark et d'autres dirigeants du Commonwealth.

Le 2 avril 1990 - Le président de Klerk et Nelson Mandela se rencontrent pour discuter de la violence entre communautés de la province du Natal, qui a coûté la vie à plus de 3000 personnes au cours des trois dernières années.

Le 4 mai 1990 - Après trois jours de pourparlers historiques, le gouvernement sud-africain et l'ANC signent le document de Groote Schuur, qui établit un groupe de travail chargé d'étudier la question des prisonniers politiques et des exilés, et par lequel les deux parties s'engagent à entreprendre un "processus pacifique de négociations".

Le 16 mai 1990 - Nelson Mandela s'entretient avec le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, que préside le ministre canadien, M. Joe Clark. Les membres du Comité rendent public l'Engagement d'Abuja, qui confirme leur volonté d'obtenir l'abolition pacifique de l'apartheid.

Le 8 juin 1990 - Sauf dans la province du Natal, le président de Klerk lève l'état d'urgence imposé depuis quatre ans.

LE CANADA ET LE COMMONWEALTH FACE À L'APARTHEID

Au cours des cinq dernières années, le Canada n'a épargné aucun effort pour raffermir la position du Commonwealth et de l'Occident contre l'apartheid. Peu de pays occidentaux sont allés aussi loin dans l'imposition de sanctions. En outre, peu de pays ont offert autant d'aide aux victimes et aux adversaires de l'apartheid. La liste des sanctions facultatives et obligatoires imposées en compte plus de 30 et touche à tous les aspects de nos relations avec l'Afrique du Sud. Ces sanctions ont été à l'origine d'un grand nombre, sinon de la plupart, des sanctions prises par le Commonwealth et les Nations Unies. Mises à part celles des pays nordiques, les sanctions du Commonwealth représentent l'ensemble de mesures le plus complet et le plus efficace jamais pris par un pays, une institution ou une région géographique.

Lors de la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth tenue à Nassau en 1985, le Commonwealth a lancé, à l'instigation du Canada, un programme visant à contrer l'apartheid. Les chefs de gouvernement, sauf celui de la Grande-Bretagne, ont exprimé l'opinion que les sanctions économiques et autres sont un moyen efficace d'exercer des pressions sur l'Afrique du Sud afin que ce pays apporte les changements qui s'imposent et elles demeurent une composante essentielle de la lutte de la communauté internationale contre l'apartheid. Comme le décrivent les paragraphes suivants, au cours des cinq années qui ont suivi l'imposition des sanctions de 1985, le Commonwealth en a institué beaucoup d'autres.

NASSAU, OCTOBRE 1985

Le Commonwealth a pris, pour la première fois, des mesures concertées lors de la réunion des chefs de gouvernement à Nassau, pendant que régnait en Afrique du Sud un climat de violence politique. L'Accord sur l'Afrique australe, qui a été adopté à la réunion de Nassau, a été l'instrument par lequel le Commonwealth a imposé ses premières sanctions; ces dernières comprenaient un resserrement de l'embargo sur les armements, le retrait de l'aide gouvernementale aux activités commerciales, une interdiction volontaire de la vente de rands ainsi que de l'octroi de nouveaux prêts au gouvernement de l'Afrique du Sud et à ses organismes. L'Accord de Nassau a aussi prévu la formation du Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth.

Mesures prises par le Canada :

Outre l'application de ces sanctions, le Canada a aussi lancé un programme important d'aide bilatérale aux victimes et aux adversaires de l'apartheid. Par ailleurs, en juillet 1985, le Canada a imposé de nouvelles sanctions dont une interdiction concernant les liens aériens et des restrictions sur les contacts officiels avec les représentants du gouvernement sud-africain.

LONDRES, AOÛT 1986

La réunion de Nassau a été suivie d'une réunion de moindre envergure à Londres. À cette occasion, sauf en ce qui concerne la Grande-Bretagne, tous les gouvernements présents (Canada, Australie, Bahamas, Inde, Zambie et Zimbabwe) ont convenu de prendre encore d'autres mesures. Ces dernières comprenaient le bannissement de nouveaux investissements en Afrique du Sud, de la promotion du tourisme en Afrique du Sud, ainsi que de l'importation de produits agricoles, d'uranium, de charbon, de fer et d'acier de l'Afrique du Sud.

Mesures prises par le Canada

Le Canada est même allé plus loin et a annoncé que le gouvernement ne signerait plus de contrats avec des sociétés appartenant en majorité à des intérêts sud-africains, que l'interdiction volontaire d'octroyer de nouveaux prêts à l'Afrique du Sud s'appliquerait au secteur privé autant qu'au secteur public, et enfin, que les services consulaires seraient interrompus en Afrique du Sud.

VANCOUVER, OCTOBRE 1987

L'année qui s'est écoulée entre la réunion de Londres et le Sommet de Vancouver a été marquée par une recrudescence de la répression en Afrique du Sud à la suite de la déclaration de l'état d'urgence. La réaction internationale a été ferme : les États-Unis ont ratifié une loi anti-apartheid en octobre 1986, la CEE a annoncé l'imposition de sanctions en septembre 1986, et les pays nordiques ont décrété un boycottage presque total en décembre.

La réunion des chefs de gouvernement à Vancouver s'est terminée par la Déclaration de l'Okanagan et la création du programme d'action concernant l'Afrique australe. Dans cette déclaration, le Commonwealth réaffirme que l'apartheid doit être démantelé pour éviter une tragédie plus grande encore. Les chefs de gouvernement n'ont pas imposé de nouvelles sanctions, mais ils ont décrété "qu'une application plus large, plus stricte et plus rigoureuse" des sanctions doit demeurer une partie essentielle de la réponse de la communauté internationale à l'apartheid. Les chefs de gouvernement ont également créé un Comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe composé des ministres du Canada, de l'Australie, du Guyana, de l'Inde, du Nigéria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe; ce comité est présidé par M. Clark.

Mesures prises par le Canada

La Déclaration de l'Okanagan de même que la création du Comité des ministres sont le résultat d'initiatives prises par le Canada.

KUALA LUMPUR, OCTOBRE 1989

Le Sommet du Commonwealth a eu lieu à Kuala Lumpur à une période où des changements se produisaient en Afrique du Sud. Le président de Klerk avait mené sa campagne pour les élections de septembre 1989 sur un thème de réforme et avait par la suite interprété sa victoire (avec une majorité réduite) comme un mandat en faveur d'une réforme "ordonnée". Il a déclaré que "la porte s'ouvrait sur une nouvelle Afrique du Sud".

Juste avant la réunion de Kuala Lumpur, le président de Klerk a libéré huit prisonniers politiques importants, dont Walter Sisulu, a fait preuve d'une tolérance nouvelle, bien accueillie, devant les protestations politiques pacifiques, et a parlé d'une manière plus précise de la nécessité d'apporter des changements fondamentaux.

Dans ce climat d'espoir, le Commonwealth a convenu de donner au président de Klerk une "marge de manoeuvre" d'environ six mois pour lui permettre de concrétiser l'objectif qu'il avait exprimé de démanteler le système d'apartheid.

Dans sa déclaration de Kuala Lumpur, le Commonwealth a convenu qu'il y avait eu des changements en Afrique du Sud, mais que ce n'était pas suffisant. Il (à l'exception du Royaume-Uni) a déclaré que les sanctions devaient être maintenues et les pressions accrues; pour ce faire, il a prié les banques et les institutions financières de réduire le crédit à l'exportation à une période de 90 jours, demandé aux gouvernements de ne pas assurer les risques en Afrique du Sud en matière de crédit commercial officiel et d'assurance, et encouragé l'ONU à renforcer l'embargo sur les armes. Les chefs de gouvernement ont aussi appuyé l'établissement d'une agence indépendante ayant pour objet d'étudier les liens qui relient l'Afrique du Sud au milieu financier international et d'en faire rapport.

Mesures prises par le Canada

Le Canada a imposé, avant septembre 1989, les sanctions sur lesquelles on s'était entendu à Kuala Lumpur. En outre, il a prolongé l'interdiction d'exporter des produits de haute technologie et a resserré sa politique sur les contacts sportifs et sur les contrats avec les sociétés appartenant en majorité à des intérêts sud-africains. Le Canada s'est aussi engagé à fournir des fonds à l'agence indépendante.

AIDE CANADIENNE EN AFRIQUE DU SUD

Le Canada se préoccupe de la condition des populations défavorisées de l'Afrique du Sud pour des raisons humanitaires et parce qu'il s'intéresse au développement. Depuis plusieurs années le Canada assure la mise en oeuvre d'un programme d'aide au développement qui vise à offrir aux Sud-Africains de race noire des possibilités de s'instruire et d'acquérir une formation auxquelles ils n'auraient peut-être pas accès autrement.

L'aide canadienne est fournie par voie bilatérale ainsi qu'il par le biais de programmes spéciaux mis en oeuvre avec la collaboration d'organisations et d'institutions non gouvernementales. En 1988-1989, plus de 8,96 millions de dollars ont été affectés à ces programmes, au titre de l'aide publique au développement et par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les décaissements totaux devraient atteindre environ 7,56 millions de dollars en 1989-1990. Le gouvernement sud-africain ne reçoit aucune part des fonds versés par l'intermédiaire de l'ACDI.

Programme canadien d'éducation en Afrique du Sud (PCEAS)

Le Canada a mis sur pied un programme d'aide à l'éducation en Afrique du Sud en 1985. A la suite d'une évaluation effectuée au début de 1989, une deuxième phase, comportant un budget de 14,7 millions de dollars, a été approuvée pour ce programme. Le PCEAS comporte quatre grands volets: 1) les bourses d'études en Afrique du Sud; 2) le Fonds canadien d'éducation; 3) la formation syndicale; et 4) un programme d'études permettant à des étudiants sud-africains de faire des études au Canada.

i) Programme de bourses d'études en Afrique du Sud

L'ACDI apporte actuellement un appui financier à deux programmes distincts de bourses d'études à l'intention d'étudiants de race noire en Afrique du Sud. Dans le cadre du premier programme, l'ambassade du Canada à Pretoria accorde, par l'entremise de l'Educational Opportunities, un total de 1,3 million de dollars pour contribuer au financement des programmes d'études universitaires de premier cycle et de soutien à la transition vers le niveau universitaire (programmes visant à permettre à des étudiants défavorisés de satisfaire aux normes d'entrée à l'université). Le second programme, connu sous le nom de Programme d'éducation pour l'Afrique du Sud, est doté d'un budget de 1,5 million de dollars pour l'octroi de bourses d'études et est administré par l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC).

ii) Le Fonds canadien d'éducation

Le Fonds canadien d'éducation est un fonds spécial qui est administré par l'ambassade du Canada à Prétoria. Il sert à financer diverses initiatives à petite échelle dans le domaine de l'enseignement aux adultes, de la scolarisation par des méthodes non conventionnelles, du perfectionnement pédagogique des enseignants, de la transition, des services de soutien aux étudiants et de la formation au leadership.

iii) Formation syndicale

Des fonds sont en ce moment accordés au Congrès du travail du Canada (CTC), à la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants et la Confédération des syndicats nationaux, afin de fournir un soutien à des programmes de formation à l'intention de syndicats sud-africains tels que le Congress of South African Trade Unions et le National Council of Trade Unions.

iv) Programme de bourses d'études au Canada

Dans le cadre de cette initiative, un groupement de particuliers représentant des organisations non gouvernementales (ONG), des universités, des collèges communautaires et le secteur privé a établi le Fonds d'éducation pour l'Afrique du Sud (FEAS). Présidé par l'archevêque E. Scott, le FEAS fournit une aide financière à des Sud-Africains de race noire pour leur permettre d'acquérir au Canada une formation de courte ou de longue durée. Un montant total de 6,8 millions de dollars est accordé actuellement au FEAS (éducation) par l'ACDI.

Fonds canadien d'initiatives locales

En plus de ces quatre principales composantes, l'ambassade du Canada à Prétoria aide également à financer des projets locaux par l'entremise du Fonds Canadien d'initiatives locales. L'accent y est mis sur des projets de développement communautaire et d'autoassistance conçus et exécutés par des collectivités et des organisations sud-africaines.

Programmes spéciaux

Le Canada accorde également un soutien aux groupes désavantagés en Afrique du Sud par l'entremise de la Direction générale des programmes spéciaux (DGPS) de l'ACDI. En 1986, un fonds spécial a été créé pour aider les ONG à offrir une aide juridique et une assistance humanitaire aux Sud-Africains, de race noire. La Direction des ONG et la Direction de la coopération institutionnelle et des services au développement (CISD) de la DGPS, appuient également des projets dans les domaines de l'éducation, du développement communautaire, de l'agriculture sur une petite échelle, de l'eau et des soins de santé.

Aide multilatérale

La Direction générale des programmes multilatéraux appuie financièrement trois programmes: le programme de bourses de perfectionnement de Nassau du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, le Programme de subventions de la Francophonie, intitulé Bourses de l'Agence de coopération culturelle et technique en faveur des victimes de l'apartheid et le Programme de formation afin de favoriser l'éducation des Noirs sud-africains vivant à l'extérieur de leurs pays, qui est administré par le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour les Sud-Africains.

Plus récemment, l'ACDI a versé 200 000 \$ en aide humanitaire destinée aux victimes du conflit qui sévit dans la province du Natal. Cette contribution a été acheminée par l'entremise du Conseil oecuménique des Eglises et du Comité international de la Croix-Rouge.

Direction générale de la coopération avec le monde des affaires

La Direction de la coopération industrielle de la Direction générale de la coopération avec le monde des affaires fournit des fonds à l'Association des exportateurs canadiens en vue de l'administration d'un projet d'"Aide canadienne aux entrepreneurs noirs d'Afrique du Sud". Doté d'un budget de 1,1 million de dollars, ce projet met des consultants sud-africains à la disposition d'entrepreneurs noirs désireux d'améliorer divers aspects de leurs activités commerciales.

Décaissements de l'ACDI - Projets en Afrique du Sud

	1988-1989 (Décaissements réels)	1989-1990 (Décaissements réels)
Programme canadien d'éducation en Afrique du Sud (PCEAS) :		
Bourses d'études en Afrique du Sud	245 720 \$	270 000 \$
Fonds canadien d'éducation	1 658 266 \$	1 672 499 \$
Formation syndicale	404 990 \$	356 500 \$
Fonds canadien d'éducation pour l'Afrique du Sud (FCEAS)	425 539 \$	619 642 \$
Administration	<u>133 778 \$</u>	<u>56 213 \$</u>
Total (PCEAS)	2 868 293 \$	2 974 854 \$
Fonds canadien d'initiatives locales	550 929 \$	403 847 \$
<u>Direction général des programmes spéciaux</u>		
Direction des ONG :		
Aide juridique et assistance humanitaire	2 265 400 \$	2 251 600 \$
Programme souple	<u>518 502 \$</u>	<u>268 675 \$</u>
Total partiel, ONG	2 783 902 \$	2 520 275 \$
Direction de la CISD:		
Aide juridique et assistance humanitaire	700 000 \$	500 000 \$
Programme souple	<u>631 883 \$</u>	<u>606 040 \$</u>
Total partiel, CISD	1 331 883 \$	1 106 040 \$
Total, programme spéciaux	4 115 785 \$	3 626 315 \$
<u>Direction générale des programmes multilatéraux</u>		
Bourses de perfectionnement de Nassau du FCCCT	500 000 \$	450 000 \$
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour les Sud-Africains	<u>233 333 \$</u>	<u>200 000 \$</u>
Total, aide multilatérale	733 333 \$	650 000 \$
<u>Direction générale de la coopération avec le monde des affaires</u>		
Aide canadienne aux entrepreneurs noirs d'Afrique du sud	396 000 \$	398 310 \$
Total pour l'ACDI	8 664 340 \$	8 053 326 \$

**APPUI CANADIEN A LA PROMOTION DU DIALOGUE
CONCERNANT UNE AFRIQUE DU SUD SANS DISCRIMINATION RACIALE**

L'objectif clé de la politique canadienne à l'égard de l'Afrique du Sud est d'encourager des négociations qui conduiront à une démocratie sans distinction de races. Les efforts canadiens sont de deux ordres. Des sanctions économiques et autres ont pour but d'exercer des pressions sur le gouvernement sud-africain pour qu'il agisse afin d'amener un changement irréversible. En même temps, le Canada a un certain nombre de programmes conçus pour aider les victimes de l'apartheid, promouvoir le dialogue sur un avenir dénué de toute discrimination raciale et contrer la propagande et la censure sud-africaines.

Le Canada essaie, au moyen de projets déterminés, de promouvoir un dialogue concernant un avenir sans discrimination raciale, parmi les Sud-Africains de tous les milieux. Dans leur déclaration de l'Okanagan d'octobre 1987, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth ont affirmé: "Nous croyons devoir profiter de toutes les occasions qui se présentent pour encourager un véritable dialogue interne." Après la réunion tenue en août 1988 par le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, le Canada a lancé un fonds de 1,6 millions \$ afin d'encourager un tel dialogue entre Sud-Africains. Les projets sont conçus par des Sud-Africains, pour des Sud-Africains. Il s'agit notamment d'aider la presse parallèle, de financer des événements qui rapprochent des Sud-Africains de races différentes, d'appuyer les organisations professionnelles qui essaient de démanteler les barrières de l'apartheid; cela comprend aussi la promotion de l'idée d'un avenir sans distinction de races, au moyen des arts et de la culture populaire, et une aide pour les discussions entre l'ANC et les Sud-Africains qui sont blancs en majorité.

Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth réunis à Vancouver ont aussi fait état de la nécessité d'exposer la vérité concernant l'apartheid et ont déclaré que le Commonwealth devrait accorder une grande priorité aux mesures visant à contrer la propagande et la censure sud-africaines. Le Canada a établi une stratégie à ce sujet et l'a présentée à la réunion des chefs de gouvernements des pays du Commonwealth qui s'est déroulée à Toronto en août 1988. C'est à ce moment-là que le Canada a annoncé l'établissement du Plan d'action Canadien visant à contrer la propagande et la censure sud-africaines. Certaines des activités prévues par ce plan sont menées dans le cadre du Fonds du dialogue, car la censure demeure un sérieux obstacle au dialogue, et une presse libre joue un rôle clé dans la promotion du dialogue.

Jun 1990

External Affairs and International Trade Canada



Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

Canada

ACTION DU CANADA À L'ÉGARD DE L'AFRIQUE DU SUD

Juillet
1985

- Au fil des ans, le gouvernement canadien a adopté diverses mesures pour marquer son opposition à l'apartheid et faire pression sur le gouvernement sud-africain afin qu'il introduise une réforme fondamentale et engage des négociations véritables avec les leaders noirs en vue de l'établissement d'un gouvernement non racial et représentatif. Le gouvernement:
 - ° renforce le Code d'éthique touchant les pratiques d'emploi des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud;
 - * ° resserre son application de l'embargo des Nations Unies sur les armements, et l'étend aux ventes de technologies sensibles au gouvernement sud-africain et à ses organismes;
 - * ° applique l'embargo volontaire des Nations Unies sur les applications d'armes en provenance d'Afrique du Sud;
 - + ° abroge l'Accord de double imposition entre le Canada et l'Afrique du Sud;
 - ° met fin à l'utilisation du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) dans le cas de l'Afrique du Sud;
 - ° met fin à la couverture offerte par la société pour l'expansion des exportations aux Canadiens qui exportent vers l'Afrique du Sud;
 - ° publie des lignes directrices limitant strictement les contacts sportifs entre le Canada et l'Afrique du Sud;
-
- * Mesure ultérieurement adoptée par le Commonwealth à Nassau, en octobre, 1985
 - + Mesure ultérieurement adoptée par les chefs de gouvernement du Commonwealth réunis à Londres en août 1986.

- annonce la cessation du traitement à façon de l'uranium namibien;
- introduit une interdiction volontaire de la vente de Krugerrands et d'autres pièces d'or sud-africaines;
- contrôle et limite rigoureusement les contacts officiels, tout particulièrement dans les secteurs sensibles.

Septembre
1985

- Le gouvernement canadien:
 - * • introduit une interdiction volontaire des nouveaux prêts bancaires au gouvernement sud-africain et à ses organismes;
 - + • introduit une interdiction volontaire de la vente de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud;
 - + • applique un embargo sur le transport aérien (marchandises et passagers) entre le Canada et l'Afrique du Sud, puis interdit toutes les liaisons aériennes;
 - constitue un Registre canadien des mesures prises contre l'apartheid, dans lequel sont consignées les mesures volontaires prises par des Canadiens, des organismes privés et divers paliers de gouvernement en signe d'opposition à l'apartheid.

Septembre
1985

- Le gouvernement canadien crée un fonds spécial de 1 million \$ pour venir en aide, aux détenus politiques sud-africains et à leurs familles. Chaque année par la suite une somme de 500 000 \$ viendra s'ajouter à ce fonds.

Octobre
1985

- Réunis à Nassau, les chefs de gouvernement du Commonwealth adoptent l'Accord du Commonwealth sur l'Afrique australe, qui prévoit l'application de mesures spécifiques déjà prises par le Canada et la création d'un Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth (GPE) ayant pour mission de favoriser par tous les moyens possibles le démantèlement de l'apartheid et la mise en place des structures de la démocratie en Afrique du Sud.
- L'Archevêque Edward Scott accepte de faire partie du GPE.

Février
1986

- Le Sommet de la Francophonie adopte à l'unanimité une déclaration sur l'Afrique australe présentée par le Canada.

Mai
1986

- Un programme bilatéral d'aide à l'enseignement de 7 millions \$ est mis en place en faveur des Noirs sud-africains, avec des composantes au Canada et en Afrique du Sud.

Juin
1986

- Le Premier ministre demande à Bernard Wood, directeur de l'Institut Nord-Sud, de se rendre dans divers pays du Commonwealth afin de préparer la réunion suivante du Commonwealth.
- En réponse aux agressions de l'Afrique du Sud contre ses voisins, qui viennent confirmer le rejet par Prétoria de l'initiative du GPE, le gouvernement canadien:
 - affecte un agent supplémentaire à l'ambassade du Canada en Afrique du Sud afin de faciliter la coopération dans les milieux syndicaux;
 - + • met fin à ses achats de biens et de services sud-africains et invite les gouvernements provinciaux à en faire autant dans les domaines relevant de leur juridiction;
 - + • interdit la promotion au Canada du tourisme en Afrique du Sud;
 - révoque les accréditations au Canada de quatre attachés sud-africains (Sciences, Travail, Mines et Agriculture) basés à Washington.

Août
1986

- Les chefs de gouvernement du Commonwealth se réunissent à Londres pour examiner le rapport du GPE. De même que d'autres pays, le Canada interdit les nouveaux investissements en Afrique du Sud ainsi que les importations de produits agricoles, d'uranium, de charbon, de fer et d'acier en provenance de ce pays. Par ailleurs, le Canada annonce les mesures suivantes: interdiction pour le gouvernement de passer des contrats avec les compagnies à part majoritaire sud-africaine; extension au secteur privé sud-africain de l'interdiction volontaire des nouveaux prêts bancaires qui frappait précédemment le seul secteur public; et suppression des services consulaires en Afrique du Sud, excepté à l'intention de nos

propres ressortissants et des ressortissants de pays tiers auxquels nous assurons ces services.

Janvier
1987

- Le Premier ministre se rend en visite au Zimbabwe et rencontre à Victoria Falls les leaders d'un certain nombre d'Etats de la ligne de front.

Avril
1987

- Le gouvernement canadien affecte, pour l'année financière 1987-1988, plus de 5,8 millions \$ au titre de l'aide aux victimes de l'apartheid en Afrique du Sud.

Août
1987

- Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures se rend en Zambie, au Mozambique et en Afrique du Sud. M. Clark s'entretient avec le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, des intentions de Pretoria pour ce qui est d'introduire une réforme fondamentale et d'engager un dialogue avec les leaders noirs.
- Le Premier ministre et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures rencontrent à Ottawa M. Oliver Tambo, président de l'ANC.

Septembre
1987

- Le Sommet de la Francophonie à Québec adopte une résolution sur l'Afrique du Sud. Le Canada s'engage à verser 350 000 \$ au titre du fonds établi par la Francophonie pour l'octroi de bourses à des Sud-Africains.
- Compte tenu du succès remporté par le programme d'enseignement canadien de 7 millions \$, et de la forte demande dont il est l'objet de la part des Sud-Africains et des Canadiens, une affectation supplémentaire de 1,2 million \$ est approuvée, dont 500 000 \$ au titre de la formation syndicale.

Octobre
1987

- Réunis à Vancouver sous la présidence du Premier ministre Mulroney, les chefs de gouvernement du Commonwealth adoptent un Programme d'action concernant l'Afrique australe et décident, notamment, de créer un Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe ayant pour mission de faire avancer les objectifs du Commonwealth dans la lutte contre l'apartheid. La présidence du Comité est confiée au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada.

- Une somme de 500 000 \$ est consacrée au programme de bourses, nouvellement créé par le Commonwealth à Nassau, en faveur des Noirs sud-africains qui ont obtenu des résultats suffisants pour entrer à l'université ou dans un collège technique, mais qui n'ont pas les fonds nécessaires.
- Février
1988
- Le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth (CMAE) tient sa première réunion à Lusaka, en Zambie. Il approuve un programme de travail incluant, notamment, une mission chargée de déterminer les besoins des États de la ligne de front en matière de sécurité, deux études économiques portant sur les sanctions, et l'élaboration par le Canada d'une stratégie en vue de contrer la censure et la propagande sud-africaines.
- Avril
1988
- Le Canada accroît sensiblement son aide aux victimes de l'apartheid, la portant à 7,8 millions \$ pour l'année financière 1988-89.
 - Au cours de l'année financière, plus de 30 millions \$ sont consacrés à la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA); 100 millions \$ supplémentaires sont engagés au titre de l'aide bilatérale accordée aux différents pays de la région, pour contribuer à faire obstacle à la déstabilisation.
- Juillet
1988
- Le Canada resserre les mesures d'interdiction visant les contacts sportifs : les personnes voyageant avec un passeport sud-africain qui présenteront une demande d'entrée au Canada dans le but de participer à des événements ou activités sportives se verront refuser l'émission d'un visa.
- Août
1988
- La deuxième réunion du CMAE a lieu à Toronto. Le Comité examine un rapport intérimaire sur l'impact des sanctions, des études sur les relations financières internationales de l'Afrique du Sud et sur les besoins des États de la ligne de front en matière de sécurité, ainsi qu'une stratégie proposée par le Canada pour contrer la propagande et la censure sud-africaines.
 - Le Comité met de l'avant des propositions pratiques afin d'élargir, de resserre et d'intensifier l'application des sanctions existantes, notamment

le but de participer à des événements ou activités sportives se verront refuser l'émission d'un visa.

Août
1988

- La deuxième réunion du CMAE a lieu à Toronto. Le Comité examine un rapport intérimaire sur l'impact des sanctions, des études sur les relations financières internationales de l'Afrique du Sud et sur les besoins des Etats de la ligne de front en matière de sécurité, ainsi qu'une stratégie proposée par le Canada pour contrer la propagande et la censure sud-africaines.
- Le Comité met de l'avant des propositions pratiques afin d'élargir, de resserrer et d'intensifier l'application des sanctions existantes, notamment dans les secteur financier.
- Le CMAE conveint que les propositions contenues dans la stratégie canadienne serviront de fondement à la préparation d'une réponse pragmatique du Commonwealth au défi posé par la propagande et la censure en Afrique du Sud. Le Canada s'engage à affecter 1 million \$ au titre d'un plan d'action canadien à cette fin.
- En marge de la réunion de Toronto, le Canada organise un festival culturel anti-apartheid ainsi qu'un forum public sur la question de la censure et de la propagande.

Septembre
1988

- Afin d'élargir, de resserrer et d'intensifier l'application des sanctions canadiennes:
 - o le gouvernement étend l'interdiction de passer des contrats gouvernementaux avec des sociétés à part majoritaire sud-africaine aux subventions, contributions et ventes; aux ventes à tous les clients en Afrique du Sud, sous réserve de notre objectif d'assurer une présence en Afrique du Sud; et aux sociétés d'Etat mères énumérées;
 - o les banques canadiennes acceptent, à la demande du Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, de ne pas accroître leurs crédits commerciaux à l'Afrique du sud et de faire valoir auprès des banques étrangères directement concernées le

non officielle et aux activités destinées à contrer la censure; ateliers, conférences et manifestations qui rassemblent les Sud-Africains de race différente; appui aux organismes professionnels et de promotion des droits de la personne qui essaient de démanteler l'apartheid; promotion de l'idée d'un avenir non fondé sur la race, par le truchement des arts et de la culture populaire; pourparlers entre l'ANC et les Sud-Africains blancs.

- Le gouvernement annonce que le Canada fournira une aide pour la reconstruction du siège du Conseil sud-africain des Eglises et des locaux d'autres groupes de défense des droits de la personne, qui avaient été détruits par des bombes. Le gouvernement a déjà fourni 100 000 \$ à cet effet.
- Le gouvernement annonce également qu'il répondra aux demandes d'assistance pour la protection de projets d'infrastructure en Afrique australe, ce qui pourrait comprendre la fourniture de vêtements, de combustible, de pièces de rechange, de matériel de communication et de denrées alimentaires, ainsi qu'une aide à la balance des paiements. Jusqu'à présent, on a affecté 2 millions \$ en garanties pour le projet de réhabilitation du chemin de fer de Nacala et 2 millions \$ supplémentaires pour la réhabilitation du chemin de fer de Limpopo.

Décembre
1988

- Le gouvernement annonce qu'il contribuera à mettre en application tous les volets du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, et qu'il soutiendra le développement d'une Namibie indépendante.

Janvier
1989

- Le gouvernement accorde 10 000 \$ au Bureau spécial de recherches de La Haye pour aider à défrayer les coûts de surveillance de l'application de l'embargo pétrolier de l'ONU.

Février
1989

- La troisième réunion du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth (CMAE) a lieu à Harare. Le Comité convient que les sanctions ont de plus en plus d'impact politique et économique sur l'Afrique du Sud. De l'avis du Comité, les sanctions demeurent la méthode pacifique la plus efficace pour mettre fin à l'apartheid; le Comité a donc réaffirmé sa détermination de maintenir les pressions internationales sur le gouvernement d'Afrique du Sud pour que cesse l'apartheid.

- Prenant note que les sanctions financières constituent l'un des moyens de pression les plus dissuasifs, le Comité fait de nouveau appel aux milieux financiers internationaux pour qu'ils se montrent plus fermes quant aux conditions d'un rééchelonnement.
- Le Comité étudie avec une attention particulière la question de la déstabilisation, recevant à ce sujet un rapport préliminaire dont ont été chargés, par le Secrétariat du Commonwealth et à la demande du Comité, des experts indépendants, et décide de le publier sur le champ. Le Comité accueille en outre favorablement le document de stratégie provisoire présenté par le Canada sur la question de la promotion du commerce et de l'investissement dans les États de la ligne de front.
- Le CMAE souligne que la Namibie relève uniquement des Nations Unies et que le Commonwealth s'attend à ce que cet organisme mène la Namibie à son indépendance par des élections libres et justes, se déroulant sous sa supervision et son contrôle efficaces.
- Le Comité accorde une attention particulière à l'imposition de l'embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud et, s'appuyant sur des propositions présentées par le Canada, demande que des mesures précises soient prises par le Conseil de sécurité des Nations Unies et par le Comité 421.
- Le gouvernement annonce qu'il versera près d'un million de dollars en vue d'aider les réfugiés et les personnes déplacées en Afrique australe.
- Le gouvernement annonce en outre une contribution d'un million de dollars au titre du programme de rapatriement des Namibiens, afin d'aider les réfugiés namibiens à revenir à temps dans leur pays pour pouvoir voter aux élections précédant l'indépendance, tenues sous la surveillance des Nations Unies.
- Le gouvernement du Canada annonce que l'Afrique du Sud sera ajoutée à la Liste de pays visés par contrôle, et précise que les contrôles visant les exportations s'appliquent à tous les ordinateurs, logiciels, équipement de télécommunications, avions, hélicoptères, et véhicules à quatre roues motrices. Cette mesure est conforme aux accords conclus lors des réunions des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth.

Mars
1989

- Le gouvernement annonce que le Canada participera au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), formé pour surveiller la période de transition d'un an de la Namibie vers l'indépendance. A la fin de février, le ministre canadien des Affaires extérieures a remis un chèque d'un montant de 11,9 millions \$, qui constitue un premier versement représentant la plus grande partie de la quote-part du Canada.
- Plus tard en mars, le gouvernement annonce qu'il établira sa propre mission d'observateur, distincte du GANUPT, en Namibie.
- L'Université de Regina, bénéficiant de subventions gouvernementales, accueille une conférence internationale sur la propagande et la censure sud-africaines, ainsi que sur les risques et les défis qui en découlent pour les médias nationaux et internationaux.
- Au cours de l'année financière 1988-1989 se terminant le 31 mars, le gouvernement a consacré plus de 600 000 \$ à des projets conçus afin de favoriser le dialogue entre toutes les races en Afrique du Sud, encourageant ainsi l'évolution vers une future société non raciale. Durant l'année financière 1989-1990, le gouvernement entend consacrer 1 million \$ supplémentaires à des projets du même genre. Ces fonds sont en partie réservés à des projets que décrit le Plan d'action canadien visant à contrer la propagande et la censure sud-africaines, la censure demeurant un obstacle majeur au dialogue et la liberté de la presse jouant un rôle primordial dans la promotion du dialogue.

Juin
1989

- Le Canada resserre les mesures d'interdiction visant les contacts sportifs avec l'Afrique du Sud; cette politique est étendue à tous les contacts sportifs entre Canadiens et Sud-Africains, qu'ils aient lieu au Canada, en Afrique du Sud ou dans un pays tiers. Outre les équipes de représentants amateurs et les différents sports, la politique révisée s'applique désormais à des sportifs individuels, y compris les professionnels.
- Tout en maintenant le boycott du sport, le gouvernement canadien étudiera, avec des organisations anti-apartheid et des gouvernements de même opinion, les façons de contribuer à l'avancement du dialogue et à la disparition des

barrières raciales dans le sport en Afrique du Sud et, par extension, dans la société sud-africaine.

- Elections Canada donne 4 000 boîtes de scrutin métalliques, d'une valeur supérieure à 100 000 \$, pour les élections namibiennes, qui se tiendront au début de novembre. En outre, les Nations Unies ont choisi un Canadien, Harry Neufeld, à titre d'expert principal en informatique pour les élections.
- Août 1989
 - La quatrième réunion du CMAE a lieu à Canberra. Le Comité réaffirme que les sanctions financières appliquées par le secteur privé sont parmi les moyens de pressions les plus dissuasifs.
 - Le Comité fait appel aux organismes de prêt internationaux, leur demandant d'exercer le maximum de pression sur l'Afrique du Sud pour ce qui est du rééchelonnement de sa dette. Les ministres du CMAE se mettent d'accord pour dépêcher une délégation de hauts fonctionnaires chargés de transmettre ce message aux banques des pays représentés par le Comité, qui ont pour mission le rééchelonnement de la dette pour 1990.
 - Les ministres constatent que l'Afrique du Sud utilise le financement des échanges commerciaux pour protéger la balance des paiements. Ils demandent donc instamment à tous les organismes financiers d'imposer des conditions plus rigoureuses au chapitre du financement des échanges, notamment limiter les crédits à quatre-vingt-dix jours. De plus, ils prient les banques de s'assurer que les prêts (ou les profits qui en découlent) accordés à des sociétés sous la tutelle de l'Afrique du Sud ne soient pas transférés dans ce pays.
 - Le CMAE convient en outre de communiquer avec les Nations Unies quant à la nécessité de renforcer l'embargo sur les armements.
- Octobre 1989
 - Le ministre Joe Clark écrit à toutes les principales banques commerciales du Canada pour leur demander de collaborer à la mise en vigueur des interdictions financières convenues à Canberra. Par ailleurs, il les prie de communiquer à leurs homologues des autres pays les décisions prises par le CMAE.
- Octobre 1989
 - Un agent canadien participe à la mission des hauts fonctionnaires dépêchées par le CMAE auprès des principales banques européennes et américaines

afin de les exhorter à se conformer aux mesures préconisées par le CMAE.

Octobre -
1989

Les chefs de gouvernement du Commonwealth se réunissent à Kuala Lumpur, en Malaisie. Ils adoptent une déclaration qui lance un appel en faveur d'une application générale, à l'échelle internationale, de toutes les mesures convenues à Canberra. Ils souscrivent également à la création d'un organisme indépendant chargé de surveiller les rapports qu'entretient l'Afrique du Sud avec les milieux financiers internationaux. Enfin, les chefs de gouvernement du Commonwealth décident que, s'il est prouvé que des réformes évidentes et irréversibles prennent place en Afrique du Sud, ils examineront, de concert avec les organismes financiers internationaux, la façon dont des ressources pourraient être mobilisées dans le but de reconstruire l'économie sud-africaine.

MESURES PRISES PAR LE CANADA À L'ÉGARD DE L'AFRIQUE DU SUD

Mai 1990

COMMERCE	INVESTISSEMENTS	CONTACTS SPORTIFS	AUTRES MESURES
<p>I — Le gouvernement canadien ne fera aucune promotion du commerce avec l'Afrique du Sud.</p> <p>II — IMPORTATIONS</p> <p>— Interdictions imposées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) tous les produits agricoles b) l'uranium c) le charbon d) les produits du fer e) les produits de l'acier f) les armes provenant de l'Afrique du Sud <p>III — EXPORTATIONS</p> <p>— Interdictions imposées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) toutes les armes et munitions de guerre b) tout le matériel de haute technologie et autres appareils sensibles comme les ordinateurs c) équipement de télécommunication d) aéronefs et pièces d'aéronefs, incluant les hélicoptères e) véhicules à quatre roues motrices <p>— Interdiction facultative visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le pétrole et ses dérivés <p>IV — DIVERS</p> <ul style="list-style-type: none"> a) interdiction imposée sur la vente de krugerrands b) interdiction visant toutes les liaisons aériennes avec l'Afrique du Sud c) suspension des subventions du PDME à l'intention du marché de l'Afrique du Sud d) suspension de l'assurance dont bénéficient les exportateurs canadiens en Afrique du Sud (fournie par la Société pour l'expansion des exportations) e) interdiction facultative visant la promotion du tourisme en Afrique du Sud f) résiliation des contrats, subventions, contributions et ventes entre le gouvernement canadien et des sociétés majoritairement sud-africaines g) cessation des exportations de soufre de Péto Canada vers l'Afrique du Sud h) cessation des achats par le gouvernement canadien de biens et services d'Afrique du Sud (exception faite des activités de l'ACDI et des ambassades canadiennes en Afrique australe). 	<p>I — Annulation de l'Accord de double imposition.</p> <p>II — Interdiction facultative d'effectuer de nouveaux placements de sociétés en Afrique du Sud.</p> <p>III — Interdiction facultative visant tous les nouveaux prêts bancaires (des secteurs public et privé) en Afrique du Sud.</p> <p>IV — Plafonnement des crédits commerciaux à l'Afrique du Sud et demandes faites aux banques canadiennes de rééchelonner les prêts sur des périodes aussi courtes que possible.</p> <p>V — Établissement d'un code de conduite à l'intention des sociétés canadiennes en Afrique du Sud.</p>	<p>I — La politique du Canada s'étend à tous les contacts sportifs entre le Canada et l'Afrique du sud. Elle s'applique par conséquent aux contacts sportifs entre Canadiens et Sud-africains aux niveaux professionnel et amateur et dans les sports individuels ou d'équipe, quel que soit l'endroit où ces contacts ont lieu, c'est-à-dire au Canada, en Afrique du Sud ou dans un tiers pays.</p> <p>II — Refus d'accorder un visa aux titulaires d'un passeport Sud-africain désirant entrer au Canada pour participer à un événement sportif.</p> <p>III — Obligation pour les associations sportives de suspendre les membres qui participent à des événements sportifs en Afrique du Sud.</p> <p>IV — Obligation pour les associations sportives de décliner les invitations, d'élever des protestations ou de se retirer de la compétition dans un tiers pays acceptant la participation de Sud-africains.</p> <p>V — Obligation pour les associations sportives de demander à leur fédération internationale la suspension de leurs membres qui participent à des événements en Afrique du Sud.</p> <p>VI — Assujettissement du financement des associations sportives au respect de la politique du gouvernement en matière de contacts sportifs.</p>	<p>I — Contribution de 8,32 millions de dollars en 1989-1990 à l'aide aux victimes de l'apartheid visant, entre autres, les domaines suivants : Enseignement et formation pour les défavorisés sud-africains, soit dans leur propre pays ou au Canada; Aide juridique et humanitaire aux détenus politiques et à leur famille; Aide à la réalisation de projets communautaires entrepris sur une petite échelle avec la collaboration d'ONG canadiennes ou locales; Formation de la main-d'œuvre; Assistance aux réfugiés cantonnés dans les pays voisins, par l'intermédiaire d'institutions multilatérales.</p> <p>II — Création en 1988 d'un programme majeur pour promouvoir le dialogue et les négociations en vue d'établir une démocratie non raciale en Afrique du Sud. L'envergure et le financement du Fonds du dialogue s'est accru significativement depuis : 1988-1989 : 640,000 dollars; 1989-1990 : 1 million de dollars; 1990-1991 : 1,8 million de dollars; 1991-1992 : 2,3 millions de dollars.</p> <p>III — Depuis la création, en 1988, du plan d'action canadien visant à contrer la propagande et la censure en Afrique du Sud, une aide a été apportée à la presse alternative et aux activités contre la censure en Afrique du Sud et aussi aux projets destinés à informer les canadiens des effets de l'apartheid.</p> <p>IV — Versement de plus de 4 millions de dollars jusqu'ici (en carburant, vêtements, pièces de rechange, équipement de communication, nourriture et aide au titre de la balance des paiements) aux États de la ligne de front pour les aider à protéger des projets d'infrastructure.</p> <p>V — Triplement, entre 1988 et 1990, des fonds consacrés au Programme canadien d'aide à l'instruction militaire dont une bonne part est affecté à l'instruction du personnel militaire des États de la ligne de front.</p> <p>VI — Cessation de la délivrance de visas de visiteur à notre ambassade à Pretoria et obligation pour les Sud-africains qui désirent se rendre au Canada de demander, en personne, un visas à l'extérieur de leur pays.</p> <p>VII — Différentes restrictions des contacts entre représentants des deux gouvernements.</p> <p>VIII — Annulation de l'accréditation au Canada de diplomates d'Afrique du sud non résidents (en particulier les attachés aux sciences, au travail, aux mines et à l'agriculture).</p> <p>IX — Établissement d'un registre anti-apartheid afin de permettre aux Canadiens de manifester publiquement leur opposition à ce régime.</p>

DÉCLARATION DE KUALA LUMPUR

Afrique du Sud

1. Les Chefs de gouvernement voient toujours dans le régime d'apartheid pratiqué en Afrique du Sud une grave menace aux valeurs et aux principes du Commonwealth et ont réaffirmé que son élimination totale demeurait leur responsabilité collective et leur objectif commun.

2. Les Chefs de gouvernement ont examiné la situation en Afrique du Sud en gardant à l'esprit la possibilité d'un réel changement d'attitude de la part du régime sud-africain, ce que le Commonwealth s'efforce d'obtenir depuis si longtemps. Ces dernières semaines, le régime a consenti à la majorité noire un certain degré d'activité politique pacifique, et à la veille de la présente Réunion, il a libéré de prison huit dirigeants politiques.

3. Ils ont toutefois remarqué que l'état d'urgence demeurait en vigueur, que le Congrès national africain (ANC), le Congrès panafricain (PAC) et beaucoup d'autres organisations demeureraient interdits, que Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques étaient toujours incarcérés, que beaucoup d'autres étaient toujours détenus sans procès et que les exécutions politiques n'avaient pas cessé. Rien non plus ne laissait croire que le nouveau gouvernement sud-africain était disposé à détruire les fondements de l'apartheid, en particulier le Group Areas Act, le Population Registration Act, la politique de bantoustanisation et le système d'éducation séparée.

4. Les Chefs de gouvernement ont convenu que les signes encourageants qui sont apparus étaient bel et bien le produit d'une combinaison de pressions internes et externes. Dans ce contexte, ils se sont réjouis du rôle que joue actuellement le Mass Democratic Movement par son opposition constante, disciplinée et pacifique à l'apartheid. L'acceptation des manifestations pacifiques leur est apparue importante en ce qu'elle permet de mesurer la sincérité du nouveau gouvernement et de son désir avoué de changement.

5. Envisageant les solutions possibles, les Chefs de gouvernement ont réitéré leur préférence pour un règlement négocié et pacifique et ont réaffirmé à ce propos que le "concept de négociation" proposé par le Groupe de personnalités éminentes (GPE) était toujours valable. Entre autres mesures, ce concept exige

- de la part du gouvernement (sud-africain):

- a) qu'il retire les troupes stationnées dans les townships, qu'il accorde la liberté d'association et d'expression et qu'il mette fin à la détention sans procès;
- b) qu'il libère Nelson Mandela et d'autres prisonniers et détenus politiques;
- c) qu'il lève l'interdiction frappant l'ANC et le PAC et permette la tenue d'activités politiques normales.

- de la part de l'ANC et d'autres organisations: qu'ils entrent en négociation et renoncent à la violence.

Ils ont noté avec satisfaction la nette préférence pour un règlement négocié et pacifique qui se dégage également de la Déclaration du Comité spécial de l'Organisation de l'unité africaine sur l'Afrique australe, faite à Harare en 1989 et approuvée le mois dernier au Sommet de Belgrade des pays non alignés. On convient de toutes parts que le gouvernement sud-africain et les représentants véritables de la majorité doivent se montrer disposés à négocier de bonne foi l'avenir du pays et de ses habitants, dans une atmosphère exempte de toute violence.

6. Les Chefs de gouvernement avaient reconnu dans leur Accord de Nassau qu'il appartenait à tous les habitants de l'Afrique du Sud de décider de leur régime constitutionnel. Ils ont réaffirmé leur conviction que le rôle du Commonwealth à cet égard était essentiellement de faciliter l'ouverture de négociations entre les autorités sud-africaines et les dirigeants véritables de la majorité noire.

7. Ils ont convenu que la seule justification pour les sanctions contre l'Afrique du Sud était la pression qu'ils ont créée en vue d'obtenir un changement politique fondamental. Leur but n'était pas de punir, mais d'abolir l'apartheid en amenant Pretoria à la table de négociation et en l'y maintenant jusqu'à ce que ce changement soit devenu irréversible. À cet égard, les Chefs de gouvernement ont noté que les principaux représentants du gouvernement sud-africain ont eux-mêmes reconnu que des pressions croissantes sont exercées sur l'économie sud-africaine et ils ont noté que ces pressions ne seront pas réduites tant qu'un changement politique n'aura pas été réalisé.

8. Les Chefs de gouvernement, autres que celui de la Grande-Bretagne, ont aussi reconnu que l'impact des sanctions avait commencé à influencer les politiques du régime sud-africain. L'efficacité des sanctions à cet égard a aussi été démontrée par le Rapport sur les sanctions commandé par le

Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth chargé de l'Afrique australe et préparé par un groupe d'experts indépendants qui avait été convoqué avant la Réunion. Ces experts ont jugé que le Rapport avait grandement contribué à une meilleure compréhension publique de ces questions, et que ses recommandations devraient être étudiées à la lumière des développements en Afrique du Sud et dans la région.

9. En étudiant les nouvelles mesures qu'ils pourraient prendre pour améliorer les possibilités de susciter pour les négociations, les Chefs de gouvernement ont exprimé le point de vue que le temps n'était pas venu d'envisager la moindre atténuation des sanctions et pressions déjà imposées et qu'il faudrait pour cela attendre d'avoir des preuves d'un changement non équivoque et irréversible. Entretemps, ils ont convenu de maintenir toutes les mesures et sanctions existantes, et ils ont invité le reste de la communauté internationale à faire de même.

10. Ils ont aussi convenu, à l'exception de la Grande-Bretagne, que ces mesures devraient être renforcées, et ont décidé dans ce contexte

a) de développer de nouvelles formes de pression financière sur le régime de Pretoria en tentant d'intensifier et d'élargir les sanctions financières, notamment

- en demandant à toutes les banques et institutions financières concernées d'imposer des conditions plus rigoureuses pour le financement courant des transactions commerciales, et plus précisément de réduire à 90 jours les conditions de crédit maximales; et

- en demandant aux gouvernements concernés de rendre plus difficile l'obtention des crédits commerciaux en faisant en sorte que leurs organismes n'assurent plus les risques en Afrique du Sud en ce qui concerne le crédit commercial et l'assurance des transactions,

et ils ont convenu que leurs présidents devraient communiquer ces décisions aux institutions financières concernées et aux autres gouvernements; et

b) d'appuyer l'initiative préparée par le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth chargé de l'Afrique australe pour renforcer l'embargo sur les armes et pour poursuivre les efforts en ce sens aux Nations Unies au sein du Comité 421.

11. Les Chefs de gouvernement ont reconnu l'importance des transactions de l'Afrique du Sud avec la communauté financière internationale et ont par conséquent, à l'exception de la Grande-Bretagne, endossé l'établissement d'une agence indépendante qui examinerait les liens financiers internationaux de l'Afrique du Sud, qui ferait régulièrement rapport sur la question, et qui rassemblerait et publierait l'information factuelle sur les mouvements financiers vers l'Afrique du Sud et les politiques à l'égard de ce pays. Ils ont accueilli favorablement l'offre du gouvernement de l'Australie de fournir d'importants fonds de démarrage.

12. Les Chefs de gouvernement ont noté que plus longtemps l'apartheid sera maintenu en Afrique du Sud, plus grand sera le défi de reconstruction de l'économie nationale par un futur gouvernement. Ils ont noté en particulier que la reprise des prêts internationaux à l'Afrique du Sud ne serait pas automatique et qu'un effort international pour faciliter la mobilisation des ressources serait probablement nécessaire. Ils ont convenu de demander aux institutions financières internationales concernées, et plus particulièrement au FMI, d'examiner dès maintenant comment les ressources pourraient être mobilisées lorsqu'il y aura des preuves d'un changement non équivoque et irréversible.

13. Les Chefs de gouvernement se sont réjouis des cas plus nombreux de dialogue inter-racial en Afrique du Sud. Ils ont été encouragés par les propositions de négociations, dont un grand nombre reflétant les préoccupations du Commonwealth, qui ont été avancées par les leaders de la majorité noire. À cet égard, ils ont convenu de continuer, individuellement et collectivement, à tirer avantage de toutes les possibilités de promouvoir le dialogue entre les Sud-Africains.

14. Ils ont convenu que le Commonwealth devrait continuer de fournir un soutien aux victimes et aux adversaires de l'apartheid en Afrique du Sud. Au nombre des mesures importantes à ce chapitre figurent les programmes éducationnels, y compris notamment les bourses de recherche instituées à la réunion de Nassau, l'aide juridique et humanitaire fournie aux détenus et à leurs familles, le soutien accordé au mouvement syndical, et les programmes de développement socio-économique, y compris les projets d'habitation à coût modique.

15. Ils ont en outre estimé que le nouveau réseau d'organisations non gouvernementales du Commonwealth, "Skills for South Africa", pouvait contribuer de façon importante à assurer une formation de haut niveau et à donner une expérience de travail aux victimes de l'apartheid et aider de la sorte à la fois au processus du changement en Afrique du Sud et au

développement des compétences requises dans une société affranchie de l'apartheid. Ils se sont engagés à fournir le soutien et les ressources nécessaires pour faciliter la mise en oeuvre et la coordination de ces activités.

16. Les Chefs de gouvernement ont réaffirmé qu'ils continuaient d'attacher une haute priorité à l'effort du Commonwealth visant à exposer la vérité au sujet de l'apartheid et à contrer la propagande et la censure sud-africaines. Ils ont réservé un bon accueil à la stratégie du Commonwealth préparée par le groupe de travail mis sur pied dans le cadre du Programme d'action incorporé dans la Déclaration de l'Okanagan. Ils ont fait observer qu'un certain nombre de pays avaient déjà mis en oeuvre et financé des plans d'action nationaux. Ils ont d'autre part souligné l'importance particulière du soutien accordé à la presse parallèle et aux autres groupes militants qui résistent à la censure imposée par l'Afrique du Sud.

Namibie

17. Les Chefs de gouvernement ont salué la mise en application de la résolution 435 et dit attendre avec impatience la tenue d'élections justes et équitables qui donneront naissance à une Namibie vraiment indépendante. Ils ont réaffirmé leur soutien inconditionnel du Secrétaire général des Nations Unies et des efforts de l'ONU pour assurer l'intégrité du Plan de règlement. Les Chefs de gouvernement ont dit qu'ils seraient heureux d'accueillir une Namibie indépendante au sein du Commonwealth.

18. Ils ont fait remarquer que le Groupe d'observateurs du Commonwealth sur la Namibie a recensé un certain nombre de domaines où les besoins devront être comblés d'urgence pour que le gouvernement auquel donnera naissance le processus mis en branle par la résolution 435 puisse gouverner efficacement. Ils ont en conséquence demandé que soit institué un programme d'assistance multilatérale spécial et élargi qui viendrait s'ajouter à l'aide bilatérale. A cette fin, ils ont invité le Secrétaire général du Commonwealth d'envoyer une petite équipe d'experts en Namibie dès que possible après les élections afin de déterminer l'aide que le Commonwealth peut apporter.

19. Les Chefs de gouvernement ont également fait remarquer que le rapport attirait l'attention sur ce que le Groupe avait perçu comme étant des manoeuvres de la part de l'Afrique du Sud pour rester en position de déstabiliser la Namibie une fois celle-ci indépendante, et ils étaient d'avis que toute mesure prise en ce sens par l'Afrique du Sud remettrait inévitablement en cause ses déclarations de bonne foi à cet égard et sur d'autres questions, et notamment en ce qui concerne son désir avoué de rechercher une coexistence pacifique avec ses voisins.

20. Les Chefs de gouvernement ont demandé à toutes les parties au Plan de règlement prévu dans la résolution 435 et à tous les partis politiques en Namibie de s'acquitter à tous égards de leurs responsabilités et obligations respectives, et notamment de collaborer pleinement avec les autorités onusiennes, pour mener à terme le processus devant donner naissance à une Namibie libre, indépendante et stable.

21. Les Chefs de gouvernement se sont dit préoccupés de ce qu'une Namibie indépendante puisse pleinement réaliser son potentiel économique et contribuer au développement de l'Afrique australe dans son ensemble. À cet égard, ils ont dit espérer que la réintégration prochaine de Walvis Bay dans la Namibie en vertu de la résolution 432 (1978) du Conseil de sécurité de l'Afrique du Sud montrerait de façon convaincante sa bonne foi et la sincérité de son engagement envers la viabilité à long terme de son voisin nouvellement indépendant.

Autres développements en Afrique australe

22. Les Chefs de gouvernement ont signalé que malgré la condamnation par la communauté internationale de la campagne de déstabilisation que mène l'Afrique du Sud contre ses voisins, celle-ci a causé énormément de souffrances et de destruction, comme l'a d'ailleurs démontré très clairement le Rapport sur la déstabilisation.

23. En dépit du fait qu'il y ait eu des améliorations encourageantes sur le plan de la sécurité dans la partie sud-est du continent africain, les Chefs de gouvernement ont constaté que le MNR (mouvement de résistance) poursuit ses vastes activités meurtrières au Mozambique et ailleurs; et que la déstabilisation demeure un des principaux éléments de la crise que connaît la région. Aussi, les Chefs de gouvernement condamnent énergiquement le soutien que l'Afrique du Sud accorde aux activités du MNR et à l'égard d'autres actes de déstabilisation. Les Chefs de gouvernement ont toutefois réitéré leur point de vue selon lequel l'Afrique australe ne pourra connaître une évolution pacifique tant que l'apartheid n'y aura pas été supprimé.

24. Il faudra que des efforts particuliers soient entrepris pour renforcer et développer les économies de l'Afrique australe afin de les soustraire à la domination de l'Afrique du Sud. Aussi, les Chefs de gouvernement estiment que la Conférence pour la coordination du développement en Afrique du Sud (SADCC) mérite d'être particulièrement appuyée et encouragée. A cette fin, ils ont donné au Secrétaire général le mandat de mettre en oeuvre un Plan d'action en consultation avec la SADCC, le Fonds pour l'Afrique, la Zone

d'échanges préférentiels de l'Afrique du Sud et les Etats intéressés de la région et d'ailleurs, dans le but de promouvoir le commerce et les investissements dans les Etats de la ligne de front et avoisinants. Il faudra aussi veiller à ce que, dans toute la mesure du possible, l'aide offerte aux pays de la SADCC puisse l'être grâce à l'achat de biens et services au sein même de la région afin d'y stimuler la production, l'emploi, le commerce et les transports.

25. Les Chefs de gouvernement ont convenu qu'il était nécessaire de poursuivre l'aide aux Etats de la ligne de front. Malgré l'importance des contributions apportées par un bon nombre de pays du Commonwealth et d'autres gouvernements, il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins en matière de sécurité qui ont été précisés dans le rapport spécial commandé au Général Olusegun Obasanjo lors de la réunion de Vancouver.

26. Les Chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction la mise sur pied du Fonds spécial du Commonwealth pour le Mozambique, grâce auquel ont pu être augmentées les contributions bilatérales provenant des pays du Commonwealth, y compris celles des Etats de la ligne de front. Les Chefs d'Etat ont reconnu l'importance de poursuivre les contributions au Fonds étant donné la situation géographique clé du Mozambique et son rôle en Afrique australe.

Poursuite des travaux

27. A l'exception de la Grande-Bretagne, les Chefs de gouvernement ont loué les rapports préparés par le Comité des ministres des Affaires étrangères, dont l'établissement a été annoncé dans la Déclaration d'Okanagan, et ils ont convenu qu'il devrait être maintenu et que le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada devrait continuer d'en assurer la présidence; que le ministre des Affaires étrangères de la Malaisie en fasse également partie; et que le Comité fasse rapport de nouveau lors de la prochaine réunion des Chefs de gouvernement. Ils ont proposé qu'il se réunisse en avril prochain, soit six mois après l'entrée en fonction de la nouvelle administration à Pretoria.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20003898 5

DOCS
CA1 EA 90S73 EXF
Statement in the House of Commons
by the Right Honourable Joe Clark,
Secretary of State for External
Affairs, on his visit t
43257308

ACCO TMIMC

- 25970 JAUNE
- 25971 NOIR
- 25972 BLEU
- 25973 BLEU RL
- 25974 GRIS
- 25975 VERT
- 25977 TANGERINE
- 25978 ROUGE
- 25979 ROUGE EX

CANADA BY/FABRIQUE AU CANADA PAR
CANADIAN COMPANY LIMITED
SOCIÉTÉ CANADIENNE ACCO LIMITÉE
CANADA

